

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ОДЕСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ імені І. І. МЕЧНИКОВА

М. Д. Марінашвілі

**ФРАНЦУЗЬКОМОВНИЙ НАУКОВИЙ
ЛІНГВІСТИЧНИЙ ТЕКСТ**

**LIRE UN TEXTE SCIENTIFIQUE
LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS**

НАВЧАЛЬНИЙ ПОСІБНИК



ОДЕСА
ОНУ
2020

УДК 811.133.1'42(075.8)
М26

Рецензенти:

І. В. Смушинська, доктор філологічних наук, професор, завідувач кафедри теорії та практики перекладу з романських мов імені Миколи Зерова Київського національного університету імені Тараса Шевченка;

М. М. Попович, доктор філологічних наук, професор, завідувач кафедри романської філології та перекладу Чернівецького національного університету імені Юрія Федьковича.

*Рекомендовано до друку вченою радою
ОНУ імені І. І. Мечникова.
Протокол № 8 від 30.06.2020 р.*

Марінашвілі М. Д.

М26

Французькомовний науковий лінгвістичний текст = Lire un texte scientifique linguistique en français : навч. посіб. / М. Д. Марінашвілі. – Одеса : Одес. нац. ун-т імені І. І. Мечникова, 2020. – 188 с.

ISBN 978-617-689-383-7

В посібнику наведено основні лексичні та граматичні особливості французькомовного лінгвістичного дискурсу, викладено методiku аналізу наукового тексту, подано рекомендації щодо укладання інформаційного реферату. Автентичні тексти з проблем лінгвістики та перекладознавства супроводжуються завданнями для виконання під час аудиторних занять. В окремому розділі містяться тексти та завдання, призначені для самостійної роботи студентів.

Для здобувачів вищої освіти ступеня магістра спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька».

УДК 811.133.1'42(075.8)

ISBN 978-617-689-383-7

© Марінашвілі М. Д., 2020

© Одеський національний університет імені І. І. Мечникова, 2020

© Var Sahakyan, ілюстрація на обкладинці, 2020

ЗМІСТ

ВСТУП.....	4
UNITÉ 1. LE STYLE SCIENTIFIQUE	8
1.1. Caractéristique générale, marques spécifiques, genres	8
1.2. Particularités linguistiques du texte scientifique.....	11
1.3. Analyser un texte scientifique de linguistique	13
1.4. Rédiger un compte rendu de texte.....	19
Questions de contrôle	23
UNITÉ II. LIRE ET COMPRENDRE UN TEXTE SCIENTIFIQUE	24
Leçon 1. Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale.....	24
Leçon 2. Charles Bally. Traité de stylistique française.....	33
Leçon 3. Lucien Tesnière. Éléments de syntaxe structurale	44
Leçon 4. Louis Deroy. L'emprunt linguistique	58
Leçon 5. Aurelien Sauvageot. La position linguistique du français	66
Leçon 6. André Martinet. Éléments de linguistique générale.....	77
Leçon 7. Georges Mounin. La sémantique	86
Leçon 8. Roman Jakobson. Aspects linguistiques de la traduction	97
Leçon 9. Jean Darbelnet. Bilinguisme et traduction	111
Leçon 10. Inês Oseki-Dépré. Théories et pratiques de la traduction littéraire	125
UNITÉ 3 TRAVAIL PERSONNEL	135
Texte 1. Rapports syntagmatiques et rapports associatifs.....	135
Texte 2. La translation.....	141
Texte 3. L'emprunt linguistique. Les degrés de la pénétration	151
Texte 4. Le genre grammatical.....	159
Texte 5. La linguistique, le langage et la langue.....	167
Annexe A. Exemple d'une analyse de texte	174
Annexe B. Tableau des connecteurs logiques.....	178
Annexe C. Exemples d'un compte rendu d'ouvrage.....	180
СПИСОК РЕКОМЕНДОВАНОЇ ЛІТЕРАТУРИ	185

ВСТУП

Науковий стиль є основою філологічної підготовки до оволодіння професійним мовленням. В залежності від сфери комунікації і функціонування в науковому стилі мовлення розрізняють академічний, науково-навчальний і науково-публіцистичний підстили. З урахуванням завдань навчання професійному мовленню здобувачів вищої освіти ступеня магістра за спеціальністю "Філологія" особлива увага приділяється академічному дискурсу, а саме науковому лінгвістичному тексту. Під науковим лінгвістичним текстом розуміємо текст, що являє собою опис процесу дослідження та представлення результатів наукової діяльності в галузі лінгвістики, викладений відповідно до норм наукового стилю і призначений спеціалістам у цій галузі.

Як слушно зауважує Г. С. Онуфрієнко, "науковий текст, наочно демонструючи застосування морфолого-синтаксичних та лексико-граматичних конструкцій у їх "природному" оточенні для опису наукових концептів, є взірцем монологічного наукового мовлення та тією базою, на якій ґрунтується власне наукове висловлювання. У цих функціях на заняттях з мовних дисциплін науковий текст виступає і як засіб навчання мови, і як об'єкт вивчення" [9, с. 21].

Метою дисципліни "Основна іноземна мова (французька)", що викладається здобувачам вищої освіти ступеня магістра за спеціальністю "Філологія", є вдосконалення загальної лінгвістичної і філологічної підготовки студентів; формування та/або поглиблення практичних навичок володіння французькою мовою професійного спрямування.

Аспект "Комплексний аналіз наукового лінгвістичного тексту" дисципліни "Основна іноземна мова (французька)" спрямований на формування таких видів мовленнєвої діяльності як: читання наукового тексту, тобто сприйняття і переробку інформації письмового тексту (поверхневе та глибинне розуміння); монологічне мовлення (усне та письмове); переклад наукового тексту з лінгвістичної тематики. Отже, в результаті вивчення дисципліни формуються та/або удосконалюються рецептивні, репродуктивні та

рецептивно-продуктивні вміння та навички студентів. В термінах Європейської системи рівня володіння іноземною мовою формуються або поглиблюються три з чотирьох компетенцій: розуміння письмового мовлення (CE – Compréhension écrite), усне мовлення (PO – Production orale), письмове мовлення (PE – Production écrite).

Структурно-композиційна організація наукового лінгвістичного тексту, термінологічний апарат різних галузей лінгвістики і перекладознавства, специфіка використання граматичних форм, мовленнєві кліше, засоби реалізації категорії авторизації – знання цих аспектів наукового тексту є необхідною умовою для проведення самостійного наукового дослідження, оформлення його у вигляді дипломної роботи магістра, прилюдного захисту його результатів.

Формування у здобувачів вищої освіти ступеня магістра навичок аналізу наукового тексту з лінгвістичної проблематики є також важливим для подальшого їх використання у майбутній педагогічній діяльності, з огляду на те, що сучасні умови навчання іноземній мові у закладах вищої освіти вимагають від викладача звертатись до різних наукових лінгвістичних джерел для пояснення мовних явищ і фактів і, таким чином, забезпечення ефективної пізнавальної діяльності студентів.

В результаті вивчення аспекту "Комплексний аналіз наукового лінгвістичного тексту" студент повинен:

знати: особливості наукового стилю; активний словниковий запас, в тому числі термінологічний, який би відповідав реалізації певних мовленнєвих ситуацій та робив би можливою бесіду та дискусію на належному лексичному та граматичному рівні стосовно певного кола тем; принципи реферування наукового документа;

вміти: вільно, впевнено і правильно користуватися французькою мовою у професійних, наукових та інших цілях; розуміти інтегрований зміст і деталі наукових лінгвістичних текстів будь-якого рівня змістової і мовної складності; виокремлювати з текстів як експліцитну, так і імпліцитну інформацію, що міститься в них; адекватно перекладати на українську мову французькомовні наукові тексти з лінгвістичної та перекладознавчої проблематики; проводити

комплексний лінгвостилістичний аналіз (усно й письмово) наукових лінгвістичних текстів (вичленовувати основну ідею, виявляти особливості побудови; виокремлювати мовні засоби, що забезпечують семантичну ізотопію та когерентність тексту, сприяють реалізації комунікативної інтенції автора, творять його експресивність); на основі здійсненого аналізу скласти інформативний реферат тексту (*compte-rendu*) за вимогами, що пред'являються до письмових робіт студентів у французьких університетах.

Метою навчального посібника "Французькомовний науковий лінгвістичний текст" є формування і поглиблення знань студентів з мовно-стилістичних особливостей французькомовного наукового дискурсу, формування навичок реферування наукового тексту, збагачення лексичного запасу із фахової термінології.

Навчальний посібник укладений у відповідності до Навчальної та Робочої програм з дисципліни "Основна іноземна мова" і складається з трьох частин.

Перша частина (*Unité 1*) містить визначення й основні характеристики наукового стилю, принципи аналізу наукового лінгвістичного тексту, а також правила та вимоги до його реферування. Рівень засвоєння матеріалу перевіряється за допомогою питань для самоконтролю.

Друга частина (*Unité 2*) складається з 10 уроків, призначених для роботи під час аудиторних занять. Кожен урок містить автентичний текст (уривок з оригінальної французькомовної праці або стаття з наукового журналу). В навчальному посібнику представлені праці таких науковців в галузі лінгвістики та перекладознавства, як Ф. де Соссюр, Ш. Баллі, О. Соважо, Л. Теньєр, Л. Деруа, Ж. Мунен, Р. Якобсон, А. Мартіне, Ж. Дарбельне, І. Осекі-Депре. Обрані для опрацювання тексти охоплюють проблематику з загальної лінгвістики, граматики, лексикології, стилістики, перекладознавства. Тексти супроводжуються низкою завдань, які спрямовані на розвиток умінь, необхідних для формування у студентів механізмів поверхневого та глибинного розуміння змісту тексту. Вони покликані

сформувати і поглибити навички: визначення логічної структури тексту; виокремлення засобів забезпечення семантичної ізотопії тексту, лексичних та граматичних засобів його когезії, засобів авторизації; усної та письмової комунікації з фаху.

У третій частині (Unité 3) посібника наведено тексти із завданнями для самостійного опрацювання. Завдання для самостійної роботи студентів покликані сприяти розвитку аналітичного мислення студентів, розвивати навички писемного наукового мовлення.

Наприкінці навчального посібника містяться Додатки (Annexes A, B, C), в яких пропонується зразок комплексного аналізу лінгвістичного тексту, список французьких логічних конекторів, а також зразок реферату (compte rendu d'ouvrage) наукового лінгвістичного тексту.

Перша частина посібника розрахована на 6 год аудиторних занять та 8 год самостійної роботи, друга частина – на 42 год аудиторних занять та 44 год самостійної роботи. На виконання завдань, які містяться в третій частині, передбачається 40 год самостійної роботи.

UNITÉ 1 LE STYLE SCIENTIFIQUE

1.1. Caractéristique générale, marques spécifiques, genres

D'une manière très générale, **le style langagier** pourrait être défini comme un mode spécifique de réaliser l'objectif de la parole le plus caractéristique d'un type de communication donné. Les principaux styles fonctionnels du français moderne sont: *le style scientifique; le style journalistique; le style littéraire artistique; le style officiel, administratif ou d'affaires; le style de la langue parlé*. Certains chercheurs distinguent également les styles *épistolaire, technique et oratoire*.

En fonction de canaux de la transmission de l'information on distingue deux types de communication scientifique: la communication orale et la communication écrite.

La **communication scientifique orale** se présente sous plusieurs formes dont les plus répandues sont les communications à de conférences ou congrès (organisés d'une façon périodique). Ces événements visent à rassembler des chercheurs d'un domaine pour faire état de leurs avancées ainsi que de nouer et d'entretenir des contacts scientifiques. Parmi d'autres types de communication orale mentionnons des discussions entre chercheurs, présentations de soutenance de thèse, etc.

La **communication scientifique écrite** peut se présenter, elle aussi, sous différentes formes et sur plusieurs supports avec des objectifs variés. Ce sont:

Les *revues scientifiques* définies comme une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre déposé et composée d'une suite d'articles évalués par un comité de lecture en fonction de critères scientifiques.

La *littérature grise* renfermant plusieurs types de documents: rapports de conférences, thèses, etc. Ce sont des documents non publiés, appelés aussi "*la littérature souterraine*". Ces documents, destinés à un public restreint, circulent par des canaux formels tels que les bibliothèques et les centres d'information.

La *littérature interne* qui comprend les rapports préliminaires de fin de recherche, les correspondances entre les chercheurs, les rapports d'activités des laboratoires de recherche, etc.

La *littérature "utilitaire"* à laquelle se rapportent des documentations

de vulgarisation tel que des "magazines scientifiques" destinés à un public large.

Les *ouvrages scientifiques* ou *monographies*, publications scientifiques qui sont destinées aux étudiants, aux universitaires ou aux chercheurs et qui se différencient des autres par le volume, le contenu et la structure.

La communication scientifique se caractérise par une manière particulière d'utiliser les moyens d'expression du langage, c'est-à-dire par un style à part, appelé style scientifique. Le **style scientifique** est une manière d'écrire dont la forme et les règles sont propres à la science et à la rédaction de documents scientifiques. Le discours scientifique se rapporte à la transmission et à la vulgarisation des connaissances. L'objectif du discours scientifique est avant tout de conserver et d'archiver, sur des supports durables, les nouvelles données du savoir, d'informer de l'état de la science sur une question avec des chercheurs de même champ disciplinaire ou encore faire partager en vue de vulgariser ce savoir à un large public. Ses supports sont les ouvrages, les revues scientifiques spécialisés, les mémoires de fin d'études, etc. [16, p. 5]. "Le discours scientifique spécialisé concerne avant tout les chercheurs et les spécialistes d'une discipline donnée. Il se caractérise par la clarté et la précision, la qualité de la langue utilisée et la rigueur de l'argumentation, afin de transmettre un message destiné avant tout à informer d'autres chercheurs et spécialistes" [3, p. 4].

Selon Charles Bally, la langue scientifique est l'ensemble des moyens d'expression par lesquels l'esprit humain cherche à décrire la réalité ou à démontrer la vérité [11]. L'avantage de cette langue scientifique réside dans la minimisation de l'ambigüité. Pour J. Leclerc: "Contrairement au discours littéraire, qui se distingue par sa polysémie, le discours scientifique ne peut pas s'interpréter selon différents sens ; il est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif), de faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif) ou encore de convaincre (séquence textuelle de type argumentatif)" [3, p. 377].

Un texte scientifique obéit à des règles et à des codes particuliers au

niveau du contenu (lourd appareillage théorique et méthodologique, présentation de résultats nouveaux ou de synthèses critiques de l'état des connaissances dans un domaine particulier du savoir) et de sa forme (importance du paratexte, notes, références bibliographiques, annexes, tableaux, schémas, recours à un style impersonnel et utilisation d'un vocabulaire spécialisé). À travers son discours, le chercheur montre qu'il a intégré non seulement les connaissances de son domaine, mais aussi les savoir-faire, les codes, les valeurs, quand ce ne sont pas les tics [12, p. 107].

N'ayant pas pour objectif de donner une description exhaustive de la notion du style scientifique évoquons-en toutefois quelques éléments essentiels.

Les traits fondamentaux du style scientifique sont liés à des exigences traditionnellement imposées à l'information scientifique, telles que: ***clarté, précision, objectivité, caractère logique, abstrait et général.***

La clarté (la pertinence) de l'information scientifique est lié au souci d'assurer sa profonde compréhension (cette information a presque toujours un caractère univoque).

La précision de cette information est liée à l'emploi de la terminologie, des données numériques et techniques, des noms de chercheurs dont les travaux ont servi pour une recherche, des noms de lieux et d'organismes scientifiques, etc.

Le caractère logique se manifeste en ce qu'une idée découle de l'autre ce qui est explicité par des liaisons logiques entre les propositions.

La loi de **la compression** régissant l'information scientifique oblige le sujet du discours à rendre un maximum de l'information par un minimum de mots.

La tendance à l'objectivité est un trait dominant du discours scientifique qui exclut une appréciation personnelle, mais laisse toutefois transparaître la position subjective de l'auteur dans une polémique accompagnant souvent l'exposé scientifique.

Le style scientifique n'a pas de caractère homogène. La typologie des textes scientifiques est fondée sur quelques critères ce qui explique la diversité de classifications existantes. Citons-en quelques-unes. Ainsi, on différencie par exemple: a) suivant le média ou canal (textes oraux et écrits);

b) suivant la modalité de traitement textuel (description, narration, commentaire et leurs variations telles que compte-rendu, résumé, etc.; c) suivant le degré de spécialité des textes et leur perspective face au destinataire qui requiert un certain style: le style du chercheur (livres et revues), le style didactique (manuels et recueils destinés aux différents niveaux éducationnels) et le style encyclopédique. Ces trois derniers "sous-styles" constituent le champ central de la langue scientifique. [13]. Une typologie de sous-styles fonctionnels propres au discours scientifique est proposée, par exemple, par R. Gläser qui distingue le style académique ou technologique par rapport au style divulgateur, au style didactique et au style pratiqué dans la communication de tous les jours [22, p. 6].

Dans notre exposé sera adoptée la classification qui distingue les **sous-styles** suivants: *académique, didactique, de vulgarisation scientifique*. Chaque sous-style possède des genres qui lui sont propres. Ainsi pour le style académique dans sa forme écrite ce sont: articles de revues scientifiques, thèses, monographies, résumés etc., pour le style didactique: manuels, cours magistraux, pour le style de vulgarisation scientifique: articles et livres de vulgarisation scientifique.

1.2. Particularités linguistiques du texte scientifique

Comme tout discours scientifique, le discours linguistique est caractérisable par son idiomaticité, c'est-à-dire par une forme de préconstruit langagier et culturel que des particularités expressives permettent d'identifier avec plus ou moins de précision. Il s'agit donc là de spécificités propres aux discours de spécialité [4, p. 107].

Parmi les traits grammaticaux et lexicaux spécifiques des textes scientifiques en général¹ on peut citer ceux les plus pertinents:

- **Types de phrases: prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogatives, impératives et exclamatives)**

– Emploi de la **phrases déclaratives** (ou **énonciatives**) pour décrire un phénomène, énoncer un fait, rapporter les écrits d'un auteur, établir un rapport de cause à effet entre des faits, des phénomènes, formuler sa thèse,

¹ On envisage quelques traits spécifiques des textes consacrés aux problèmes linguistiques dans le paragraphe 1.3

exposer une thèse adverse, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.

– Emploi occasionnel de la **phrase interrogative** réservé à la formulation de la question principale à laquelle le chercheur tente de répondre dans son ouvrage et à certaines questions soulevées tout au long du travail.

– Emploi occasionnel de **phrases impératives** pour établir des liens avec le destinataire potentiel (le verbe est alors à la 1^{re} personne du pluriel).

– Absence de phrases exclamatives.

• **Tendance à la dépersonnalisation et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos**

– Prédominance du pronom indéfini *on*,

– Emploi du pronom de la 1^{re} personne du pluriel (pronom *nous* de modestie et déterminatifs *notre, nos*), le plus souvent dans l'introduction et la conclusion, dans les débuts de chapitres et les conclusions partielles afin d'explicitier des liens entre les paragraphes ou les différentes parties de l'ouvrage, dans l'analyse des résultats et la discussion générale, ainsi que dans les explications de la démarche méthodologique.

– Absence quasi-totale de la 1^{re} personne du singulier (*je, me, moi*), sauf dans les textes linguistiques (voir 1.3).

– Absence de la 2^e personne (*tu, te, toi, vous*).

– Emploi de phrases impersonnelles.

– Emploi de phrases passives sans complément d'agent.

• **Perspective atemporelle**

– Prédominance du présent de l'indicatif.

– Emploi occasionnel du passé composé et du futur, surtout dans les débuts de chapitres et les conclusions partielles de manière afin d'établir des liens entre les paragraphes ou les différentes parties de la recherche.

• **Complexité de la structure de la phrase**

– Emploi d'un nombre important de phrases à subordination mettant en relief le caractère complexe des phénomènes différents et les liens de cause et de conséquence qui existent entre des faits et des phénomènes.

– Présence fréquente de phrases coordonnées par *et, mais, car, c'est-à-dire, c'est pourquoi, puis*, etc. ou bien de phrases de juxtaposition.

– Emploi du participe passé dans le groupe nominal.

- **Souci de concision**

- Synthèses à l'aide de tableaux, de schémas.

- **Choix du mot juste, approprié et correct, selon la norme du français écrit standard (respect du "bon usage")**

- **Souci de la précision et de l'objectivité dans le choix du lexique**

- Absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante.

- Recours au sens propre des mots, au sens non connoté.

- Emploi du lexique spécialisé (terminologie propre à un domaine particulier) et semi-spécialisé (termes rattachés à plusieurs domaines).

- **Respect de la syntaxe du français et de son orthographe**

- **Liens entre les phrases et à l'intérieur des phrases**

- Présence de connecteurs logiques.

- Présence de chaînes de reprises.

1.3. Analyser un texte scientifique de linguistique

Une analyse de texte linguistique suppose quelques étapes: présentation générale du texte, analyse de son contenu, dégagement des procédés assurant la cohésion du texte étudié sur les plans thématique, logique lexical, grammatical, graphique.

La présentation du texte rassemble l'ensemble du "paratexte". Les premières informations à repérer avant la première lecture du texte sont donc: le nom de l'auteur; la nature du texte; la date de parution; le lieu de publication, les éditions.

Ensuite on fait une première lecture de survol afin de repérer les grandes lignes du texte et de son organisation.

Il est recommandé de faire une deuxième lecture à haute voix avant de procéder à une analyse détaillée. C'est à la façon de lire qu'on entend souvent si l'on a véritablement compris ou non tel ou tel passage du texte.

En lisant un texte on résume, mentalement ou par écrit, les différentes parties du texte. On peut également s'arrêter pour chercher au dictionnaire les mots inconnus. Pour s'assurer d'avoir bien compris un texte, on peut se poser les questions suivantes: de quoi est-ce que l'auteur parle (thème, sujet), quelle est la problématique (les questions que l'auteur examine), quelle est la thèse

(de quoi l'auteur veut-il convaincre le lecteur), quels sont les principaux arguments (idées ou faits avancés par l'auteur pour confirmer ou démontrer sa thèse)?

Tout écrit scientifique contient un thème (informations connues) sur laquelle le développement textuel amène un rhème (informations nouvelles). Par conséquent, le contenu sémantique du texte dans sa progression obéit à une double organisation. D'une part, il s'agit, de l'organisation énonciative (relation thème/rhème) et d'autre part, de l'organisation logique des éléments du texte. Ceci permet d'affirmer que le principe fondamental qui est à la base du texte scientifique c'est la cohésion. On distingue la cohésion au niveau de sens (la cohérence du texte) et au niveau de composition. La cohésion au niveau de sens concerne l'organisation des contenus de la représentation cognitive associée au texte tandis que la cohésion compositionnelle est établie au niveau linguistique du texte. Celle-ci est un lien harmonique entre les différents éléments intégrants d'un énoncé ou d'un paragraphe d'un texte.

Ainsi, en premier lieu dans l'analyse d'un texte scientifique on dégage le thème essentiel et les sous-thèmes, c'est-à-dire *la cohésion au niveau de sens* (du contenu). On explicite les idées exposées dans le texte en s'exprimant de façon claire. Il s'agit de démontrer la bonne compréhension du texte.

Vu que l'aspect sémantique dans un texte scientifique est d'une importance majeure on relève ensuite les procédés de *l'isotopie sémantique* assurant la cohésion du texte au niveau du contenu. Le concept d'isotopie, introduit par Algirdas-Julien Greimas dans sa "*Sémantique structurale*", fondamentale pour l'analyse du discours et la constitution du texte en objet scientifique, est défini en ces termes par l'auteur: "Ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et la réalisation de leurs ambiguïtés, qui est guidée par la recherche de la lecture unique" [17]. Le concept d'isotopie est en rapport avec la notion de champ lexical, elle permet cependant une appréhension plus large d'un thème qui se développerait dans un texte. Le champ lexical est en effet un ensemble de mots qui, par leur sens premier ou leur sens explicite renvoie au même thème. Par exemple les termes "signification", "vocable", "mot", "lexème" renvoient au domaine de

la linguistique. L'isotopie se présente dans un texte scientifique sous forme de *répétition lexicale, synonymes, antonymes, périphrases*.

L'étape suivante de l'analyse de texte consiste à relever les moyens assurant la *cohésion au niveau de composition* (la forme). La cohésion au *niveau compositionnel* est assurée par les moyens lexicaux, grammaticaux et graphiques.

Les moyens lexicaux assurant la cohésion sont des marques de références et des connecteurs (conjonctions, des adverbes, des mots déictiques, des prépositions) qui font progresser le texte et servent à orienter le lecteur sur l'information postérieure ou antérieure, ou bien à opposer des informations différentes, etc.

Ces marques de cohésion "ont pour fonction principale de relier ou de séparer les constituants textuels, et ainsi d'organiser entre elles les unités de sens. Elles oeuvrent donc, en compréhension, comme des instructions de traitement pour le lecteur, en lui indiquant le mode d'intégration à effectuer sur les énoncés. Une instruction de liaison peut être exprimée dans le texte par certaines anaphores, notamment lors de renvois pronominaux assurant la continuité thématique. La liaison peut également être traduite par les connecteurs lorsqu'ils revêtent soit une fonction de liage, enchaînant les segments textuels grâce à un élément répétitif, soit une fonction d'empaquetage; cette fonction permet d'effectuer un regroupement des éléments textuels, en fonction de contraintes locales (i.e., empaquetage additif) ou en tenant compte de la structure globale du texte (i.e., empaquetage intégratif) [15, p. 52].

Les connecteurs sont divers et sont classés par différents linguistes selon des critères variés. Ainsi, certains chercheurs ne distinguent qu'un seul groupe de connecteurs qu'on désigne comme connecteurs textuels proposant une classification détaillée: connecteurs additifs (*et, encore, également, etc.*), énumératifs (*d'abord, ensuite, finalement, premièrement, etc.*), transitifs (*d'autre part, en outre, etc.*), explicatifs (*car, en d'autres termes, c'est-à-dire, etc.*), illustratifs (*par exemple, en particulier, à savoir, etc.*), comparatifs (*ainsi, aussi, plutôt, etc.*), adversatifs (*or, en revanche, par contre, d'un côté, d'un autre côté, etc.*), concessifs (*toutefois, néanmoins, cependant, etc.*), causatifs/consécutifs/conclusifs (*donc, en effet, en conséquence, alors, etc.*),

résumatifs (*en somme, enfin, etc.*), temporels (*d'abord, ensuite, etc.*) et métatextuels (*cf., comme il a été signalé plus haut, voir p., etc.*) [19, p. 81-82]. Une classification plus générale distingue les connecteurs qui jouent un rôle dans l'exposition (connecteurs rhétoriques – *d'abord/ensuite/enfin; d'une part/d'autre part, etc.* ou indicateurs métatextuels – *voir plus haut, ci-dessus/ci-dessous, etc.*) et ceux qui jouent un rôle dans les démonstrations et les argumentations explicites.

Les moyens de cohésion grammaticaux sont:

- Le pronom indéfini *on* représente l'auteur ou des auteurs, avec ou sans inclusion du destinataire:

"**On** se propose dans le présent article d'étudier l'incidence du bilinguisme sur l'opération traduisante..." (J. Darbelnet, *Bilinguisme et traduction*).

- Le pronom personnel sujet *nous*, qui peut être un *nous* de modestie pour désigner l'auteur ou un *nous inclusif*, qui inclut en plus de l'auteur ou des auteurs, le destinataire latent:

"Mais **nous** négligerons volontairement ces derniers comme étant calqués sur les énoncés communicatifs..." (A. Martinet, *Éléments de linguistiques générale*).

- Le pronom personnel complément d'objet **nous**:

"... il **nous** échappe en parlant une foule de mots sans signification pour **nous**" (Ch. Bally, *Traité de stylistique française*).

- Les tournures impersonnelles avec *il*:

"... **il est clair** que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réalité..." (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*).

- Le système temporel exprimant les rapports de l'antériorité, de la postériorité, de la simultanéité (le présent qui est le plus fréquent, mais le passé composé, l'imparfait, le futur simple sont aussi utilisés).

- Les modes (l'indicatif est prédominant, cependant le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont également employés). Parmi les modes indirects c'est l'impératif qui joue un rôle particulier. Il est principalement utilisé à la première personne du pluriel (*rappelons, ajoutons, remarquons*)

dans l'emploi de *nous inclusif* pour renforcer le lien avec le destinataire latent:

"N'**oublions** pas que l'homme se laisse plus facilement guider par les apparences..." (J. Darbelnet, *Bilinguisme et traduction*)

- Les constructions passives (sans complément d'agent) qui contribuent à l'impersonnalité du texte, d'une part, et, d'autre part, servent à alléger la structure de la phrase:

" Ici, comme ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort" (A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*).

- La prédominance du type déclaratif sur les autres types des phrases. L'utilisation des phrases interrogatives, principalement comme question oratoire:

"... *qu'est-ce là sinon une locution à éléments interchangeables?*" (Ch. Bally, *Traité de stylistique française*)

- La mise en relief:

"**C'est** de ce terme **que** provient plus tard le mot français *truchement*" (I. Oseki-Dépré, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*).

Les moyens graphiques contribuent également à la cohésion du texte. Ce sont des tables, des schémas, des figures, des parenthèses, des guillemets et ce qu'on appelle "la mise en forme" (différents types de caractères: gras, italique). Par exemple, les schémas, les figures servent à expliciter ou bien à illustrer les idées de l'auteur, l'italique attire l'attention sur un passage important, concurremment au gras, ou sert à introduire une citation, ce qui se fait également à l'aide des guillemets.

Subjectivité dans les écrits scientifiques linguistiques. Comme on a déjà constaté dans le paragraphe 1.2, les textes scientifiques sont généralement considérés comme des écrits "neutres" où l'auteur se dissimulerait derrière la présentation de faits objectifs et des modalités de raisonnement partagés par la communauté scientifique. Cependant des travaux assez récents traitant ce sujet dans les dernières années montrent que ce trait ne caractérise pas tous les textes scientifiques et que dans certaines disciplines l'écrit scientifique est véritablement un texte argumentatif où la dimension rhétorique est fortement présente [23].

La présence de l'auteur dans un texte linguistique qui relève d'une subjectivité se manifeste par l'emploi à côté de *on* prédominant et *nous* assez fréquent dans des écrits scientifiques, du pronom de la première personne du singulier *je*, ce qui est considéré comme une sorte d'intégration totale du sujet parlant dans son énoncé, par exemple:

"En un certain sens, l'étranger qui apprend le français le "comprend" mieux que nous; *je* veux dire qu'il le saisit plus analytiquement que nous" (Ch. Bally, *Traité de stylistique française*).

La part subjective se marque également par des passages appréciatifs tels que des adverbes à valeur appréciative et adjectifs appréciatifs, par exemple:

"... le mot *demeure* est sur le même pied que *guise*, avec cette différence que *demeure*, en tant que mot isolé, est *parfaitement* vivant... " (Ch. Bally, *Traité de stylistique française*)

"*Vicieuse* à la base, cette classification est inconséquente à l'usage" (L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*)

La subjectivité est liée également à la notion de positionnement de l'auteur, défini comme "la façon dont l'auteur s'inscrit dans une communauté de discours, comment il s'évalue et évalue ses pairs, et quelles propositions propres il met en avant" [23, p. 338].

Le positionnement de l'auteur est traduit avant tout par des verbes de positionnement explicites, à savoir:

- des verbes qui expriment une *opinion* ou un *point de vue* (*penser, croire, considérer que, juger*), ou un *questionnement* (*se demander*);
- des verbes indiquant un *choix* (*choisir, retenir, opter pour...*), une *intention* (*vouloir, souhaiter, projeter*) ou des *hypothèses* (*supposer*);
- des verbes qui indiquent un *apport spécifique de l'auteur*, une *proposition* (*proposer*), une *preuve* ou une *démonstration* (*montrer, prouver*) ou bien des *résultats* (*dégager, souligner*).

Le positionnement de l'auteur implique également un jugement ou une évolution, par exemple, l'évaluation d'une théorie, d'un résultat, d'une démarche. L'analyse du texte doit donc concerner les moyens linguistiques utilisés à cette fin.

Comme le constatent certains auteurs [23, p. 340] les textes de

linguistique se caractérisent par une forte proportion de verbes de positionnement de toutes sortes, mais en particulier d'opinions, intentions, résultats et démonstrations.

Parmi les marqueurs de la subjectivité dans un texte linguistique une place particulière revient aux procédés stylistiques tels que métaphores, comparaisons, hyperboles, etc., par exemple:

"Ce qui est certain, c'est que l'orthographe est devenue **un épouvantail** qui effarouche ou éloigne bien des débutants" (Au. Sauvageot, *La position linguistique du français*)

"Les mots subsidiaires sont donc en quelque sorte **comme des satellites qui** seraient tombés sur l'astre autour duquel ils gravitaient" (L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*).

"Ceux-ci estiment en effet que l'acquisition du français, par la difficulté même qu'il oppose, est une école **incomparable** pour la pensée" (Au. Sauvageot, *La position linguistique du français*).

Ainsi, les textes scientifiques linguistiques se distinguent par l'accent mis sur une forme d'individualité et de créativité de l'auteur. Ce sont bien les moyens linguistiques permettant de mettre cet accent qui sont à relever lors de l'étude du texte².

1.4. Rédiger un compte rendu de texte

Le compte rendu est un texte oral ou écrit destiné à transmettre à un destinataire des informations sur le texte original, en mettant en relief l'idée principale exprimée et rendant compte des idées secondaires. Il s'agit de rendre compte des pensées de l'auteur tout en restant objectif.

La formation philologique requiert l'aptitude à démonter les mécanismes du discours scientifique, à en restituer la cohérence logique et à en souligner la progression argumentative, autrement dit, l'aptitude à présenter par écrit ou oralement un compte rendu de lecture.

La rédaction du compte rendu de texte contribue à développer les compétences dans le domaine de la linguistique, les capacités logiques ainsi

² Dans l'Annexe A on trouvera un exemple d'analyse d'un extrait de l'ouvrage de Ferdinand de Saussure "Cours de linguistique générale"

qu'à parfaire la maîtrise de la langue française des étudiants en master souhaitant embrasser une carrière universitaire ou celle de chercheur. Cet exercice est demandé dans des universités françaises.

Le compte rendu de livre est un court texte qui décrit le contenu d'un ouvrage, en restitue l'essentiel. Il condense et met en valeur les points importants du texte étudié, de manière structurée. Le but est de permettre au lecteur d'avoir un aperçu clair et efficace du texte présenté. On distingue des comptes rendus d'un ouvrage: comptes rendus *informatifs* et *critiques* (lorsqu'ils comportent une appréciation critique portée par l'auteur du compte rendu).

Le ***compte rendu informatif*** est un texte qui reprend de façon réduite les idées essentielles d'un autre texte (le texte étudié) et qui les explique. En règle générale, le compte rendu est écrit à la troisième personne et est composé de deux parties obligatoires: une courte introduction, un développement (résumé et explication du texte étudié). Une conclusion est optionnelle, parfois elle est nécessaire pour recentrer le compte rendu sur l'essentiel, parfois elle est superflue si elle ne fait que répéter ce qui est déjà dit clairement auparavant.

Dans un ***compte rendu critique*** qui comporte trois éléments obligatoires: une introduction, un développement (résumé et commentaire de texte), une conclusion après un bref résumé du document:

- on ressort, de façon logique et objective, les aspects positifs et négatifs du texte (commentaire de texte);
- on émet un jugement personnel pour déterminer la valeur du document, sa cohérence, la rigueur de l'argumentation, etc.;
- on peut s'appuyer sur d'autres auteurs pour fonder son propre jugement.

Pour réussir un compte rendu il est important de savoir bien lire le texte de départ (voir le tableau 1.1).

Comment lire un texte?

Lire le texte au minimum 2 fois / autant de fois qu'il est nécessaire pour repérer les idées et informations essentielles

Lecture d'un texte/ouvrage	Questions à se poser
1. Prendre connaissance du paratexte:	
auteur, titre, année de publication, source (s'il s'agit d'un ouvrage entier: page de titre, commentaire en quatrième de couverture, résumé, dédicace, épigraphe, préface), etc.	De quoi s'agit-il ? Thèmes généraux ? Mots clés ?
2. Première lecture:	
Séquencer le texte selon ses grandes parties, p. ex.: Introduction, Partie I, II, etc., Conclusion Souligner les mots ou expressions qui assurent l'articulation logique des idées : <i>En effet, car, or, par ailleurs, par conséquent, cependant</i> , etc.	Quelle est la thèse générale du texte? Quelle est sa progression ?
3. Deuxième lecture complète et attentive :	
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les couleurs, surligner, souligner ou encadrer : les arguments importants, les réflexions essentielles comme dans les conclusions • Quand une même idée est développée sur plusieurs paragraphes, les numéroter • De manière différente, souligner : les données précises (chiffre), les exemples, les illustrations, etc. utilisés pour appuyer la thèse de l'auteur 	Quel est le problème posé ? Quelles sont les idées principales de l'auteur ? Quelles sont les idées secondaires, les sous-thèmes traités par l'auteur?

Les points communs et les traits distinctifs des deux types de comptes rendus peuvent être résumés dans le tableau suivant:

Le compte rendu informatif (objectif)	Le compte rendu critique (subjectif)
C'est reprendre les faits, les idées et les informations de manière neutre et objective mais aussi indiquer dans quelle optique ces informations sont données	C'est aussi reprendre les faits, les idées et les informations mais en intégrant des commentaires dans lesquels sont incluses vos réactions et opinions personnelles
<p style="text-align: center;">Pour cela, il faut:</p> <p style="text-align: center;">1^{ère} partie: rédiger une introduction qui répond aux questions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui est l'auteur? • A qui est destiné le texte? • Sur quoi porte-t-il (le thème)? • D'où est extrait le texte (monographie, revue...)? • Quelle est sa date de publication? • Quelle est la maison d'édition (dans le cas d'un livre)? <p style="text-align: center;">2^{ème} partie:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte des principales idées et pensées (à la troisième personne du singulier "il") • Ne pas suivre obligatoirement l'ordre des idées du texte. Choisir un plan personnel • Employer des verbes introducteurs tels que: L'auteur estime/pense/explique que... • Garder l'essentiel de l'information (supprimer les exemple, les reformulations, les précisions) • Reformuler les principales idées (ne pas recopier des phrases intégrales du texte) • Relier entre elles les idées en employant les articulateurs logiques (<i>d'abord, en premier lieu, puis, ensuite, par ailleurs, enfin...</i>) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Éviter tout commentaire personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une conclusion contenant les différents commentaires

Remarque:

Dans le cadre du travail avec des textes scientifiques vous n'aurez à rédiger que des comptes rendus informatifs (objectif)³.

Conseils méthodologiques

En rédigeant un compte rendu il faut en respecter *les règles générales* [14, p. 91-92]:

- Ne jamais utiliser la première personne du singulier et du pluriel (*je, nous*): vous rendez compte de la pensée d'un auteur, on rapporte les

³ On propose des exemples du compte rendu d'ouvrage en Annexe C

propos essentiels du texte qu'il a rédigé. Il faut donc trouver des formules impersonnelles, indirectes ou entrer directement dans le vif du sujet.

- Éviter absolument de recopier des phrases du texte étudié: vous devez vous exprimer avec vos propres mots. Ne citez pas de passages du texte: synthétisez les idées qui vous paraissent importantes et reformulez-les.

- Respecter la longueur du compte rendu: vous ne devez pas excéder le 1/3 de la longueur du document de départ (une marge de 10 % de mots, en plus ou en moins, est toutefois tolérée).

- Respecter la règle générale du plan: une introduction suivie de deux, trois, quatre parties correspondant à deux, trois ou quatre idées essentielles.

- Organiser son plan: articulez chacune de vos parties les unes avec les autres. Dans chaque partie, vous présenterez une idée essentielle et les idées secondaires qui s'y rattachent.

- Présentez le plan de façon claire: détachez l'introduction, sautez une ligne à la fin de chaque partie.

Le compte rendu est évalué à partir de deux grands groupes de **critères**:

- Le respect des règles du compte rendu (sélection et reformulation des idées essentielles, organisation du travail).

- Les qualités linguistique du travail.

Questions de contrôle

1. Comment définit-on le style dans la linguistique?
2. Nommez les principaux styles fonctionnels.
3. Quels types de communication scientifique distingue-t-on selon les canaux de communication?
4. Donnez la définition du style scientifique.
5. Quels sont les traits fondamentaux du style scientifique?
6. Quels sous-styles existe-t-il au sein du style scientifique?
7. Caractérisez les particularités linguistiques du style scientifique.
8. Caractérisez les étapes de l'analyse d'un texte scientifique linguistique.
9. Donnez la définition des notions de l'isotopie sémantique et de la cohésion textuelle.
10. Nommez les marqueurs de subjectivité du texte linguistique.
11. Quels types de comptes rendus de texte existe-t-il?
12. En quoi consistent leurs traits distinctifs?
13. Quelles sont les règles essentielles de la rédaction d'un compte rendu?
14. D'après quels critères un compte rendu est-il évalué?

UNITÉ II. LIRE ET COMPRENDRE UN TEXTE SCIENTIFIQUE

LEÇON 1

Ferdinand de SAUSSURE

COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE



Ferdinand de Saussure (26 novembre 1857 – 22 février 1913) est un linguiste suisse, reconnu comme le précurseur du structuralisme en linguistique.

On estime qu'il a fondé la linguistique moderne et établi les bases de la sémiologie. Dans son *Cours de linguistique générale* (1916), publié après sa mort par ses disciples, il définit certains concepts fondamentaux (distinction entre langage, langue et parole, entre synchronie et diachronie, caractère arbitraire du signe linguistique, rapports syntagmatiques et rapports associatifs, etc.).

Première partie

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chapitre premier

NATURE DU SIGNE LINGUISTIQUE

§ 1. Signe, signifié, signifiant

Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. Par exemple:



: arbor



: equos

Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots [...]; elle ne nous dit pas si le nom est de nature vocale ou psychique, car *arbor* peut être considéré sous l'un ou l'autre aspect; enfin elle laisse supposer que le lien qui unit un nom à une

chose est une opération toute simple, ce qui est bien loin d'être vrai. Cependant cette vue simpliste peut nous rapprocher de la vérité, en nous montrant que l'unité linguistique est une chose double, faite du rapprochement de deux termes.

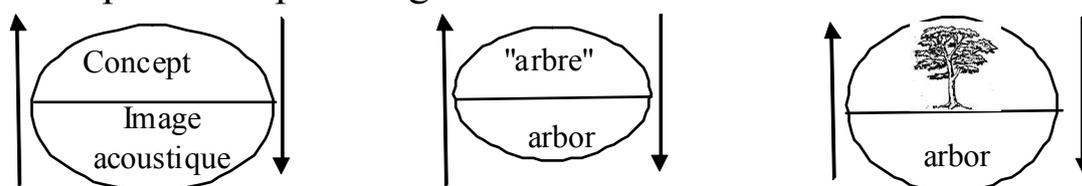
On a vu [...] à propos du circuit de la parole, que les termes impliqués

dans le signe linguistique sont tous deux psychiques et sont unis dans notre cerveau par le lien de l'association. Insistons sur ce point.

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler "matérielle", c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait.

Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langue. Sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou réciter mentalement une pièce de vers. C'est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu'il faut éviter de parler des "phonèmes" dont ils sont composés. Ce terme, impliquant une idée d'action vocale, ne peut convenir qu'au mot parlé, à la réalisation de l'image intérieure dans le discours. En parlant des sons et des syllabes d'un mot, on évite ce malentendu, pourvu qu'on se souvienne qu'il s'agit de l'image acoustique.

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces, qui peut être représentée par la figure:



Ces deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre. Que nous cherchions le sens du mot latin *arbor* ou le mot par lequel le latin désigne le concept "arbre", il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réalité, et nous écartons n'importe quel autre qu'on pourrait imaginer.

Cette définition pose une importante question de terminologie. Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique; mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). On oublie que si *arbor* est appelé

signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept "arbre", de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total.

L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le total, et de remplacer concept et image acoustique respectivement par *signifié* et *signifiant*; ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie. Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que nous ne savons par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en suggérant aucun autre.

Le signe linguistique ainsi défini possède deux caractères primordiaux. En les énonçant nous poserons les principes mêmes de toute étude de cet ordre.

§ 2. Premier principe: l'arbitraire du signe

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement: *le signe linguistique est arbitraire*.

Ainsi l'idée de "sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ö-r* qui lui sert de signifiant; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre; à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes: le signifié "bœuf" a pour signifiant *b-ö-f* d'un côté de la frontière, et *o-k-s* (*Ochs*) de l'autre.

Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai qu'elles n'apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence; c'est après bien des détours qu'on les découvre, et avec elles l'importance primordiale du principe.

Une remarque en passant: quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels – comme la pantomime – lui reviennent de droit. En

supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe. En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre), n'en sont pas moins fixés par une règle; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque. On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier.

On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple.

Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique); nous voulons dire qu'il est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité.

Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe:

1. On pourrait s'appuyer sur les *onomatopées* pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on ne le croit. Des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive; mais pour voir qu'ils

n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fagus* "hêtre", *glas* – *classicum*); la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique.

Quant aux onomatopées authentiques (celles du type *glou-glou*, *tic-tac*, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses, mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que limitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots (cf. *pigeon*, du latin vulgaire *pipio*, dérivé lui-même d'une onomatopée): preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

2. Les *exclamations*, très voisines des onomatopées, donnent lieu à des remarques analogues et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'une à l'autre (par exemple au français *aïe!* correspond l'allemand *au!*). On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminé (cf. *diable!* *mordieu!* = *mort Dieu*, etc.).

En résumé, les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique en partie contestable.

§ 3. Second principe: caractère linéaire du signifiant

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps: a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension: c'est une ligne.

Ce principe est évident, mais il semble qu'on ait toujours négligé de l'énoncer, sans doute parce qu'on l'a trouvé trop simple; cependant il est fondamental et les conséquences en sont incalculables; son importance est

égale à celle de la première loi. Tout le mécanisme de la langue en dépend [...]. Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps; leurs éléments se présentent l'un après l'autre; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps.

Dans certains cas cela n'apparaît pas avec évidence. Si par exemple j'accentue une syllabe, il semble que j'accumule sur le même point des éléments significatifs différents. Mais c'est une illusion; la syllabe et son accent ne constituent qu'un acte phonatoire; il n'y a pas dualité à l'intérieur de cet acte, mais seulement des oppositions diverses avec ce qui est à côté [...].

Ferdinand de Saussure

Cours de linguistique générale / préf. et éd. de Ch. Bally et A. Sechehaye. Paris: Payot, 1972. P. 97–103. (1^{re} édition Lausanne – Paris: Payot, 1916)

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractériser la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Pourquoi est-ce que la langue ne peut pas être considérée comme une nomenclature?
- 2) Qu'est-ce qui peut servir de preuve du caractère psychique de nos images acoustiques?
- 3) Quelle définition du signe linguistique F. de Saussure propose-t-il?
- 4) Quels sont les termes que F. de Saussure introduit pour désigner le concept et l'image acoustique?
- 5) En quoi consistent les deux caractères primordiaux du signe linguistique?

- 6) Quelle est la différence entre le signe linguistique et le symbole?
- 7) Que veut dire l'affirmation: "*le signe linguistique est immotivé*"?
- 8) Sur quoi pourrait-on s'appuyer pour prouver que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire?
- 9) Pourquoi est-ce qu'on peut négliger les deux objections qui pourraient être faites à l'établissement du premier principe?
- 10) Formulez le second principe et précisez quels sont les caractères du signifiant qu'il emprunte au temps?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Мовний знак; основна ознака (властивість); акустичний образ; психічний образ; поняття; загальноживаний; внутрішній (властивий); звуконаслідування; довільність знаку; слуховий; акт звукоутворення; невмотивований знак; умовність (домовленість); негативний бік; мовець; означуване; означальне.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. Les termes impliqués dans le signe linguistique sont unis dans notre cerveau par
2. Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais
3. Le signe linguistique est
4. Seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent
5. L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui
6. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner
7. Nous proposons de remplacer concept et image acoustique respectivement par
8. Puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire:
9. Le symbole a pour caractère de n'être jamais
10. Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule
11. Par oppositions aux signifiants visuels, les signifiants acoustiques ne

disposent que de

12. Les éléments des signifiants acoustiques forment

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Une vue simpliste; être consacré par la langue; être doué de qqch; une sonorité suggestive; donner lieu à qqch; il est aisé de f. qqch.

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) Ce terme, *impliquant* une idée d'action vocale, ne peut convenir qu'au mot parlé, à la réalisation de l'image intérieure dans le discours. 2) Ces deux éléments sont intimement unis et *s'appellent* l'un l'autre. 3) Il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent *conformes* à la réalité, et nous écartons n'importe quel autre qu'on pourrait imaginer. 4) Dans *l'usage courant* ce terme désigne généralement l'image acoustique seule. 5) On oublie que si *arbor* est appelé signe, ce n'est qu'*en tant qu'il* porte le concept "arbre". 6) Le signe linguistique ainsi défini possède deux *caractères* primordiaux. 7) La sémiologie devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels lui *reviennent* de droit. En supposant 8) Les signes de politesse n'en sont pas moins fixés par une règle; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur *intrinsèque*. 9) Le symbole n'est pas vide, il y a *un rudiment* de lien naturel entre le signifiant et le signifié. 10) Les onomatopées ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour *revêtir* celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.

4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbess et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métonymies, comparaisons, ...)?

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 2
Charles BALLY
TRAITÉ DE STYLISTIQUE FRANÇAISE

Charles BALLY (4 février 1865 – 10 avril 1947) est un linguiste suisse.



Il enseigne, en 1893, à l'École de commerce, puis au Collège, de 1900 à 1913, tout en étant privat-docent à l'Université, de 1893 à 1913. De 1913 à 1939, il occupe la chaire de linguistique générale et comparaison des langues indo-européennes, prenant la relève de son maître Ferdinand de Saussure, dont il dirige la publication, avec Albert Sechehaye en 1916, du *Cours de linguistique générale*, se fondant sur les notes de cours de six cahiers d'élèves. En 1937, à Paris, il est nommé docteur *honoris causa* de la Sorbonne.

Ch. Bally est le fondateur francophone d'une école de la stylistique, qu'il considère comme une branche de la linguistique.

Fixité variable des groupes de mots. Certains mots [...] tendent à se souder entre eux plus étroitement que d'autres, soit que leur groupement ait en lui-même quelque chose qui nous frappe, soit qu'il exprime une idée qui nous a particulièrement impressionnés; dans ces deux cas, la relation entre le fait de pensée et le fait de langage reste gravée dans la mémoire et tend à se reproduire dans le langage; lorsque l'association atteint son plus haut degré de cohésion, le groupe est définitivement consacré par l'usage. On peut donc dire que la combinaison des mots entre eux varie d'aspect dans les limites formées par deux cas extrêmes: 1) l'association se désagrège aussitôt après sa formation, et les mots qui la composaient recouvrent leur entière liberté de se grouper autrement; 2) les mots, à force d'être employés ensemble pour l'expression d'une même idée, perdent toute autonomie, ne peuvent plus se séparer et n'ont de sens que par leur réunion. On comprend qu'entre ces deux extrêmes il y a place pour une foule de cas intermédiaires qui ne se laissent ni préciser ni classer. Cela importe peu d'ailleurs; on connaît notre principe de recherche: pas de divisions rigoureuses, mais caractéristique des tendances générales et des faits typiques pouvant servir de points de repère. Comparons différentes combinaisons formées avec le verbe *avoir*: il est certain que, dans un

groupe comme *avoir une maison*, l'indépendance du verbe est absolue; d'autre part, on est sûr qu'il l'a perdue toute entière dans la locution *avoir lieu* (*cet événement a eu lieu l'année passée*), comme c'est le cas pour l'allemand *stattfinden*, qui a le même sens; mais quand on dit que quelqu'un *n'a pas de chance*, peut-on dire que le groupe *avoir de la chance* est entièrement libre ou entièrement lié? Ni l'un ni l'autre.

Les groupes consacrés par l'usage s'appellent locutions phraséologiques; nous nommerons séries celles où la cohésion des termes n'est que relative, et unités celles où elle est absolue. [...]

Unités phraséologiques. On dit qu'un groupe forme une unité lorsque les mots qui le composent perdent toute signification et que l'ensemble seul en a une; il faut en outre que cette signification soit nouvelle et n'équivale pas simplement à la somme des significations des éléments (ce qui du reste serait absurde). On peut comparer ce changement à celui qui résulte d'une combinaison chimique. Aussi les unités ne sont pas aussi difficiles à caractériser que les séries; un étranger est moins tenté de les traduire par leurs éléments; le sens total s'impose avec plus de force et le groupe se reproduit tel quel à chaque répétition; si en outre l'unité est d'un usage très fréquent, il est impossible de ne pas reconnaître que le groupe équivaut à un mot unique. C'est le cas par exemple de locutions adverbiales comme *tout à l'heure*, *tout de suite*, *à peu près*, *tout à fait*, *sans doute*, *sans cesse*, etc. C'est par ces groupes qu'il faut commencer; ensuite on étudiera les unités verbales, qui sont extrêmement nombreuses.

Toutefois l'instinct étymologique est si fort qu'on ne saurait prendre trop de précautions: ce sont ces précautions que nous allons essayer d'indiquer.

Indices de l'unité phraséologique. Il serait précieux de savoir à quels indices on reconnaît que l'usage a consacré l'unité d'un groupe. Nous décrirons quelques-uns de ces indices, en distinguant nettement ceux qu'on tire de la forme des locutions et ceux qui tiennent à la correspondance entre la forme et la pensée, c'est-à-dire à la manière dont les sujets parlants comprennent les locutions. Les premiers de ces indices peuvent être appelés extérieurs, les seconds intérieurs; les premiers sont peu sûrs ou tout à fait trompeurs; les seconds ont seuls une réelle importance.

Indices extérieurs. On croit reconnaître qu'il y a unité de groupement, quand on constate 1) qu'un groupe est composé de plusieurs mots séparés par l'écriture, 2) que ces mots sont disposés dans un ordre invariable et ne peuvent pas être séparés par d'autres mots, 3) qu'aucun des mots du groupe ne peut être remplacé par un autre mot. Or l'observation montre que ces conditions ne suffisent pas pour caractériser une locution phraséologique (puisque tout dépend de l'unité de conception), et inversement, qu'il y a des locutions parfaitement caractérisées qui ne répondent pas à ces conditions.

1° L'écriture peut fondre en un seul mot les différents termes d'une locution, comme cela se voit dans l'allemand *vielleicht* et le français *toujours* (= tous jours), ou, d'une manière moins évidente, dans *peut-être* (= peut être "kann sein"). Ce cas ne présente d'ailleurs aucun danger pour la compréhension du groupe; l'œil étant habitué à "voir" un seul mot, l'esprit n'est guère tenté de décomposer le groupe dans ses éléments. Un Allemand voit un mot dans *toujours*, comme il en voit un dans *vielleicht*; des mots comme *autour*, *malgré*, *partout*, *pourtant*, lui apparaissent comme des unités, parce que l'orthographe opère dans le même sens que l'esprit. Il y a même là un premier point de repère, un indice intérieur pour la compréhension d'autres groupes synonymes; il suffit de comparer *autour* et à *l'entour*, *malgré* et *en dépit de*, ou des contraires comme *partout* et *nulle part*, etc., pour se convaincre que les groupes disloqués par l'écriture sont tout aussi unis que ceux dont l'écriture a consacré l'unité, et ainsi on fait un premier pas vers la conception vraie des groupes, seul résultat qui importe.

2° Une locution peut parfaitement être coupée en deux par d'autres mots de la phrase, sans rien perdre de son unité. Pour se rendre compte de la chose, il suffit de penser aux verbes "séparables" de l'allemand; *abnehmen* reste une unité dans *Die Kälte hat abgenommen* ou *nimmt ab*, aussi bien que dans *wird abnehmen*. Ce phénomène, très remarquable au point de vue psychologique, se vérifie en français; la locution *le premier venu* (*der erste beste*) peut devenir *le premier homme venu* et n'en reste moins une locution; la négation *ne ... pas* est une unité phraséologique; d'une manière générale, on pourrait prouver qu'une foule de faits de

syntaxe ne sont que des groupements phraséologiques à éléments séparables.

3° Une locution peut avoir une partie fixe et une partie mobile ou interchangeable, c'est-à-dire que certains mots peuvent être remplacés par d'autres, sans que le groupe cesse d'être cohérent. Qu'on parle d'un *enfant bien élevé* ou d'un *enfant mal élevé*, dans les deux cas il y a unité de conception. Souvent la partie mobile d'une locution peut être formée de toute espèce de mots; c'est ainsi qu'on dit *regarder d'un air méchant, sévère, tendre*, etc.; on sait que les adverbes français en -ment étaient à l'origine des locutions à éléments interchangeables; en effet *fermement, lentement, ardemment*, etc., remontent à latin *firma mente* 'avec un esprit ferme', *lenta mente, ardente mente*, etc. De là aux faits de syntaxe pure, il n'y a qu'un pas; ainsi la notion d'appartenance ou de propriété est exprimée en français par des groupes comme *la maison de Paul* où *maison* et *Paul* peuvent être remplacés par n'importe quel substantif, la préposition étant la partie fixe du groupe; qu'est-ce là sinon une locution à éléments interchangeables?

Indices intérieurs. Les véritables indices auxquels on reconnaît un groupement phraséologique ne sont donc pas des signes extérieurs tenant à la forme des groupes; l'attention doit se porter plutôt sur ceux que fournit le fait de pensée comparé avec son expression. Ces critères-là sont précieux, mais aussi plus difficiles à connaître; en outre, aucun n'a un caractère de certitude absolue, et il faut se garder d'y voir des "recettes" infaillibles.

Équivalence avec un mot simple. L'indice le plus général, qui dispense de tous les autres, c'est la possibilité ou l'impossibilité de remplacer une locution par un mot unique, que nous appellerons "terme d'identification"; ainsi, au point de vue de l'idée pure, *prendre la fuite* équivaut sensiblement à *fuir*; *battre en retraite* à *se retirer*; *manière d'agir* = *procédé*; *en faveur d'un ami* = *pour un ami*; etc. Il s'agit de l'opération que nous avons appelée... identification des faits de langage [...]. On doit s'efforcer de trouver des termes exprimant la même idée de la façon la plus abstraite et la plus générale. Ce procédé n'est pas infaillible; il n'indique pas exactement le degré de cohésion des groupes, puisqu'on peut identifier

de cette façon les s é r i e s comme les u n i t é s; mais il ne trompe jamais complètement, parce qu'il repose sur une base logique.

Oubli du sens des éléments. Les autres indices que nous allons passer en revue n'offrent qu'une diversité apparente; ils se résument tous dans un fait très simple: l'oubli et l'incompréhension. Au fond, la cohésion des éléments d'une locution composée prouve que le sujet parlant ne pense pas aux mots isolés; il dit souvent, sans le savoir, des choses simplement absurdes ou qu'il se refuserait à dire s'il les comprenait. Un Français ne pense pas au sens des mots *maille* et *partir* dans l'expression *avoir maille à partir avec quelqu'un*; jamais il n'oserait dire qu'il *jette les yeux sur un objet* s'il pensait au sens réel du verbe *jeter*. On peut trouver cette vue paradoxale; mais l'on peut dire, plus paradoxalement encore: c'est une erreur de croire que, dans la pratique de la langue maternelle, on comprend tout ce qu'on dit ou écrit; il nous échappe en parlant une foule de mots sans signification pour nous, et nous conservons, à notre insu, une quantité de vestiges du passé de la langue dont nous ne saisissons pas le sens, même grossièrement. En un certain sens, l'étranger qui apprend le français le "comprend" mieux que nous; je veux dire qu'il le saisit plus analytiquement que nous; supériorité peu enviable, du reste, car, dans l'étude de la phraséologie, ce don d'analyse est aussi préjudiciable que dans l'étude des mots isolés; pour bien comprendre l'esprit d'une langue, il faut en ignorer beaucoup de choses.

Quoi qu'il en soit, de nombreux indices prouvent que les articulations qui relient les éléments d'un groupe ne sont plus saisies par la conscience, et que ces éléments eux-mêmes ne sont plus "pensés"; les rouages sont encrassés, si l'on peut dire. Ces indices ne permettent pas de découvrir toutes les unités phraséologiques, mais ils s'appliquent à l'immense majorité d'entre elles; ils montrent invariablement que l'esprit du sujet parlant est préoccupé de relier la locution totale à l'idée dont elle est le symbole, et que cette correspondance lui fait oublier la valeur des éléments isolés. Dans tous ces cas, il y a, d'une manière quelconque, incompréhension et oubli. Tantôt le sens même des mots qui composent la locution, est perdu, tantôt on ne saisit plus les rapports syntaxiques qui relient ces mots entre eux. [...]

Archaïsmes et expressions vieilles. Un indice important de groupement phraséologique, c'est la présence d'un archaïsme dans une expression. Mais d'abord il faut s'entendre sur le sens qu'il faut donner à ce terme. Pour nous, archaïsme n'est pas du tout synonyme d'expression vieillie et rare; sans compter qu'un archaïsme n'est pas nécessairement un mot! Lorsqu'un fait de langage est décidément sorti de l'usage, il fait l'impression de quelque chose d'aboli; c'est comme si un vestige d'une langue qui n'est plus renaissant pour un instant; tel est le cas p. ex. du verbe *occire* signifiant 'tuer'; ce mot qui n'est plus en usage et qui ou bien doit s'expliquer par lui-même, ou bien n'est pas compris du tout, fait immédiatement l'effet d'une expression vieillie.

Ce que nous entendons par archaïsme est tout autre chose, et cela était à prévoir: comme nous envisageons toujours un état de langage déterminé, sans l'expliquer par l'histoire, un archaïsme ne peut en faire partie que s'il est encore vivant. Cela semble paradoxal à première vue; mais voyons la chose de plus près. Soit le contexte: *brandir un bâton en guise de lance*; la locution *en guise de* est d'un usage constant, et pourtant le substantif *guise*, qui signifiait 'manière', est vieilli; un Français, interrogé à brûle-pourpoint, ne sait ce que c'est que la *guise*, mais il comprend sans effort *en guise de*. Le fait capital est donc que *guise* n'est vivant que grâce à son entourage, parce qu'il fait partie d'une locution; par là, il devient à son tour un indice du caractère locutionnel du groupe. Voilà ce qu'est pour nous un archaïsme.

Mais il y a archaïsme dans une foule d'autres cas où les mots ne sont pas en cause. Ainsi il y a des archaïsmes de sens. Quand on dit: *Il n'y a pas péril en la demeure*, le mot *demeure* est sur le même pied que *guise*, avec cette différence que *demeure*, en tant que mot isolé, est parfaitement vivant; mais il n'est plus employé dans le sens que suppose la locution (c. à d. 'attente, expectative'). Il y a perte de sens et non perte de mot; mais c'est exactement la même chose pour nous, puisque dans ce cas *demeure* est son propre homonyme.

Ce n'est pas tout: il y a aussi, il y a surtout des *archaïsmes de syntaxe*, et, chose plus surprenante, ces archaïsmes permettent parfois la création de néologismes! Ainsi la locution *faire panache* renferme un

archaïsme de syntaxe, et pourtant c'est une locution née d'hier; elle appartient au jargon des chauffeurs d'automobile. Ce qui est archaïque, c'est simplement l'absence d'article; cette absence était normale dans une certaine période de l'ancien français, mais la syntaxe actuelle rétablirait l'article si les mots composant l'expression avaient des valeurs réellement indépendantes, comme dans *faire du pain, faire un compte*, etc. L'absence du pronom sujet *il* est aussi un archaïsme de syntaxe et par conséquent un indice phraséologique (p. ex. dans *peut-être, n'importe*, etc.); il en est de même des constructions contraires à l'ordre usuel des mots (p. ex. *La ville fut prise sans coup férir*). Ces archaïsmes de syntaxe sont donc des "moules" ou des "poncifs" permettant la création de locutions nouvelles; ils se reproduisent, mais les produits de cette multiplication portent toujours la même marque que les locutions antérieures, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent, comme celles-ci, avoir qu'un caractère phraséologique; les groupes de mots indépendants n'en sont pas atteints.

Un archaïsme est donc un fait de langage qui, pris isolément, n'est pas compris du sujet parlant et ne devient intelligible que par sa présence dans un groupe de mots; ce groupe seul a un sens, l'esprit ne s'arrêtant plus à l'analyse des éléments. D'où cette conclusion importante; tout fait d'archaïsme est l'indice d'une unité dont il n'est qu'un élément, autrement dit, l'indice d'une unité phraséologique. Sans doute ce phénomène ne se vérifie pas dans tous les cas, mais la portée n'en est pas moins très grande.

Charles Bally

Traité de stylistique française. 2^e éd.

Premier volume. Première partie,
chapitre 2. Heidelberg: C. Winter, 1932.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions?
- 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quels sont les deux cas extrêmes de la fixité des groupes de mots?
- 2) Quel est le principe de recherche de Charles Bally?
- 3) Quelles sont les deux espèces de locutions phraséologiques?
- 4) Quel est le trait distinctif des séries?
- 5) Donnez la définition de l'unité phraséologique.
- 6) Avec quel phénomène l'auteur compare-t-il l'unité phraséologique?
- 7) Quels sont les traits de l'unité phraséologique?
- 8) Nommez les deux indices essentiels de l'unité phraséologique.
- 9) Nommez et caractérisez les indices extérieurs de l'unité phraséologique. Pourquoi ne sont-ils pas sûrs?
- 10) Nommez et caractérisez les indices intérieurs de l'unité phraséologique.
- 11) Qu'est-ce que Ch. Bally comprend sous le terme *archaïsme*?
- 12) Quelles variétés d'archaïsmes distingue-t-on? Citez-en des exemples.

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous et introduisez-les dans le contexte:

Різна стійкість; словосполучення; зростатися; входити до мови (бути прийнятим до ужитку); роз'єднуватися (розпадатися); мати тенденцію; з огляду на (завдяки); орієнтир (опорна точка); фразеологічний зворот; фразеологічна група; фразеологічна єдність; внутрішня ознака; незмінний порядок слів; елементи, які можна роз'єднати; взаємозамінні елементи; непохибний метод; слово-ідентифікатор; спаяність словосполучень; змістовий (значеннєвий) архаїзм; синтаксичний архаїзм; мовний факт; вийти з ужитку; застарілий вислів; матриця (модель); шаблон (трафарет).

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. Certains mots se souder entre eux plus étroitement que d'autres.
2. La relation entre le fait de pensée et le fait de langage reste gravée dans la mémoire et tend à se reproduire dans le langage; lorsque l'association atteint son plus haut degré de
3. L'association aussitôt après sa formation, et les mots qui la composaient recouvrent leur entière liberté de se grouper autrement.
4. On connaît notre principe de recherche: pas de divisions rigoureuses, mais caractéristique des tendances générales et des faits typiques pouvant

servir de

5. Nous nommerons celles où la cohésion des termes n'est que relative, et unités celles où elle est absolue.

6. Les groupes s'appellent locutions phraséologiques.

7. On dit qu'un groupe forme lorsque les mots qui le composent perdent toute signification et que l'ensemble seul en a une.

8. Nous décrirons quelques-uns de ces indices, en distinguant nettement ceux qu'on de la forme des locutions et ceux qui à la correspondance entre la forme et la pensée.

9. La cohésion des éléments d'une locution composée prouve que ne pense pas aux mots isolés.

10. On croit reconnaître qu'il y a unité de groupement, quand on constate que ces mots sont disposés dans un ordre

11. Il y a des locutions parfaitement caractérisées qui ne ... pas à ces conditions.

12. L'écriture peut en un seul mot les différents termes d'une locution.

13. L'œil étant habitué à "voir" un seul mot, l'esprit n'est guère tenté de le groupe dans ses éléments.

14. Ainsi on fait un premier pas vers la ... vraie des groupes, seul résultat qui importe.

15. Une locution peut parfaitement être coupée en deux par d'autres mots de la phrase, sans rien perdre de son

16. Une locution peut avoir une partie fixe et une partie mobile ou ..
.....

17. Les véritables indices auxquels on reconnaît un groupement phraséologique ne sont donc pas des extérieurs.

18. Ces critères-là sont précieux, mais aussi plus difficiles à connaître; en outre, aucun n'a un caractère de certitude absolue, et il faut se garder d'y voir des "recettes"

19. L'indice le plus général c'est la possibilité ou l'impossibilité de remplacer une locution par un mot unique, que nous appellerons

20. Les autres indices que nous allons ... n'offrent qu'une diversité apparente.

21. Nous conservons, à notre insu, une quantité de du passé de la langue.

22. Pour bien comprendre le ... d'une langue, il faut en ignorer beaucoup de choses.

23. L'esprit du sujet parlant est préoccupé de relier la locution totale à l'idée dont elle est le
24. Tantôt le sens même des mots qui composent la locution, est perdu, tantôt on ne saisit plus les syntaxiques qui relient ces mots entre eux.
25. Un indice important de groupement phraséologique, c'est la présence de dans une expression.
26. Pour nous, archaïsme n'est pas du tout synonyme de
27. Le fait capital est donc que *guise* n'est vivant que grâce à son , parce qu'il fait partie d'une locution.
28. Ces archaïsmes permettent parfois la création de
29. Il en est de même des constructions contraires à l'ordre des mots.
30. Ils se reproduisent, mais les produits de cette multiplication portent toujours la même que les locutions antérieures.

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Être consacré par l'usage; sortir de l'usage; des rouages encrassés; voir qqch de plus près; à brûle-pourpoint; être en cause; être né d'hier; opérer dans le même sens.

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) Le groupe se reproduit *tel quel* à chaque répétition. 2) On peut donc dire que la combinaison des mots entre eux *varie d'aspect* dans les limites formées par deux cas extrêmes. 3) On doit s'efforcer de trouver des *termes* exprimant la même idée de la façon la plus abstraite et la plus générale. 4) Un archaïsme est donc un fait de langage qui, pris isolément, n'est pas compris du *sujet parlant*. 5) Certains mots peuvent être remplacés par d'autres, sans que *le groupe* cesse d'être cohérent. 6) Tantôt le *sens* même des mots qui composent la locution, est perdu. 7) Le fait capital est donc que "guise" n'est vivant que grâce à *son entourage*. 8) Il devient à son tour *un indice* du caractère locutionnel du groupe. 9) Ce mot n'est plus *employé* dans le sens que suppose la locution. 10) La syntaxe actuelle rétablirait l'article si les mots *composant* l'expression avaient des valeurs réellement indépendantes. 11) Ainsi la locution "faire panache" *renferme* un archaïsme de syntaxe.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 3
Lucien TESNIÈRE
ÉLÉMENTS DE SYNTAXE STRUCTURALE



Lucien TESNIÈRE (13 mai 1893 – 6 décembre 1954) est un linguiste français.

Professeur à Strasbourg (1924), puis à Montpellier (1937), il a publié des travaux sur les langues slaves, mais il est surtout connu pour sa théorie syntaxique originale, exposée dans son livre posthume *Éléments de syntaxe structurale* (1959), où il propose une formalisation des structures syntaxiques de la phrase, en s'appuyant sur des exemples tirés d'un grand nombre de langues.

CHAPITRE 27. - Les espèces de mots traditionnelles

1. — La syntaxe traditionnelle distingue **dix espèces de mots**, qu'elle appelle les **parties du discours** et qu'elle retrouve plus ou moins dans la plupart des langues : l'article, le substantif (nom), l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

2. — Cette classification, qui repose sur un empirisme vague et stérile et non sur une doctrine précise et féconde, ne résiste pas à l'examen.

3. — En effet, une bonne classification ne peut, de toute évidence s'appuyer simultanément sur plusieurs caractères. Aussi est-on amené à distinguer les caractères essentiels des caractères secondaires, ou, pour emprunter la terminologie des logiciens, les caractères dominateurs des caractères subordonnés. C'est le principe de la subordination des caractères qui mène à établir une hiérarchie des critères, le plus important servant à déterminer les classes, le second les sous-classes, et ainsi de suite.

4. — Or la classification traditionnelle en dix espèces de mots est fondée simultanément sur les trois critères de la nature, de la fonction et de la position.

5. — En effet, le verbe, le substantif, l'article et le participe sont définis et nommés en considération de leur nature propre.

6. — Le pronom, qui remplace le nom, l'adjectif, qui accompagne le substantif, l'adverbe, qui accompagne le verbe, et la conjonction, qui relie les

mots, sont définis et nommés en considération de leur fonction.

7. — Enfin la préposition, qui est placée devant le substantif, et l'interjection, qui est interjetée dans le discours, sont définies et nommées en considération de leur position.

8. — Vicieuse à la base, cette classification est inconséquente à l'usage, puisqu'elle mène à dire par exemple que dans le latin *mecum* "avec moi", la préposition se place après le pronom (cf. chap. 160, § 6), ou que le mot français *oui*, qui n'accompagne jamais le verbe est un adverbe.

9. — Le procès de la classification traditionnelle des espèces de mots n'est d'ailleurs plus à faire. Et J. Vendryès a pu écrire dès 1921 : "La difficulté de classer les parties du discours est telle qu'on n'est pas arrivé jusqu'ici à une classification satisfaisante"⁴.

10. — Malgré l'embarras d'une classification aussi imparfaite on se tire néanmoins toujours d'affaire en qualifiant de sous-entendus les mots dont l'absence s'accorde mal avec les explications préconisées, et d'explétifs ceux dont on ne sait que faire.

11. — Ces deux termes à tout usage sont, en raison de leur commodité même, extrêmement dangereux, car ils ne servent pratiquement qu'à masquer l'incompréhension des grammairiens. Ils permettent en effet d'expliquer la syntaxe de n'importe quelle langue par celle de n'importe quelle autre. Aussi doit-on n'en user qu'avec la plus extrême circonspection (v. chap. 195, § 9).

12. — En fait, la langue dont la grammaire vient ainsi se substituer à celle que l'on prétend étudier est la plupart du temps le latin. Celui-ci jouit en effet dans nos sociétés humaines d'un certain nombre de positions-clés. Les études de lettres commencent par lui. Il est à la base de la formation des grammairiens. En particulier, les missionnaires, qui sont souvent les premiers à étudier les idiomes exotiques, en sont imprégnés depuis le séminaire.

13. — Cette substitution se réalise par le mécanisme suivant. Si d'aventure la langue étudiée se trouve avoir le même nombre de mots que le latin, la syntaxe latine s'y applique, par définition, d'une façon on ne peut plus adéquate! La langue étudiée présente-t-elle maintenant par malheur un mot de moins que ne le veut la typologie latine, qu'a cela ne tienne, il est sous-entendu! La langue étudiée présente-t-elle au contraire un mot de plus que ne

⁴ *Le langage*, p. 136.

l'exige la typologie latine, la difficulté n'est pas plus grande: le mot est explétif! Passez muscade! Et voilà, Monsieur, pourquoi votre fille est muette!

CHAPITRE 28. – Mots pleins et mots vides.

1. — Il y a deux espèces de mots essentielles, les mots pleins et les mots vides.

2. — Les mots pleins sont ceux qui sont chargés d'une fonction sémantique, c'est-à-dire ceux dont la forme est associée directement à une idée, qu'elle a pour fonction de représenter et d'évoquer. Ainsi fr. *cheval*, all. *Pferd*, angl. *horse*, lat. *equus*, etc... sont des mots pleins, parce que leur forme, c'est-à-dire les phonèmes (ou les lettres) qui les composent suffisent à évoquer l'idée d'un cheval.

3. — Les mots vides sont ceux qui ne sont pas chargés d'une fonction sémantique. Ce sont de simples outils grammaticaux⁵ dont le rôle est uniquement d'indiquer, de préciser ou de transformer la catégorie des mots pleins et de régler leurs rapports entre eux.

4. — Ainsi fr. *le*, all. *das*, angl. *the*, etc., sont des mots vides, parce qu'ils n'évoquent rien par eux-mêmes et qu'ils ne servent qu'à déterminer les catégories dont relèvent les mots *cheval* (substantif, masculin, singulier), *Pferd* (substantif, neutre, singulier, nominatif), *horse* (substantif, singulier).

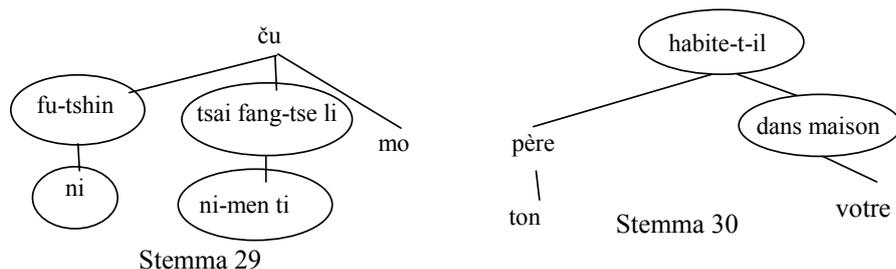
5. — Ce que nous appelons respectivement les mots pleins et les mots vides sont des notions dont semblent être assez voisines celles que certains linguistes désignent souvent, et bien qu'ils soient loin d'être d'accord entre eux, par les termes de sémantèmes et de morphèmes (cf. chap. 23, § 10).

6. — La distinction des mots pleins et des mots vides n'est rigoureuse que dans certaines langues, en particulier en chinois. C'est d'ailleurs à la stylistique du chinois que sont empruntés les termes de mots pleins et de mots vides.

7. — Ainsi dans la phrase chinoise : *ni fu-tshin ču tsai ni-men ti fang-tse li mo?* "ton père habite-t-il dans votre maison ?" (v. St. 29 et 30), les mots *fu tshin* "père", *fang-tse* "maison" et *ču* "habite" sont nettement pleins, tandis que les mots *ti* (marquant du complément déterminatif), *tsai*

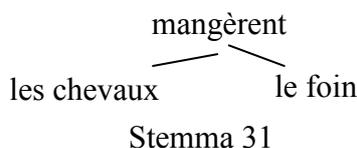
⁵ Damourette et Pichon disent très heureusement des "struments", d'autres ont proposé "mots-charnières".

(marquant du locatif), *li* "dans" et *mo* (marquant de l'interrogation) sont nettement vides.



8. — Beaucoup de langues, et notamment nos langues d'Europe, c'est-à-dire celles qui nous intéressent plus particulièrement, réunissent souvent dans le même mot des éléments pleins et des éléments vides. Nous qualifierons les mots de ce type de **composites**.

9. — Ainsi dans la phrase française: *Les chevaux mangèrent le foin* (v. St. 31), les mots *chevaux* et *mangèrent* sont composites, puisqu'ils comportent à la fois des éléments pleins comme *mang-* et des éléments vides comme *-èrent*, et que les deux éléments sont même si intimement associés dans *chevaux* qu'il est malaisé d'en faire le départ avec précision.



10. — Il va sans dire que **les** mots composites doivent être considérés syntaxiquement comme mots pleins, puisqu'ils sont chargés, de par leur élément plein, de la fonction sémantique inhérente aux mots pleins.

11. — Le **style télégraphique**, qui vise à supprimer, dans un but d'économie, tous les mots qui ne sont pas rigoureusement indispensables à la compréhension d'un texte, consiste à conserver les mots pleins en éliminant les mots vides.

12. — Ainsi le télégramme français *Arriverai Paris demain train huit heures* se comprend aisément comme *j'arriverai à Paris demain par le train de huit heures*, tandis que les mots vides de cette phrase n'auraient, à eux seuls, aucun sens: *l', a, par, le, de*.

13. — Au cours du développement **historique** des langues, les mots pleins ont **tendance à se vider** de leur contenu sémantique pour devenir les outils grammaticaux que sont les mots vides. Aussi nombre de mots

vides s'expliquent-ils comme d'anciens mots pleins, tandis que l'inverse ne s'observe jamais, p. ex. lat. *qua re* > fr. *car*; lat. *illam* > fr. *la*; i. e. **aug-* (cf. lat. *aug-eo* "j'augmente") > all. *auch* "aussi"; i.e. **me/og* "pouvoir" (cf. all. *ich mag* "je peux bien") > lat. *magis* "plus" > fr. *mais*; lat. *de* "du haut de" > fr. *de*.

14. — Les idées exprimées par les mots pleins ne pouvant être saisies qu'à travers la trame des catégories grammaticales (v. chap. 24, § 4), les mots pleins relèvent essentiellement de la **syntaxe catégorique**.

15. — Les mots vides au contraire, n'ayant à intervenir, en tant qu'outils grammaticaux, que pour permettre l'édification structurale de la phrase, relèvent essentiellement de la **syntaxe fonctionnelle**.

16. — Ainsi l'opposition entre **mots pleins et mots vides** n'est que la réplique de l'opposition entre **syntaxe statique et syntaxe dynamique** (v. chap. 25, § 10).

17. — Notons qu'il est très difficile de **vider** complètement de sa valeur sémantique un mot plein et d'arriver à le concevoir comme un mot vraiment vide. C'est l'occasion de nombreuses fautes de traduction.

18. — C'est ainsi que les **prépositions** françaises sont fort souvent vides, ce que nombre d'usagers d'autres langues, en particulier des langues germaniques et slaves, arrivent difficilement à concevoir. La chose ressort à l'évidence du fait divers suivant, que j'ai relevé dans un journal de Strasbourg, et dont la rédaction française révélait évidemment, par sa conception concrète (mot plein) de la préposition *de* (mot vide) un rédacteur du cru, qui substituait inconsciemment la typologie locale à celle du français : *Elle reçut un coup de revolver dans le joie de son fiancé. "Elle reçut de son fiancé un coup de revolver dans le joie"*.

19. — De même les francophones ont beaucoup de peine à vider l'adjectif russe *свой*, qui contient la notion de **réfléchi** pur, de la notion de personne à laquelle celle-ci est constamment associée dans notre langue. Il suffit pour s'en convaincre de demander à un francophone, même intellectuel et prévenu, de découvrir le sens d'une expression comme le russe *своя карета*. J'ai fait maintes fois l'expérience. Les francophones interrogés se débarrassaient difficilement de la notion de "sa voiture" ou à la rigueur "ma voiture", "notre voiture", "leur voiture", pour arriver à

comprendre correctement "une voiture de maître", c'est-à-dire "une voiture que l'on (*on* impersonnel) possède en propre" (cf. chap. 103, §§ 6, 11).

CHAPITRE 29. — Mots constitutifs et mots subsidiaires.

1. — A la distinction entre les mots **pleins** et les mots **vides** sur le plan sémantique correspond sur le plan **structural celle entre les mots constitutifs** et les mots **subsidiaires**.

2. — Nous appellerons **constitutif** tout mot susceptible d'assumer une fonction structurale et de former nœud (v. chap. 3, § 2 et 3). Ainsi dans le membre de phrase fr. *le livre d'Alfred* (v. St. 21), les mots *livre* et *Alfred* (v. St. 21), sont constitutifs.

3. — Inversement nous appellerons **subsidiaire** tout mot qui n'est pas susceptible d'assumer une fonction structurale et de former nœud. Ainsi, dans la phrase précédente, les mots *le* et *de* sont subsidiaires.

4. — Il résulte de ce qui précède qu'un mot subsidiaire, puisqu'il n'est pas susceptible de constituer par lui-même un nœud, ne peut apparaître qu'à **l'intérieur d'un nucléus** à côté du mot constitutif qui est le centre structural de ce nucléus. Ainsi, dans la phrase précédente, le mot subsidiaire *d'* apparaît à l'intérieur du nucléus dont le centre structural est le mot constitutif (v. St. 32).

5. — Le sort de tout mot subsidiaire est ainsi **intimement lié** à celui du mot constitutif dans le nucléus duquel il se trouve (v. chap. 3, §4).

6. — Les mots constitutifs sont toujours autonomes, c'est-à-dire qu'ils conservent leur individualité pleine et entière (v. chap. 11, § 6). Ils sont donc quelque chose par eux-mêmes et ils peuvent se rencontrer dans la phrase sans être accompagnés de mots subsidiaires. Ainsi dans la phrase *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6), chacun des trois mots *Alfred*, *frappe* et *Bernard* sa suffit à lui-même.

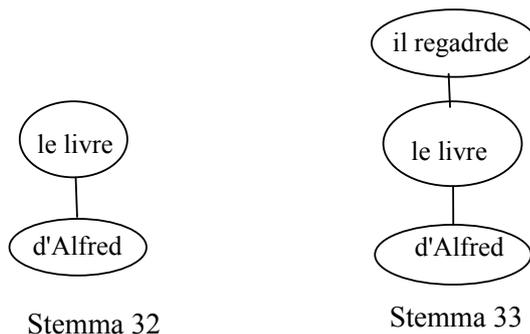
7. — Au contraire, les mots subsidiaires n'ont pas d'autonomie. Ils ne sont rien par eux-mêmes et ne peuvent se rencontrer dans la phrase indépendamment des mots constitutifs qu'ils ont pour fonction d'accompagner, dont ils sont de véritables **satellites**, avec lesquels ils forment nucléus, et auxquels ils tendent à **s'agglutiner** (v. chap. 11, § 5).

8.— Ainsi l'article français *le* ne saurait se concevoir sans le substantif qu'il détermine, p. ex. *le livre*. De même l'indice personnel fr. *il* ne saurait se

concevoir sans le verbe dont il a pour mission d'indiquer la personne, p. ex. *il chante*, cf. aussi fr. *le* dans *donne-le-moi*.

9. — En d'autres termes, les mots constitutifs sont comme les **pierres** de construction de la phrase, tandis que les mots subsidiaires ne sont que le **ciment** qui sert à assurer plus de cohésion à leur agencement.

10. — Ayant seuls qualité pour intervenir par eux-mêmes comme éléments structuraux de la phrase, les mots constitutifs sont seuls qualifiés pour intervenir par eux-mêmes dans le stemma.



11. — Inversement les mots subsidiaires, n'ayant pas qualité pour intervenir par eux-mêmes comme éléments constitutifs de la phrase, ne peuvent figurer, par eux-mêmes dans le stemma. Ils n'y apparaissent que comme séides des mots pleins, et dans le même cercle de nucléus (v. chap. 22, § 16).

12.— Ainsi dans la phrase : *il regarde le livre d'Alfred* (v. St. 33), les trois mots subsidiaires *il*, *le* et *de* (*d'*) apparaissent respectivement dans le même cercle de nucléus que les mots constitutifs *regarde*, *livre* et *Alfred*.

13. — Les mots **constitutifs** sont par définition des **morphèmes**, puisqu'ils assurent une fonction structurale (v. chap. 23, § 10).

14. — Parallèlement, mais sur le plan sémantique, les mots pleins sont par définition des sémantèmes, puisqu'ils assurent une fonction sémantique (v. chap. 23, § 10).

15.— Le plus souvent, les mots **constitutifs** sont en même temps **pleins**, et inversement. Ainsi dans l'exemple ci-dessus, *Alfred* est à la fois constitutif, puisqu'il forme *n̄ud*, et plein, puisqu'il a charge sémantique.

16. — Mais il arrive qu'un mot **constitutif** soit **vide**. Il doit alors être contre-balancé par un mot **plein subsidiaire**, et nous sommes en présence d'un nucléus dissocié (v. chap. 23, § 7).

17. — Du point de vue historique, les mots subsidiaires sont en

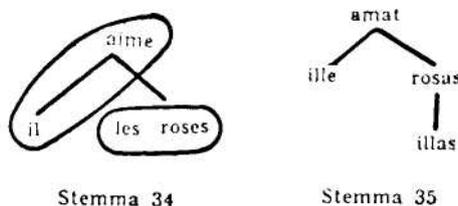
général d'anciens mots constitutifs, qui ont peu à peu perdu leur autonomie au cours des âges. Ainsi l'indice personnel français *il*, qui est un mot subsidiaire, puisqu'il ne saurait s'employer seul et sans verbe, n'est que la forme prise en français par un démonstratif latin du type de *ille*, qui était un mot autonome. L'indice personnel subsidiaire *il* était d'ailleurs encore un pronom personnel autonome en vieux-français, cf. *Ne vus ne il n'i porterez les piez*. "Ni vous, ni lui n'y porterez les pieds". (*Chanson de Roland*, 260).

18. — Le mot constitutif qu'accompagne un mot subsidiaire est généralement celui dont il dépendait **quand il était autonome**.

Le rapport structural de mot constitutif à mot subsidiaire est donc en principe le même que celui de régissant à subordonné. Mais tandis que la connexion entre le régissant et le subordonné implique une certaine distance entre les deux, cette distance est réduite à néant entre le mot constitutif et le mot subsidiaire qui l'accompagne. Les mots subsidiaires sont donc en quelque sorte comme des satellites qui seraient tombés sur l'astre autour duquel ils gravitaient. C'est pourquoi il convient de les représenter à l'intérieur du même cercle de nucléus en ne laissant subsister les traits de connexion qu'à titre purement étymologique.

19. — On admettra donc une fois pour toutes que tout trait de connexion contenu à l'intérieur d'un nucléus n'a par définition qu'une valeur étymologique.

20. — On peut ainsi traduire graphiquement la différence structurale profonde entre le français *il aime les roses* et son prototype ancestral latin *ille amat illas rusas* par la différence entre les deux Stemmas 34 et 35.



21. — L'évolution sémantique des mots et la genèse des mots vides étant indépendantes de l'évolution structurale et de la genèse des mots subsidiaires, il arrive que ce soit le mot plein subordonné qui devienne le mot constitutif. En pareil cas, et contrairement à ce qui a été observé dans le paragraphe précédent, le mot constitutif qu'accompagne le mot

subsidaire est celui que ce dernier régissait quand il était autonome. C'est le cas des adverbes de manière français, où l'élément subsidiaire *-ment* provient du mot autonome latin *mente* : *bona mente* "dans un bon esprit" > : fr. *bonnement* (v. St. 36 et 37).

mente
|
bona

Stemma 36

bonne-ment

Stemma 37

CHAPITRE 30. — Mots variables et mots invariables

1. — Si la distinction entre les mots pleins et les mots vides est d'ordre sémantique et celle entre les mots constitutifs et les mots subsidiaires d'ordre structural, la distinction entre les mots variables et les mots invariables est d'ordre morphologique.

2. — Cette dernière distinction n'a donc pas à être envisagée pour elle-même dans un exposé consacré à la syntaxe structurale.

3. — Néanmoins il peut n'être pas sans intérêt d'étudier les rapports entre la variabilité des mots et leur caractère structural ou sémantique.

4. — Les mots constitutifs sont susceptibles d'être variables, puisque le marquant de la variation est un élément subsidiaire vide et qu'ils sont susceptibles de s'agglutiner des éléments subsidiaires. Tel est par exemple le cas de fr. *cheval*, pl. *chevaux*, angl. *horse*, pl. *horses*, all. *Pferd*, pl. *Pferde*.

5. — Mais ce n'est là qu'une simple possibilité, elle n'est pas toujours mise à profit, et nombre de mots **constitutifs** sont invariables.

C'est en général le cas des adverbes: fr. *lentement*, angl. *slowly*. C'est en anglais, le cas de l'adjectif : *two beautiful books* "deux jolis livres".

6. — Au contraire les mots **subsidiaires**, ne jouissant pas de l'autonomie qui seule leur permettrait de s'agglutiner d'autres éléments, restent en principe **invariables**: p. ex. fr. *de*, all. *von*, angl. *of*.

7. — Mais si les mots **subsidiaires** ne sont pas en état, actuellement, de s'agglutiner d'autres éléments, ils ont pu le faire du temps où ils étaient eux-mêmes autonomes et constitutifs. Ils pouvaient alors être variables, et il arrive qu'ils le soient restés même comme mots subsidiaires. La variabilité des mots subsidiaires est donc un fait de survivance. Tel est en français le cas

de l'article *le, la, les*, ou des indices personnels *il, elle, ils, elles*.

8. — Si la variabilité des mots est ainsi en étroite corrélation avec leur caractère structural constitutif ou subsidiaire, par contre elle n'est **nullement liée à leur caractère sémantique** plein ou vide, sauf bien entendu indirectement dans la mesure où les mots constitutifs tendent à être en même temps pleins (v. chap. 29, § 15).

9. — Certes les mots-**pleins** sont souvent **variables**, cf. fr. *cheval*, pl. *chevaux*, et les mots **vides invariables**, cf. fr. *de*. Mais la corrélation n'a rien d'obligatoire.

10.— C'est ainsi qu'on trouvera nombre de mots **pleins invariables**: fr. *lentement*, angl. *(two) beautiful (books)*.

11. — Inversement on trouvera des mots **vides variables**. Tels sont par exemple les verbes auxiliaires vides : fr. *être*, all. *sein*, angl. *(to) be*.

12. — On notera que la **variabilité** d'un mot vide n'est pas un obstacle à son **agglutination**. Ainsi dans le futur fr. *(je) parlerai, (tu) parleras, (il) parlera*, les désinences *-ai, as-, -a* ne sont autres que les formes de présent du verbe *avoir* (*j'*) *ai, (tu) as, (il) a*. Or l'agglutination en est complète sans qu'ils aient pour cela cessé d'être variables.

13. — On notera également que, sous sa forme variée, un mot plein devient automatiquement **composite**, parce que le marquant de la variation est un élément vide ayant valeur grammaticale. Dans les langues où, comme en chinois, il n'y a que des mots pleins et des mots vides, mais pas de mots composites, les mots pleins sont par définition toujours invariables.

Lucien Tesnière

Éléments de syntaxe structurale. Paris: Klincksieck, 1959. P. 52–59.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

1) Quelles sont les parties du discours qu'on distingue dans la grammaire

traditionnelle ?

- 2) Pourquoi la classification traditionnelle des parties du discours est-elle imparfaite ?
- 3) Sur quels critères cette classification est-elle fondée ?
- 4) Pourquoi c'est la grammaire latine qui sert de référence pour expliquer la répartition des mots en parties du discours dans d'autres langues ?
- 5) D'après quel critère Lucien Tesnière distingue-t-il *les mots pleins* et *les mots vides* ?
- 6) Quels mots appelle-t-on "composites" ? Citez-en un exemple.
- 7) Quel critère se trouve à la base de la distinction des mots constitutifs et des mots subsidiaires ? Quelle définition l'auteur en propose-t-il ?
- 8) Avec quoi l'auteur compare-t-il les mots constitutifs et les mots subsidiaires ?
- 9) Existe-t-il une corrélation entre les mots constitutifs et les mots pleins, d'une part, et les mots subsidiaires et les mots vides de l'autre ?
- 10) Quel critère est mis à la base de la distinction des mots variables et des mots invariables ?
- 11) Existe-t-il une corrélation stricte entre la variabilité des mots et leurs caractères structuraux ou sémantiques ?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Класи слів; не витримувати критики; головна ознака; другорядна ознака; непослідовний; уявлюване слово; експлетив; займати ключові позиції; повнозначне слово; неповнозначне слово; граматичний інструмент; семантема; слово-комполит; ознака; граматична категорія; функціональний синтаксис; самостійне слово; допоміжне слово; виконувати функцію; когезія; стема; вузол; ядро; аглютинація; за визначенням; незмінність.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. Cette classification repose sur vague et stérile.
2. C'est le principe de la des caractères qui mène à établir une hiérarchie des critères.

3. La classification traditionnelle en dix espèces de mots est fondée simultanément sur les trois critères de la, de la et de la
4. On se tire néanmoins toujours d'affaire en qualifiant de les mots dont l'absence s'accorde mal avec les explications préconisées, et de ceux dont on ne sait que faire.
5. Les mots pleins sont ceux qui sont chargés d'une fonction sémantique, c'est-à-dire ceux dont la forme est associée directement à une idée, qu'elle a pour fonction de et de
6. Les mots réunissant des éléments pleins et des éléments vides sont qualifiés de
7. Les mots composites doivent être considérés syntaxiquement comme mots
8. Les mots pleins ont tendance à se vider de leur contenu sémantique pour devenir les outils grammaticaux que sont les mots
9. L'opposition entre mots pleins et mots vides n'est que la réplique de l'opposition entre syntaxe et syntaxe
10. On appelle tout mot susceptible d'assumer une fonction structurale et de former nœud.
11. On appelle tout mot qui n'est pas susceptible d'assumer une fonction structurale et de former nœud.
12. Les mots constitutifs sont toujours
13. Les mots subsidiaires n'ont pas d'.....
14. Les mots pleins sont par définition des sémantèmes, puisqu'ils assurent une fonction
15. La distinction entre les mots pleins et les mots vides est d'ordre
16. La distinction entre les mots constitutifs et les mots subsidiaires est d'ordre
17. La distinction entre les mots variables et les mots invariables est d'ordre

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

- 1) Passez muscade; mettre à profit; être un satellite; être mis à profit; être en état de f. qqch.
- 2) De quelle oeuvre littéraire est tirée la réplique "*Et voilà, Monsieur,*

pourquoi votre fille est muette!"? Que veut-elle dire dans le contexte de l'ouvrage de L. Tesnière?

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) La syntaxe traditionnelle distingue dix *parties du discours*. 2) C'est une classification *imparfaite*. 3) Malgré l'embarras d'une classification aussi imparfaite on *se tire* néanmoins toujours *d'affaire* en qualifiant de sous-entendus les mots dont l'absence s'accorde mal avec les explications préconisées, et d'explétifs ceux dont on ne sait que faire. 4) Ces deux *termes* à tout usage sont, en raison de leur commodité même, extrêmement dangereux. 5) Les missionnaires, qui sont souvent les premiers à étudier les *idiomes* exotiques, en sont imprégnés depuis le séminaire. 6) Les mots pleins sont ceux qui *sont chargés* d'une fonction sémantique. 7) Au cours du développement historique des langues, les mots pleins ont tendance à se *vider de* leur contenu sémantique. 8) Les idées exprimées par les mots pleins ne peuvent être *saisies* qu'à travers la trame des catégories grammaticales. 9) Les mots constitutifs sont *susceptibles d'être* variables.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérisez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?

7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?

8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?

9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).

10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).

11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métonymies, comparaisons, ...)?

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 4
Louis DEROY
L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

Louis Deroy est un linguiste, épigraphiste et toponymiste belge est né le 15 février 1921 à Fexhe-Slins. Docteur en philologie, professeur émérite à l'Université de Liège, il a longtemps enseigné la grammaire comparée et l'indologie à la faculté de philosophie et lettres. Louis Deroy est l'auteur de *l'Emprunt linguistique* et du *Dictionnaire de noms de lieux* (avec Marianne Mulon).

L'emprunt linguistique

Assurément, l'aspect de l'emprunt linguistique qui est le plus susceptible de surprendre le non-spécialiste, c'est son extraordinaire diffusion dans toutes les langues du monde, à toutes les périodes de l'histoire. En français même, quiconque n'est pas familier avec l'étymologie, demeure étonné quand on lui révèle l'importance et la diversité des apports étrangers.

C'est que, dans le langage, tout est théoriquement empruntable et tout a été, en fait, emprunté, mais pas avec la même facilité ni la même fréquence. Parmi les éléments du lexique, ce sont naturellement les substantifs qui passent avec le plus d'aisance d'une langue à l'autre. Il est moins courant que l'on reprenne des verbes et des adjectifs, tandis que les adverbes, les interjections, les prépositions et les conjonctions – qui ne sont à vrai dire qu'une mince partie du vocabulaire – n'apparaissent empruntés qu'un petit nombre de fois. Enfin, l'emprunt du pronom est exceptionnel, tant celui-ci est étroitement enchâssé dans la structure des langues.

Mais on emprunte aussi, indirectement, des éléments grammaticaux. Quand les usagers d'une langue ont repris à l'étranger plusieurs mots comportant un même son nouveau, un même accent, un même préfixe ou un même suffixe, il arrive qu'ils isolent cette particularité, qu'ils prennent conscience de sa valeur, qu'ils la remploient mécaniquement dans des formations indigènes et qu'ainsi ils en répandent l'usage dans la langue emprunteuse.

Enfin, on reprend souvent aussi aux langues étrangères des éléments linguistiques qui, pour n'avoir pas la matérialité des sons et des mots, n'en sont pas moins importants: je veux parler des sens et des tours syntaxiques. Par leur nature même, ces emprunts sont ceux pour lesquels il est le plus

difficile d'apporter toujours la preuve incontestable que la science réclame.

L'emprunteur prend naturellement son bien partout où il le trouve. Mais il serait faux de croire que les emprunts d'une langue comme le français, par exemple, viennent forcément des langues étrangères limitrophes ou lointaines. A l'intérieur même du domaine où elle est d'usage commun, une langue peut puiser à des sources fort diverses: substrat et superstrat progressivement éliminés, patois et dialectes apparentés, parlers de minorités alloglottes, langue ancienne conservée par les textes, langues savantes, langues spéciales, argots.

Souvent d'ailleurs, ce ne sont là que des intermédiaires. De la source authentique à la dernière langue emprunteuse, la transmission des mots, des sens et des tours syntaxiques s'opère de multiples manières. Ici, elle est le fait d'une grande nation située dans l'intervalle géographique, et là elle est réalisée par une petite minorité alloglotte, temporairement bilingue et en passe d'être assimilée. Ailleurs, c'est l'œuvre d'une cour princière ou royale d'origine étrangère, d'un corps de mercenaires, d'un régime colonial, d'une armée alliée installée dans le pays, des groupes frontaliers patoisant ou dialectaux. D'autres fois, nous trouvons comme intermédiaires des diplomates, des savants, des gens d'affaires séjournant à l'étranger, des fonctionnaires émanant d'une administration centrale, les marins, les sportifs, les livres d'écrivains issus de la province ou de l'étranger, les journaux et la radio.

Comment se comporte, devant l'abondance des occasions d'emprunter, l'ensemble des sujets qui, du savant à l'homme de la rue, parlent en définitive la même langue, à quelques nuances près? N'attendons pas une attitude uniforme; c'est seulement à la longue que se constitue une norme plus ou moins rigide et plus ou moins durable, qui s'intègre dans le bon usage général.

Il y a bien des raisons de refuser un mot étranger que l'on rencontre. Parfois c'est la forme qui paraît rébarbative et incompatible avec les habitudes articulatoires ou grammaticales. D'autres fois, l'usager de bon sens rejette des pérégrinismes dont l'emploi reflète pour lui un snobisme ou un pédantisme ridicule. Une autre raison encore est le nationalisme, c'est-à-dire la conscience d'une fierté nationale souvent doublée d'une certaine xénophobie. Enfin, la réaction contre l'emprunt est dictée par le purisme, qui

est une forme culturelle du nationalisme, forme plus justifiée certes quand elle ne tombe pas dans une aveugle intransigeance.

Mais si le locuteur refuse parfois l'emprunt, il trouve souvent aussi d'innombrables raisons d'accueillir le vocable étranger et de lui faire une place appréciable dans sa langue. Dans bien des cas, la raison est légitime. Il y a une véritable nécessité pratique de recourir à l'appellation étrangère si l'on veut désigner exactement et commodément une plante hier encore inconnue, un animal exotique, un produit ou un phénomène naturel récemment découvert, un nouvel objet fabriqué, une technique inventée il y a peu, une institution, une monnaie, une mesure, un poids repris à l'étranger pour un usage régulier. Notre justification est aussi l'utilité pratique quand nous empruntons des termes scientifiques ou philosophiques, quand nous reprenons des noms de personnes et de choses pour décrire l'étranger avec exactitude et pour créer littérairement la couleur locale, quand nous nous approprions des façons simples de désigner certaines notions qui appelleraient, dans la langue indigène, le recours à des périphrases incommodes ou à des expressions sans élégance.

En revanche, combien d'emprunts n'ont pas de justification pratique et répondent seulement à un besoin affectif. Sans doute, avec les noms de tissus et de vêtements à la mode, avec les termes de politesse et de courtoisie, avec les euphémismes substitués à des mots indigènes jugés grossiers, nous nous trouvons dans des cas limites, encore tout près de la nécessité pratique. Mais ce sont de pures raisons de cœur qui font employer des mots étrangers pour rehausser ou ennoblir une notion, pour évoquer plus finement des nuances délicates de la pensée et du sentiment, pour satisfaire un souci littéraire d'expressivité, pour paraître à la mode et se distinguer du commun, enfin pour dénigrer l'étranger et le tourner en dérision.

On comprend sans peine que, dans ces conditions, la pénétration du mot étranger dans l'usage présente une variété sensible de degrés. D'une part, l'emprunt est partiel et ne va pas jusqu'à reproduire la forme étrangère: il en est ainsi pour le calque et pour l'emprunt de sens. D'autre part, l'emprunt est total. La forme étrangère est reprise, mais elle n'est pas toujours, pour la cause, introduite dans l'usage commun. Il arrive que l'emploi en soit limité à certaines régions, à certaines classes sociales ou à certains milieux professionnels. Dans certains cas, le locuteur a encore conscience d'employer

un vocable étranger: c'est alors un xénisme ou un pérégrinisme. Dans d'autres cas, l'homme de la rue emploie familièrement le mot sans le distinguer du reste du vocabulaire et seul l'érudit, éventuellement armé d'un dictionnaire étymologique, en connaît l'origine étrangère: c'est l'emprunt au sens complet du terme.

Naturellement la forme étrangère est sujette à diverses altérations. Le locuteur tend à la conformer le plus possible à ses habitudes linguistiques et aux besoins de son milieu. Cette adaptation se réalise spontanément ou progressivement et elle est vraie surtout de l'emprunt oral. Phonétique, elle consiste à éliminer des sons inconnus, à y substituer éventuellement des sons familiers, à ajouter des voyelles épenthétiques⁶ et paragogiques⁷, à déplacer l'accent. Morphologique, elle a pour effet de rendre l'emprunt apte à fonctionner régulièrement dans son nouveau système grammatical. Tantôt, il s'agit de l'intégrer dans une flexion moyennant un arrangement de la finale, tantôt, par exemple, dans une langue sans flexion comme le bantou, il s'agit de l'introduire dans une classe nominale au moyen d'une accommodation préfixale. Enfin, l'adaptation se manifeste aussi par une modification du sens. Dans tel mot, le sens spécial, s'est banalisé et a perdu sa nuance ancienne. Dans tel autre, l'analogie a transféré le mot d'un domaine sémantique à un autre. Ailleurs, fréquemment, le mot n'a gardé à l'étranger qu'une seule de ses significations originelles. Enfin, bon nombre de toponymes et d'anthroponymes sont devenus, hors de leur pays, de simples appellatifs.

Dans quelle mesure le linguiste peut-il songer à découvrir des règles nettes en pareille matière? S'il est vrai qu'en linguistique et notamment en grammaire historique, il n'y a pas de lois au sens physique du terme, mais seulement des tendances, on doit reconnaître que cette opinion se vérifie, à fortiori au sujet des emprunts, puisque ceux-ci font, en outre, exception à ces tendances. Pour découvrir et prouver l'emprunt, le linguiste n'a pas mieux à faire que de combiner, avec tout le bon sens possible, l'histoire de l'objet ou de la notion avec l'étude de son nom au points de vue phonétique, morphologique et sémantique. Dans tous les cas, il se doit d'examiner, aussi minutieusement qu'il peut, la chronologie des faits de langue attestés.

Ainsi menée avec précision, l'étude des emprunts a dès lors d'autres profits. Elle permet au linguiste de déceler plus sûrement les tendances générales des langues. Elle lui fait connaître des mots et des sens disparus de la langue prêteuse. Elle lui découvre des particularités phonétiques anciennes

⁶ voyelle épenthétique – voyelle insérée au milieu d'un mot

⁷ voyelle paragogique – voyelle ajoutée à l'extrémité d'un mot

qui n'apparaissent pas dans les graphies attestées. Elle révèle des influences dialectales insoupçonnées. Elle le fait remonter dans l'histoire de plusieurs langues, plus loin dans le passé que ne le permettent les textes conservés. Elle autorise des hypothèses nouvelles sur certaines langues depuis longtemps disparues, telles que les langues du substrat préindo-européen dans les régions méditerranéennes.

Enfin, elle éclaire la constitution des langues mixtes, pidgins et créoles, et elle fournit un fondement solide à ceux qui n'ont pas perdu l'espoir de créer un jour une langue internationale vraiment pratique.

A l'historien, la même étude apporte un autre profit. L'emprunt est, en effet, un témoin précieux des événements politiques, des courants économiques, des grandes découvertes, des progrès scientifiques et techniques, des tendances artistiques, etc.

Telles sont rapidement esquissées, les conclusions essentielles de cette recherche. D'autres observations moins importantes ont été formulées chemin faisant. Et sans doute n'ai-je pas pu tout dire de ce que nous apprennent "les mots des autres".

Louis Deroy

L'emprunt linguistique. Paris: Les Belles Lettres, 1956. 425 p.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions?
- 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quelles parties du discours sont le plus souvent et le moins souvent empruntées ?
- 2) Comment est-ce que les éléments grammaticaux sont généralement empruntés ?
- 3) Quels emprunts linguistiques sont les moins identifiables comme tels ?
- 4) D'où, outre des langues étrangères, les emprunts peuvent-ils venir ?
- 5) Par quelles voies les mots étrangers peuvent-ils venir dans la langue ?
- 6) Pour quelles raisons les mots étrangers peuvent être refusés ?
- 7) Pour quelles raisons les emprunts sont accueillis dans la langue ?
- 8) Quels sont les degrés de pénétration du mot étranger dans l'usage ?
- 9) Comment l'adaptation d'un emprunt peut-elle se manifester ?
- 10) Comment est-ce que les linguistes peuvent découvrir et prouver

l'emprunt ?

11) Quel profit l'étude des emprunts apporte-t-elle au linguiste ? à l'historien ?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous et introduisez-les dans le contexte:

Мовне запозичення; мова, яка запозичує; мова, з якої робиться запозичення; бути готовим, збиратися щось зробити; алоглот; переґрінізм; ксенізм; місцевий колорит; смислове запозичення; часткове запозичення; повне запозичення; епентетична голосна; парагогічна голосна; креольські мови.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. Dans le langage, tout est théoriquement et tout a été, en fait, emprunté.
2. On emprunte aussi, indirectement, des éléments
3. A l'intérieur même du domaine où elle est d'usage commun, une langue peut puiser à des sources fort diverses: substrat et superstrat progressivement éliminés, parlars de minorités, argots, etc.
4. De la source authentique à la dernière langue, la transmission des mots, des sens et des tours syntaxiques s'opère de multiples manières.
5. La réaction contre l'emprunt est dictée également par le purisme, qui est une forme culturelle du
6. Mais ce sont de pures raisons de cœur qui font employer des mots étrangers pour rehausser ou ennoblir une notion, pour satisfaire un souci littéraire de
7. On comprend sans peine que, dans ces conditions, la du mot étranger dans l'usage présente une variété sensible de degrés.
8. D'une part, l'emprunt est partiel et ne va pas jusqu'à reproduire la forme étrangère: il en est ainsi pour le et pour le
9. La forme étrangère est reprise, mais elle n'est pas toujours, pour la cause, introduite dans le
10. Dans certains cas, le locuteur a encore conscience d'employer un vocable étranger: c'est alors un ou un
11. La forme étrangère est sujette à diverses
12. Phonétique, cette adaptation consiste à éliminer des sons inconnus, à y substituer éventuellement des sons familiers, à ajouter des voyelles

..... et, à déplacer l'accent.

13. Morphologique, cette adaptation a pour effet de rendre l'emprunt apte à fonctionner régulièrement dans son nouveau

14. L'adaptation d'un emprunt se manifeste aussi par une modification du

15) Bon nombre de ;toponymes et d'anthroponymes sont devenus, hors de leur pays, de simples

16) En linguistique et notamment en grammaire historique, il n'y a pas de lois au sens physique du terme, mais seulement des

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Être d'usage commun; les parlars de minorités alloglottes; tomber dans une aveugle intransigeance ; tourner en dérision ; être sujette à qqch. ; ne pas avoir mieux à faire.

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) L'aspect de l'emprunt linguistique qui est le plus susceptible de surprendre le *non-spécialiste*, c'est son extraordinaire diffusion dans toutes les langues du monde, à toutes les périodes de l'histoire. 2) En français même, quiconque *n'est pas familier avec* l'étymologie, demeure étonné quand on lui révèle l'importance et la diversité des apports étrangers. 3) L'emprunt du pronom est exceptionnel, tant celui-ci est *étroitement enchâssé* dans la structure des langues. 4) De la source authentique à la dernière langue emprunteuse, la transmission des mots, des sens et des tours syntaxiques *s'opère* de multiples manières. 5) Comment se comporte, devant *l'abondance* des occasions d'emprunter, l'ensemble des sujets qui parlent la même langue, à quelques nuances près? 6) C'est seulement à la longue que se constitue une norme plus ou moins rigide et plus ou moins durable, qui *s'intègre* dans le bon usage général. 7) Une autre raison encore est le nationalisme, c'est-à-dire la conscience d'une fierté nationale souvent doublée d'une certaine *xénophobie*. 8) Notre justification est aussi l'utilité pratique quand nous nous approprions des façons simples de désigner certaines notions qui appelleraient, dans la langue *indigène*, le recours à des périphrases incommodes ou à des expressions sans élégance. 9) Dans certains cas, le locuteur a encore conscience d'employer *un vocable*

étranger: c'est alors un xénisme ou un pérégrinisme. 10) Le locuteur tend à *conformer* la forme étrangère le plus possible à ses habitudes linguistiques et aux besoins de son milieu. 11) Cette adaptation a pour effet de rendre l'emprunt *apte* à fonctionner régulièrement dans son nouveau système grammatical. 12) L'étude des emprunts permet au linguiste de *déceler* plus sûrement les tendances générales des langues.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

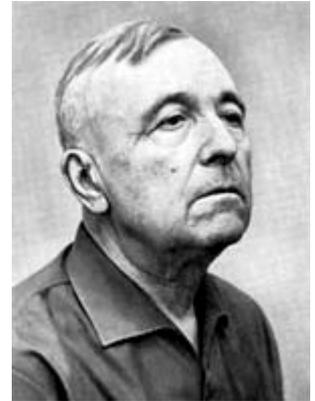
LEÇON 5

Aurelien SAUVAGEOT LA POSITION LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS

Aurélien SAUVAGEOT (1897 – 5 décembre 1988) est un linguiste français fondateur des études finno-ougriennes en France.

Il est encore élève à l'École normale supérieure lorsque Antoine Meillet lui intime l'ordre de se consacrer à l'étude des langues finno-ougriennes. Il part donc en octobre 1918 pour la Suède, où il suit des cours sur les langues fenniques. En juin 1919, il gagne la Finlande, où il séjourne jusqu'en octobre. En novembre 1923, il se rend à Budapest pour enseigner le français au Collège Eötvös et étudier le hongrois. En 1931, après avoir soutenu sa thèse de doctorat, il inaugure à l'École des langues orientales la première chaire de langues finno-ougriennes en France.

Au. Sauvageot a publié plusieurs ouvrages sur le finlandais et le hongrois. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages sur la langue française, notamment sur le français parlé et le français fondamental. On lui doit également des articles sur le tahitien, l'esquimo, le youkaguir ou les langues samoyèdes, ainsi que des traductions d'œuvres de la littérature hongroise.



La position linguistique du français

La langue française n'est pas seule dans le monde. D'autres idiomes sont parlés et écrits, dont certains peuvent entrer et entrent même directement en concurrence avec le nôtre quand il s'agit d'exprimer la pensée des nations.

Les Français sont fiers du passé de leur langue nationale. Ils rappellent volontiers qu'elle a joué un grand rôle dans la diffusion de la pensée universelle, et ils continuent à penser qu'elle doit jouer un rôle de tout premier plan dans le monde présent. Ils regrettent seulement de constater qu'elle n'exerce plus le monopole qu'elle s'était assuré dans le domaine diplomatique, par exemple, et dans bien d'autres secteurs encore, et ce jusqu'à ces dernières années.

Le prestige d'une langue est fait de bien des facteurs. Le plus important est la puissance de rayonnement de l'État dont elle est le moyen officiel et exclusif d'expression. Mais il n'est pas non plus indifférent que la langue soit le véhicule d'une pensée nouvelle ou d'une activité technique, économique ou religieuse importante. Ce qui trouble les

Français et souvent les chagrins, c'est de constater que, depuis un demi-siècle, leur langue a marqué un recul dans différents domaines, et surtout dans le domaine diplomatique. Avant 1914, le français était la langue de toutes les chancelleries. Les traités qui ont mis fin à la Première Guerre mondiale ont en même temps mis un terme à cette domination du français, qui a dû admettre l'anglais comme concurrent. Les événements qui ont suivi n'ont fait qu'affaiblir les positions internationales de notre langue. Elle cesse de régner sans conteste dans le Proche-Orient, elle a perdu du terrain en Europe centrale, où elle était naguère assez pratiquée, et elle a même dû reculer devant l'anglais dans le Sud-Est asiatique et en Afrique. L'Amérique latine lui est durement disputée par l'anglais, et dans les institutions internationales, où elle a théoriquement des droits égaux à ceux de l'anglais, elle ne figure en réalité que comme brillant second, quand elle n'est pas tout simplement évincée. On pourrait citer sans peine de nombreux procès-verbaux établis à l'ONU ou à l'Unesco, qui ne sont plus rédigés qu'en anglais. La présence de délégués de langue française est même parfois ressentie comme une gêne, parce qu'ils s'attachent à s'exprimer en français, ce qui embarrasse les services de traduction et de rédaction. Les démentis qui pourraient être opposés à ces assertions seraient facilement réfutés.

Dans ces conditions, bien des Français soucieux de l'avenir de leur langue se demandent avec plus ou moins de perplexité de quoi demain sera fait.

Il ne faut pas se faire d'illusion. L'avenir du français résultera de deux facteurs : la puissance d'expansion de la nation française et, d'autre part, son développement intellectuel et scientifique.

Le premier facteur ne nous est pas favorable. La France n'est plus la grande puissance qu'elle a été. Il est peu probable qu'elle puisse recouvrer le prestige qu'elle a perdu depuis qu'elle n'a plus la force d'imposer sa volonté quand elle le désire. L'auteur de ces lignes est né dans le Proche-Orient; il a gardé de son enfance et de son adolescence le souvenir du respect avec lequel les foules levaient les yeux vers le drapeau aux trois couleurs. On ne bravait pas la force française. Ces temps sont révolus, et l'on comprend que leur souvenir laisse quelque nostalgie au cœur de bien

des patriotes.

L'activité intellectuelle qui s'exprime en français n'a heureusement pas subi la même diminution. Au contraire, la science française peut s'enorgueillir de progrès considérables, même relativement. Le reste de l'activité intellectuelle ou artistique du pays n'a pas non plus marqué de ralentissement ou de détérioration. Les pouvoirs publics l'ont si bien compris qu'ils s'ingénient à développer les relations dites "culturelles" que nous entretenons avec l'étranger. Ils estiment avec raison que c'est là une de nos "chances" dans la concurrence qui met aux prises les nations les unes avec les autres.

La langue française est le support de toute cette action. Il n'est pas dans notre intention, et il n'est plus de notre compétence, d'insister sur cet aspect de l'action de la France dans le monde. De nombreux spécialistes s'en acquittent avec conscience et souvent même-avec bonheur. Ce qui, par contre, nous intéresse ici, c'est de savoir si notre langue est linguistiquement bien équipée pour lutter contre ses rivales et maintenir sa position. Par position, nous entendons les avantages et les désavantages techniques qu'elle présente par rapport aux langues avec lesquelles elle se trouve en compétition.

Le français passe pour être une langue difficile, et ce caractère enchante même certains de ses défenseurs les plus zélés. Ceux-ci estiment en effet que l'acquisition du français, par la difficulté même qu'il oppose, est une école incomparable pour la pensée. En apprenant le français, l'étranger, comme le Français, acquiert une acuité intellectuelle plus grande. Il s'enrichit et conduit sa pensée avec plus de sûreté. Ces défenseurs de la langue française ne redoutent pas de voir notre langue rebuter les masses étrangères ou même se révéler à la longue comme un obstacle au développement individuel de la pensée chez les Français. Ils admettent sans plus que tout individu soucieux de se développer intellectuellement doit faire le sacrifice de consacrer beaucoup de temps à acquérir le maniement délicat d'une langue hérissée de toutes sortes de difficultés et de complications plus subtiles les unes que les autres.

A l'opposé, ceux qui ont enseigné le français tant en terre française qu'à l'étranger se rendent à cette évidence que le français comporte bien

des complications qui en rendent l'accès malaisé au plus grand nombre. S'exprimer en français avec une correction approximative exige beaucoup de temps, beaucoup d'efforts, et, dans les temps où nous vivons, il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir disposer du temps nécessaire ni même de la force voulue pour déployer ces efforts. Ils constatent que l'anglais s'acquiert plus vite, au moins dans ses rudiments, et ils voient les masses se tenir à l'écart de notre langue alors que les élites, qui la préféraient naguère à tout autre moyen d'expression, se sont dispersées à ce que d'aucuns appellent le "vent de l'histoire".

La réputation de difficulté qui est faite au français est-elle vraiment justifiée? Les enseignants français ne commettent-ils pas l'erreur d'exagérer ce caractère de notre langue?

Si l'on procède à un examen objectif de la langue, par comparaison avec celles qui sont ses concurrentes sur le marché mondial, le résultat obtenu n'est pas aussi décevant qu'on aurait pu le craindre.

Commençons par la prononciation. Le français n'oppose à l'étranger qui veut l'apprendre qu'une seule difficulté : la prononciation des voyelles nasales. Encore peut-on fort bien se tirer d'affaire sans parvenir à réaliser parfaitement la prononciation dite "normale". Une approximation dans le genre de celle qui est réalisée par les Méridionaux ne rend ni inintelligible ni ridicule. Or, cette approximation est à la portée de tout le monde. D'autant plus que la plus difficile des voyelles nasales, celle qui est notée *un*, est elle-même tombée en désuétude dans une grande partie de l'aire française proprement dite. Pour ce qui est des voyelles *ü* et *ö*, qui donnent du fil à retordre aux sujets de langue anglaise, aux Espagnols, aux Italiens et autres Romains, elles existent dans beaucoup d'autres langues, et leur acquisition, même incomplète, ne présente rien qui soit insurmontable.

Quant aux consonnes, elles sont celles qui se rencontrent un peu partout, et elles ont le mérite de s'articuler avec beaucoup de netteté. L'accent ne pose aucun problème. On tolère qu'il soit un peu martelé et posé uniformément sur la dernière syllabe des mots. Le changement de place de l'accent n'entraîne jamais les perturbations constatées en anglais ou en russe. A tout prendre, il est plus aisé pour beaucoup de gens d'apprendre à prononcer le français plutôt que l'anglais, l'allemand ou le

russe, voire même l'italien ou l'espagnol, sans parler du portugais.

Le fondement de la morphologie des mots français est qu'ils sont construits sur deux thèmes le plus souvent. C'est là une difficulté par rapport à ce qui se passe en anglais, où l'on opère généralement avec des thèmes uniques. Mais l'orthographe vient apporter ici une aide, puisque dans bien des cas elle permet de déduire la forme du second thème du mot : *sot / sottise, chaud / chaudement, accord / accorder, vingt / vingtaine, vingtième, camp / camper, campement, plomb / plombier, etc.*

Le mot en tant que tel est invariable s'il est un nom, une particule ou un mot-outil. Il n'admet de variations que lorsqu'il est un verbe. Encore faut-il constater que ces variations, tant qu'il ne s'agit que de la langue parlée, sont d'ampleur assez réduite. Les formes du singulier sont identiques, en dépit des variations de l'orthographe. Un verbe français n'a en réalité qu'une seule forme au singulier : *je, tu, il, elle* CHANTE, CHANTAIS, CHANTERAIS. Le futur simple et le parfait défini font exception, mais le premier peut être remplacé par une forme périphrastique et le second est pratiquement sorti de l'usage courant.

La syntaxe de la phrase simple est fondée essentiellement sur l'ordre des mots : sujet-verbe-compléments, mais elle dispose de nombreux expédients fort simples pour rétablir une latitude appréciable dans l'ordonnancement des notions à exprimer. Il n'est pas exagéré de dire qu'on peut, dans le langage parlé, commencer la phrase par n'importe quel mot, quitte à user de procédés de rattrapage qui sont commodes. Ces procédés libèrent le sujet parlant de la contrainte d'avoir, par anticipation, à construire et à ordonner tous les éléments de son énonciation avant de la commencer. Ce sont des recours précieux dont l'anglais n'a pas l'équivalent et qui ne rendent pas moins de services que les marques des mots dans les langues flexionnelles du type du russe, par exemple.

La syntaxe de la phrase complexe est sans doute moins régulière. La concordance des temps et des modes, bien que partiellement abolie, entretient des flottements ou suscite des difficultés qui n'embarrassent pas que l'étranger. Mais cette syntaxe s'est considérablement simplifiée depuis un demi-siècle, tout au moins dans la langue parlée. Elle supporte des options et, par ailleurs, elle comporte des constructions d'une grande

commodité, par exemple celle de la phrase infinitive. L'infinitif français peut se construire avec plusieurs prépositions : à *partir*, DE *partir*, POUR *partir*, SANS *partir*. On dit, par exemple : *Il a fini PAR arriver*, comme on dit : *Je lui ai dit n'arriver à l'heure*, etc. Par ailleurs, l'infinitif peut servir de complément direct du verbe : *Il pense ARRIVER demain soir*, etc. Ce sont autant de facilités que l'anglais ignore et de nombreuses autres langues aussi.

Le lexique français a été, au cours de l'histoire, rechargé d'emprunts au latin, voire même au grec. Or, il se trouve que le grec et le latin ont servi à fournir la terminologie savante des langues de l'Europe occidentale. Par le grec et les décalques du latin, le russe participe en grande partie à cette terminologie internationale, qui déborde du domaine occidental puisqu'on la voit s'infiltrer de plus en plus dans une langue comme le turk osmanli. Une partie importante du lexique français est donc accessible aux personnes cultivées du monde occidental. Cela n'est pas propre au français, puisque l'anglais n'est pas moins riche en éléments de ce genre, qu'il a d'ailleurs complétés par ses innombrables emprunts au français. Les autres langues néolatines sont logées à la même enseigne, le français leur ayant également fourni un important lexique. On peut donc affirmer sans crainte que tout Européen d'Occident peut pénétrer sans trop de peine dans le vocabulaire français. Jamais il ne s'y trouve totalement dépaysé.

Voyons maintenant les inconvénients inhérents à la structure actuelle du français.

Il y a d'abord sa conjugaison, qui fourmille de trop d'irrégularités, irrégularités amplifiées par l'orthographe (ainsi on note *–s* à la première personne du singulier dans *je rends*, *je prends*, tout comme à la deuxième personne: *tu rends*, *tu prends*, etc.). Dans la mesure où les verbes français sont irréguliers, ils sont plus compliqués dans l'irrégularité que ne le sont les verbes irréguliers de l'anglais ou même de l'allemand. Il est vrai que les autres langues romanes ne sont pas non plus simples.

Le genre impose dans l'emploi des noms un perpétuel choix qui se présente sous des aspects divers et comporte tant de lacunes que l'expression du nom exige un effort énorme de mémoire. Les constructions nominales sont parmi celles qui occasionnent le plus de fautes d'accord et

de prononciation.

Le maniement du genre français est délicat, surtout pour ceux qui ne connaissent pas dans leur langue la distinction du genre grammatical. A cet égard, l'anglais présente une indéniable supériorité. Mais ni l'allemand, ni les autres langues néolatines, ni le russe n'ont rien à envier au français dans cette matière.

Enfin, *at last but not at least*, comme disent nos amis anglais, le français est desservi par son orthographe, dont le déchiffrement oppose de nombreuses difficultés, quand il ne s'agit pas de ce qu'on pourrait même appeler un véritable décryptement. L'orthographe conserve des catégories que la langue parlée ne connaît plus. Elle est un secours dans certains cas et une source d'infinies perplexités dans d'autres. Certains lettrés peuvent se complaire à ces raffinements tout visuels, mais la presque totalité des usagers souffre de la forme actuelle de la graphie qui sert à noter la langue. Un linguiste d'Europe centrale, fort compétent en linguistique romane, disait une fois à l'auteur de ces lignes: "Quand on veut apprendre le français, on a deux tâches distinctes à accomplir: celle d'apprendre la langue en elle-même et ensuite celle d'apprendre comme elle se déguise dans l'écriture".

Effectivement, le français de notre temps est déguisé dans l'orthographe officielle dont il est affublé. La seule acquisition de l'orthographe, qui fait écran le plus souvent à la langue elle-même, exige d'immenses efforts qui entraînent une perte de temps pour tous ceux qui doivent s'exprimer correctement en français écrit. Qui fera le compte des heures perdues par la jeunesse française à "apprendre l'orthographe", alors que d'autres tâches plus pressantes la sollicitent? Ce qui est certain, c'est que l'orthographe est devenue un épouvantail qui effarouche ou éloigne bien des débutants. De différents côtés, une réforme a été demandée depuis de nombreuses années. Les pays francophones d'outremer ont à plusieurs reprises exprimé un semblable désir, ainsi que de nombreux amis étrangers de la langue française. Les pouvoirs publics ont timidement tenté de donner satisfaction à ces demandes, mais ils ont vite reculé devant les protestations émises dans la presse, souvent par des personnalités sans compétence et en tout cas sans mandat.

Si l'on s'en tient donc au seul point de vue linguistique, le français n'est pas une langue d'accès plus difficile que la plupart de ses rivales: anglais, langues néolatines, allemand, russe. En réalité même, la compétition se circonscrit à l'opposition de l'anglais et du français. Il faut donc dire que le français n'est pas en si mauvaise posture en face de l'anglais.

Aurélien Sauvageot

Français écrit, français parlé. Paris, 1962. P. 174–181

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) De quels facteurs est fait le prestige d'une langue?
- 2) En quoi consistait la domination du français avant la Première Guerre mondiale?
- 3) Par quoi se manifeste l'affaiblissement des positions internationales du français?
- 4) Quels sont les facteurs qui pourraient maintenir la position internationale du français?
- 5) Est-ce que le français passe pour une langue difficile? Pourquoi?
- 6) Quelles difficultés le français oppose-t-il à l'étranger qui veut l'apprendre (phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales) ?
- 7) Quels sont les inconvénients inhérents à la structure du français ?
- 8) La réputation de difficulté qui est faite au français est-elle vraiment justifiée ?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous et introduisez-les dans le contexte:

Бути носієм нової думки; покласти край; втрачати перевагу; бути витісненим; знати, що буде в майбутньому (завтра); повернути престиж; зіштовхувати, протиставляти; зберігати свої позиції; набувають гостроти розуму; дійти до очевидного; триматися подалі; бути доступним, в межах досяжності; вийти з загального користування; відновити свободу дій; засіб заповнення прогалін;

лакуна; володіння (граматичним) родом; наряджатися; стати опудалом; задовольняти; бути у невдалому становищі.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. La langue française a joué un grand rôle dans de la pensée universelle.
2. Il n'est pas non plus indifférent que la langue soit le d'une pensée nouvelle.
3. Les traités qui ont mis fin à la Première Guerre mondiale ont en même temps mis un terme à cette domination du français, qui a dû admettre l'anglais comme
4. Dans les institutions internationales, où la langue française a théoriquement des droits égaux à ceux de l'anglais, elle ne figure en réalité que comme
5. Les démentis qui pourraient être opposés à ces seraient facilement réfutés.
6. L'avenir du français résultera de deux facteurs : la puissance de de la nation française et, d'autre part, son développement intellectuel et scientifique.
7. Le reste de l'activité intellectuelle ou artistique du pays n'a pas non plus marqué de ralentissement ou de
8. Le français pour être une langue difficile.
9. Ces défenseurs de la langue française ne redoutent pas de voir le français les masses étrangères
10. Le français comporte bien des qui en rendent l'accès malaisé au plus grand nombre.
11. Le français n'oppose à l'étranger qui veut l'apprendre qu'une seule difficulté: la prononciation des
12. On tolère que l'accent soit un peu martelé et posé uniformément sur la dernière des mots.
13. Le fondement de la morphologie des mots français est qu'ils sont construits sur deux le plus souvent.
14. Les formes du singulier sont identiques, variations de l'orthographe.
15. La syntaxe dispose de nombreux expédients fort simples pour rétablir une latitude appréciable dans le des notions à exprimer.
16. Le grec et le latin ont servi à fournir des langues de l'Europe occidentale.

17. Parmi les inconvénients il y a d'abord sa conjugaison, qui fourmille de trop d'irrégularités, irrégularités par l'orthographe.

18. Le français est desservi par son

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Être hérissé de qqch; se tirer d'affaire; être tombée en désuétude; donner du fil à retordre; supporter des options; être logé à la même enseigne; être desservi par qqch.

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) La langue française *n'exerce plus le monopole* dans le domaine diplomatique. 2) Les traités signés après la Première Guerre mondiale ont mis *un terme* à la domination du français dans différents domaines. 3) Ces événements *ont affaibli les positions* du français. 4) Le français *a reculé* devant l'anglais dans le Sud-Est asiatique. 5) Les délégués français à l'ONU *s'attachent à s'exprimer* en français. 6) Les démentis qui pourraient être opposés à ces assertions seraient facilement *réfutés*. 7) Il n'est pas certain que le français puisse *recouvrer* son prestige d'autrefois. 8) Les pouvoirs publics *s'ingénient* à développer les relations culturelles avec l'étranger. 9) Le français se trouve en *concurrence* avec l'anglais. 10) Le français *rebute* les masses étrangères. 11) L'anglais s'acquiert plus vite, au moins dans ses *rudiments*. 12) Le changement de l'accent n'entraîne jamais les *perturbations* constatées en anglais ou en russe. 13) Le parfait défini *est sorti de l'usage courant*. 14) Les variations du verbe dans la langue parlée sont *d'ampleur assez réduite*. 15) La syntaxe française *dispose* de nombreux *expédients* pour rétablir une latitude appréciable dans l'ordonnancement des notions à exprimer. 16) Ces procédés libèrent le sujet parlant de la contrainte d'avoir à construire tous les éléments de *son énonciation* avant de la commencer. 17) Ces difficultés ne *embarrassent* pas que l'étranger. 18) Une partie importante du lexique français est *accessible aux personnes cultivées*. 19) Ce sont les inconvénients *inhérents* à la structure actuelle du français. 20) La conjugaison *fourmille d'irrégularités*. 21) Il faut apprendre comme la langue *se déguise* dans l'écriture. 22) L'orthographe *fait écran* le plus souvent la langue elle-même. 23) Certains *idiomes* entrent en concurrence avec le français. 24) Le français *comporte* des constructions d'une grande commodité, par exemple celle de la phrase infinitive.

III. Faire une analyse linguistique du texte

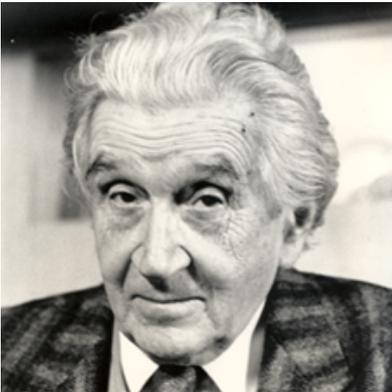
Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 6
André MARTINET
ÉLÉMENTS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE



André MARTINET (12 avril 1908 – 16 juillet 1999) est un linguiste français.

De 1938 à 1946, il est directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Il dirige ensuite l'International Auxiliary Language Association à New York (1946–1948), où il contribue à l'élaboration de l'interlingua. Il enseigne à l'Université Columbia, où il est nommé directeur du département de linguistique (1947–1955) et devient directeur de la revue *Word*.

En 1955 il retrouve son poste à l'École pratique des hautes études et occupe la chaire de linguistique générale à la Sorbonne, puis à Paris V. Il est président de la Société européenne de linguistique (1966–1999), fonde la Société de linguistique fonctionnelle et la revue *La Linguistique*.

Influencé par l'École de Prague, il fonde l'approche fonctionnaliste de la syntaxe (*Langue et Fonction*, 1962). Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages importants en linguistique diachronique (*Économie des changements phonétiques*, 1955) et en linguistique générale. Son ouvrage le plus connu, *Éléments de linguistique générale* (1960) a été traduit dans 17 langues et a influencé toute une génération de linguistes en France et dans le monde. Il est également l'auteur de: *Syntaxe générale* (1985), *Fonction et dynamique des langues* (1989). Il a laissé une autobiographie intellectuelle : *Mémoires d'un linguiste, vivre les langues* (1993).

II. Économie de la langue

6-5. Le moindre effort

L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, comme ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés. On pourrait objecter que l'activité humaine en général et l'activité linguistique en particulier peuvent être une fin en soi, un jeu : le bavardage est souvent un exercice gratuit qui ne vise pas réellement à la communication, mais plutôt à une sorte de communion, ce qui est très différent. Mais ceci, n'implique pas que l'évolution linguistique ne soit pas régie par la loi du moindre effort. Le jeu, en effet, n'est satisfaisant pour le joueur que pour autant qu'il en respecte les règles,

et, pour le langage, les règles sont celles qui se trouvent édictées par les emplois communicatifs de l'outil linguistique.

A chaque stade de l'évolution, se réalise un équilibre entre les besoins de la communication qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques, dont chacune apparaît moins fréquemment dans les énoncés, et l'inertie de l'homme qui pousse à l'emploi d'un nombre restreint d'unités de valeur plus générale et d'emploi plus fréquent.

6-6. Économie syntagmatique et économie paradigmaticque

Il y a naturellement, pour remédier au manque de spécificité d'un terme, un moyen autre que son remplacement : on peut spécifier un terme assez général par l'adjonction d'un autre terme, assez général lui aussi : *machine* et *laver* sont l'un et l'autre des termes d'une vaste sphère d'emploi; mais une *machine à laver* est un objet bien défini. Pour arriver à satisfaire leurs besoins communicatifs, les hommes auront donc le choix entre un accroissement du nombre des unités du système (la ménagère pourra, par exemple, parler de sa *Bendix*) ou une augmentation du nombre des unités employées dans la chaîne parlée (la ménagère dira alors "ma machine à laver"). Dans le premier cas, il y aura économie syntagmatique : un monème au lieu de trois, les deux syllabes et les six phonèmes de /bēdiks/ au lieu des cinq syllabes et des dix phonèmes de /maʃinalave/. Dans le second cas, il y aura économie paradigmaticque, puisqu'on évitera d'ajouter une nouvelle unité à la liste des substantifs que le locuteur doit retenir et entre lesquels il doit choisir lorsqu'il parle. Ce qui, en principe, déterminera le choix final d'une solution ou de l'autre, sera la fréquence d'emploi : s'il se trouve que l'objet est mentionné avec une grande fréquence, il sera plus économique d'adopter une désignation courte, même si cela doit entraîner un alourdissement du fardeau mémoriel; si, au contraire, il est rare qu'on désigne l'objet nommément, il sera plus économique de ne pas charger la mémoire et de conserver la forme longue. Naturellement, d'autres facteurs entrent en jeu. Dans l'exemple utilisé ci-dessus, *Bendix* est défavorisé par rapport à son compétiteur du fait qu'il ne désigne que les machines d'une certaine marque, et que telle autre ménagère parlera de sa *Laden* ou de sa *Conord*. Dans bien des cas, la désignation brève consistant en un monème unique est une forme abrégée

de la forme longue, sans égard pour l'étymologie de cette dernière : *ciné* ou *cinéma* pour *cinématographe*, *métro* pour *chemin de fer métropolitain*, et ceci suffit à en empêcher la généralisation dans une communauté traditionaliste.

Ce qu'on peut appeler l'économie d'une langue est cette recherche permanente de l'équilibre entre des besoins contradictoires qu'il faut satisfaire : besoins communicatifs d'une part, inertie mémorielle, et inertie articulatoire d'autre part, ces deux dernières en conflit permanent, le jeu de tous ces facteurs se trouvant limité par des tabous divers qui tendent à figer la langue en écartant toute innovation trop évidente.

6-7. La communication seule façonne la langue

Pour comprendre comment et pourquoi les langues changent, il faut se convaincre que tout énoncé, tout fragment d'énoncé, entraînent, de la part du locuteur, une dépense d'énergie mentale et physique. Cette dépense peut paraître insignifiante à quiconque cherche à l'observer sur lui-même dans des circonstances ordinaires de la vie, lorsque le désir de communiquer ou de s'exprimer l'équilibre très exactement. Mais un état de grande lassitude révèle, même au plus loquace, que le choix du mot juste et du phonème adéquat, voire le simple usage des organes de la parole, accroissent, de façon très perceptible, l'impression de fatigue.

Il y a des moments où l'on "ne trouve pas ses mots", d'autres où l'emporte une fatigue proprement physique et où la parole devient confuse par différenciation insuffisante des phonèmes successifs.

L'individu consent volontiers à cette dépense d'énergie pour la satisfaction de ses besoins. Les besoins qu'il satisfait par l'emploi du langage sont divers, nous le savons. Mais tous supposent une utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins communicatives. Une langue est un outil dont l'organisation révèle qu'il s'est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins et que c'est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. Ce sont donc les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques. Ce que nous constaterons et pourrons formuler alors ne vaudra pas nécessairement pour ceux des énoncés linguistiques qui ne

visent pas à la communication. Mais nous négligerons volontairement ces derniers comme étant calqués sur les énoncés communicatifs et n'offrant rien que nous ne saurions y retrouver. En d'autres termes, les traits que nous pourrions relever dans les énoncés non communicatifs sont ceux que nous rencontrons dans les messages réels. Mais tandis que, dans ces derniers, ils sont constamment et étroitement déterminés et contrôlés par la nécessité de faire passer le message, ils n'ont, dans les formes plus ou moins camouflées du soliloque d'autres garants de leur intégrité que le désir de jouer au mieux la comédie de la communication.

Ceci dit, nous pouvons poser que l'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la masse d'information transmise. En termes plus simples et plus directs, nous dirons que, lorsqu'on parle pour se faire comprendre, on ne se dépense que dans la mesure où ce qu'on dit semble porter.

6-8. La redondance

Prises au pied de la lettre, ces affirmations semblent impliquer que rien ne saurait subsister dans une langue, qui n'apporte une contribution précise à la communication et que chaque élément de l'énoncé réclame un effort de production strictement proportionnel à la fonction qu'il remplit. En fait, tout ceci, qui se justifie dans l'absolu, n'est pas compatible avec les circonstances dans lesquelles s'exerce l'activité communicative. Les échanges linguistiques se font presque constamment dans des conditions qui sont loin d'être idéales : il est absolument exceptionnel qu'ils se réalisent dans un silence absolu; normalement, les paroles s'échangent sur un fond de bruits divers, rumeurs confuses, pétarades de moteurs, mugissement de la mer ou du vent, au mieux pépiements d'oiseaux et frôlements de bêtes. Il est en outre fréquent que l'attention de l'auditeur soit partagée entre le message qu'on cherche à lui transmettre et ses préoccupations personnelles. C'est pourquoi le message linguistique normal ne peut être "télégraphique" ou minimum. Les mots sont rarement aussi courts qu'ils pourraient l'être si chaque phonème exerçait à coup sûr et dans tous les cas sa fonction distinctive : même hors de tout contexte, *dictionnaire* n'a nul besoin de son *-nnaire* pour se distinguer des autres mots de la langue. Une stricte économie semblerait devoir réclamer qu'on

n'utilise pas de mots de trois ou plus de trois phonèmes avant qu'aient été mises à contribution toutes les combinaisons de deux phonèmes. Or, en français, où cependant les mots de deux phonèmes sont particulièrement nombreux, sur les dix-huit combinaisons possibles de consonne + /œ/, il n'y en a qu'une seule d'utilisée, à savoir (*à*) *jeun*. Les nécessités pratiques de la communication exigent donc, de la forme linguistique, qu'elle soit constamment et sur tous les plans largement **redondante**.

Cette redondance, indispensable à l'exercice du langage, l'est aussi lorsqu'il s'agit pour l'enfant d'acquérir l'usage de la langue de l'entourage. Sans doute l'enfant est-il conditionné à associer certains sons à certains faits d'expérience; par exemple, les sons [šval] avec la perception de l'animal cheval, et c'est ainsi qu'il apprend bien des éléments de la langue; mais il n'est pas rare qu'il acquière des mots en les identifiant dans les séries de contextes qui finissent par cerner, pour lui, le sens du terme : dans la bouche d'un aîné ; "Maman, j'ai *faim*; donne-moi une tartine"; dans celle du père : *J'ai faim*; quand nous mettons-nous à table?"; du chat de la maison : "Il *a faim*; donne-lui du mou". Tous ces énoncés sont redondants en ce qu'ils signalent deux fois chez le sujet le désir de prendre de la nourriture, et c'est cette redondance qui permet au jeune témoin d'identifier le mot *faim*. Ceci vaut aussi pour l'adulte, lorsqu'il rencontre un mot nouveau, que ce soit dans sa langue ou dans une langue étrangère. L'article de dictionnaire, qui est le dernier recours dans ce cas, n'est, après tout, rien qu'une redondance systématique ; "*Rudéral... Qui croît dans les décombres*".

La nécessité fondamentale de maintenir cette redondance est un des facteurs qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on examine les conditions de l'évolution linguistique. Il n'en reste pas moins que le maintien d'un certain équilibre entre énergie dépensée et information transmise détermine pour une large part le sens et le détail de cette évolution.

André Martinet

Éléments de linguistique générale.
Paris: Armand Colin, 1991. P. 176–181.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Par quel phénomène l'évolution linguistique est-elle déterminée?
- 2) En quoi consiste la loi du moindre effort articulatoire?
- 3) Expliquez l'essence de l'économie paradigmatique. Citez-en des exemples.
- 4) En quoi consiste l'économie syntagmatique ? Citez-en des exemples.
- 5) Comment l'économie d'une langue est-elle conçue par A. Martinet ?
- 6) Quel est le conditionnement des changements linguistiques?
- 7) Formulez la définition qu'A. Martinet donne à la loi du moindre effort.
- 8) Pourquoi est-ce qu'une stricte économie linguistique ne peut pas se réaliser dans des conditions de communication réelle ?
- 9) Qu'est-ce que "la redondance"? Citez-en des exemples.

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Еволюція мови; антиномія; потреба спілкування; розумова діяльність; мовна діяльність; бути підпорядкованим; закон найменшого зусилля; досягти мети; самоціль; безцільне вправління; використання з комунікативною метою; мовне знаряддя; синтагматична економія; мовленнєвий ланцюг; монема; мовець; частотність використання; інерція пам'яті; інерція органів мовлення; визначати обличчя мови; комунікативна мета; бути націленим на комунікацію; монолог; надлишковість; зробити внесок; бути сумісним (сполучним); розрізняльна функція.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par

permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique.

2. Le comportement humain est soumis à la loi du

3. A chaque stade de l'évolution, se réalise un équilibre entre les besoins de la communication et de l'homme.

4. Il y a pour remédier au manque de d'un terme, un moyen autre que son remplacement.

5. Ce qui détermine le choix final entre un accroissement du nombre des unités du système ou une augmentation du nombre des unités employées, est

6. Ce qu'on peut appeler l'économie d'une langue est cette recherche permanente de l'équilibre entre des besoins contradictoires qu'il faut satisfaire: d'une part, d'autre part.

7. Les modalités de la langue sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins

8. L'énergie dépensée à des fins linguistiques tend à être proportionnelle à

9. Chaque élément de l'énoncé réclame un effort de production strictement proportionnel à qu'il remplit.

10. Le message linguistique normal ne peut être "télégraphique" ou

11. Les nécessités pratiques de la communication exigent de la forme linguistique, qu'elle soit constamment et sur tous les plans largement

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Être régi par qqch; une fin en soi; désigner qqch nommément; être pris au pied de la lettre.

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) L'évolution linguistique peut être conçue comme *régie* par l'antinomie entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à

réduire au minimum son activité mentale et physique. 2) Ceci *n'implique pas* que l'évolution linguistique ne soit pas régie par la loi du moindre effort. 3) L'inertie de l'homme pousse à l'emploi d'un nombre restreint d'*unités* de valeur plus générale et d'emploi plus fréquent. 4) On peut spécifier un *terme* assez général par l'adjonction d'un autre terme, assez général lui aussi. 5) Naturellement, d'autres facteurs *entrent en jeu*. 6) *Le jeu* de tous ces facteurs se trouvant limité par des tabous divers qui tendent à figer la langue en écartant toute innovation trop évidente. 7) Tout énoncé, tout fragment d'énoncé, entraînent, de la part du *locuteur*, une dépense d'énergie mentale et physique. 8) C'est son emploi à ces fins qui garantit la *perpétuation* de son fonctionnement. 9) Ce que nous constaterons et pourrons formuler alors *ne vaudra pas* nécessairement pour ceux des énoncés linguistiques qui ne visent pas à la communication. 10) Les *traits* que nous pourrions relever dans les énoncés non communicatifs sont ceux que nous rencontrons dans les messages réels. 11) Lorsqu'on parle pour se faire comprendre, on ne se dépense que dans la mesure où ce qu'on dit semble *porter*. 12) En fait, tout ceci, qui se justifie dans l'absolu, *n'est pas compatible* avec les circonstances dans lesquelles s'exerce l'activité communicative. 13) Une stricte économie semblerait devoir réclamer qu'on n'utilise pas de mots de trois ou plus de trois phonèmes avant qu'aient été *mises à contribution* toutes les combinaisons de deux phonèmes.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.

5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métonymies, comparaisons, ...)?

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 7
Georges MOUNIN
LA SÉMANTIQUE

Louis LÉBOUCHER, dit **Georges MOUNIN**, est un linguiste français (20 juin 1910 – 10 janvier 1993), professeur de linguistique et de sémiologie à l'Université d'Aix-en-Provence. Il s'est souvent déclaré fervent disciple du linguiste français André Martinet.

Ses œuvres traitent d'un vaste ensemble de sujets, allant de l'histoire de la linguistique à la définition de celle-ci et de ses branches et problèmes traditionnels (sémiologie, sémantique, traduction...) à sa relation avec d'autres domaines de connaissance (philosophie, littérature, dont la poésie en particulier, société).



QU'EST-CE QUE LA SÉMANTIQUE ?

La sémiologie n'est pas la sémantique

La sémantique est traditionnellement définie, depuis Bréal, comme la science ou la théorie des significations. Il serait toujours prudent d'ajouter : des significations linguistiques seulement⁸.

En effet, si on ne prend pas cette précaution, on court le risque d'appeler sémantique l'étude de toutes les significations. Or tout a une signification : la forme et l'altitude d'un nuage, la courbe de la température d'un malade, une série de baisses à la Bourse, la présence ou l'absence de telle ou telle plante dans tel ou tel terrain, la forme d'un récipient dans une fouille archéologique, etc. Mais est-ce qu'on découvre ou qu'on interprète la signification d'un indice ou d'un symptôme, comme dans les exemples ci-dessus, de la même façon qu'on acquiert, qu'on utilise et qu'on décode la signification d'un signe linguistique? Très probablement non, Parler de signification, ou pis encore de sémantique, également dans les deux cas, revient à confondre des faits qui sont sûrement significatifs – et qui, donc, ont une signification – avec des faits linguistiques qui ont pour fonction de transmettre des significations linguistiques.

La confusion devient plus dangereuse encore dans des domaines où il

⁸ Il était inévitable de reprendre, dans ce chapitre introductif, un certain nombre de choses déjà dites dans le chapitre des *Clefs pour la Linguistique* consacré à la sémantique. On ne s'est pas donné ici le ridicule de dissimuler ces passages, limités d'ailleurs, en les récrivant autrement.

semble bien qu'on ait affaire à des objets chargés, eux aussi, de transmettre des significations : un roman, une pièce de théâtre, une peinture, une sculpture, un film, une affiche, un spectacle, une symphonie. Mais tant qu'on n'aura pas établi objectivement que ces phénomènes construisent et véhiculent des significations exactement selon le même système et les mêmes structures (encore ignorés) que les unités linguistiques, on se donnera l'illusion de comprendre ces phénomènes en parlant de sémantique musicale, ou picturale, ou filmique. On ne traitera donc ici que de sémantique linguistique.

Quelques définitions

S'il est un domaine où les confusions terminologiques doivent être évitées soigneusement, – à moins de faire le contraire de ce qu'on veut enseigner, – c'est bien celui de la science des significations linguistiques. Il est donc absolument nécessaire au départ de ne pas confondre la sémantique avec la **sémiologie**, qui est la science des procédés ou systèmes de communication. Si la peinture est démontrée en être un, on pourra parler d'une sémiologie de la peinture, tandis que la sémantique picturale étudierait les unités de signification (lignes? couleurs? touches? etc.) qui construisent la signification des tableaux. Les langues anglo-saxonnes ayant généralement traduit le concept de sémiologie par *semiotics*, ce terme est revenu en français sous la forme du substantif **sémiotique**, qui ne désigne souvent qu'un système de communication particulier : le code de la route, alors, est une sémiotique; les signaux de chemin de fer en sont une autre, etc. La sémasiologie, qui a décrit autrefois, avant Bréal, ce que nous nommons la sémantique aujourd'hui, a pris maintenant une signification plus restreinte : c'est l'étude des significations, ou des signifiés, ou des concepts, en partant des mots qui les nomment. Faire l'inventaire de toutes les significations qu'on attribue au mot *sémantique* est un problème de sémasiologie. Au contraire, l'onomasiologie vise à faire l'inventaire des dénominations diverses – les signifiants – qui peuvent être attribuées à un même concept ou signifié. C'est surtout la linguistique allemande qui s'est attachée à ces deux aspects complémentaires d'une étude des significations peut-être un peu trop raffinée. Il est nécessaire aussi de ne pas confondre la sémantique avec la lexicographie: celle-ci ne

s'occupe que de la description de la signification des mots, traditionnellement telle qu'on l'enregistre dans les dictionnaires : au point qu'un auteur de dictionnaire est généralement nommé un lexicographe. La lexicologie, elle, est la science qui cherche à fixer les principes et les méthodes de la lexicographie.

Signifiant, signifié, réfèrent

Si la sémantique est la science des significations linguistiques, il reste, en supposant qu'on soit sûr de s'entendre sur le concept de science, à définir ce qu'est une signification en linguistique. Il suffit de collationner les définitions des mots *signification*, *signifier*, *sens*, dans les dictionnaires, pour apercevoir que longtemps la chose n'a pas été claire; et l'étude des ouvrages de sémantique actuels prouve qu'elle ne l'est pas devenue tout à fait. La sémantique, à la différence de la phonologie et de la syntaxe, n'a pas encore atteint sa majorité scientifique. Beaucoup de linguistes pensent que c'est la partie de la linguistique où l'application des principes structuralistes rencontre le plus d'obstacles, – sur la nature même desquels, [...], toute la lumière n'est pas faite.

Si Bloomfield, dans *Le Langage*, est un des rares grands linguistes du XX^e siècle à avoir consacré un chapitre de son ouvrage à la signification, c'est essentiellement pour montrer que l'analyse de celle-ci échappe aux méthodes scientifiques proprement linguistiques. On remarquera que le meilleur manuel actuel en France, les *Éléments de linguistique générale* de Martinet, ne consacre pas de chapitre à la sémantique. Cependant l'auteur refuse de se passer du sens dans l'analyse linguistique. Il y recourt pour décrire les phonèmes et les monèmes en vertu de l'axiome structuraliste de Bloomfield, de Hjelmslev, de Harris, selon lequel "une distinction est pertinente sur un plan si elle suffit à établir une distinction sur l'autre plan": [ã] et [ɑ] sont deux phonèmes en français, parce que *blanc* [blã] et *blond* [blɔ] ont deux signifiés différents, distingués par la seule opposition /ã/~/ɔ/. A une distinction sur le plan des signifiants correspond une distinction sur celui des signifiés.

Ceci revient à admettre, à la suite de Saussure, qu'un signe linguistique est une entité à deux faces. D'une part sa face signifiante, le signifiant du signe, est une forme phonique constituée elle-même d'unités

phoniques successives (les phonèmes), ou non successives (l'accent, l'intonation) qu'on note généralement entre crochets pour la transcription phonétique de ce que réalise un locuteur particulier (ainsi *barbue* [baʁbü:]), puis entre barres obliques pour la transcription phonologique (ainsi /barbü/). D'autre part la face signifiée, le signifié du signe, qu'on note généralement entre guillemets de dialogue ("personne dont le menton et même la plus grande partie de la face est couverte, voire envahie, par une production pileuse abondante"). La phonologie, la morphologie, la syntaxe, ont permis à ce jour une description scientifique de plus en plus fine des propriétés formelles des signifiants des signes linguistiques.

Pour compléter cette présentation sommaire du concept saussurien de signe, ajoutons que le signe renvoie, dans la réalité non-linguistique, à quelque chose qui n'est pas lui : ce troisième terme d'une relation triangulaire, Saussure l'appelle tantôt la *chose*, tantôt le *concept*. Les logiciens et les linguistes anglo-saxons, après l'avoir dénommé la *thing-meant*, l'appellent aujourd'hui volontiers le réfèrent du signe, et le mot est passé tel quel en français. Saussure a imaginé de transcrire le réfèrent en capitales, ce qui permet de distinguer toujours bien le plan sur lequel on se place dans l'analyse du signe: le réfèrent MAISON a pour signifiants français, transcrits phonétiquement [mɛzɔ] ou [mezɔ], voire [mɛ : zɔ] ou même [m zɔ], et phonologiquement /mEzɔ/, – où /E/ représente l'archiphonème qui couvre toutes les prononciations possibles du phonème occupant cette place dans le mot, – dont le signifié, plus difficile à définir qu'on ne croit, serait "maison".

Tous les linguistes d'aujourd'hui sont d'accord pour admettre la règle ci-dessus, que Martinet formule encore autrement quand il dit "qu'à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme", – sauf le cas des homonymies en matière de lexique, et celui des structures ambiguës en matière de syntaxe, cas sur lesquels on ne peut fonder la théorie linguistique elle-même ; ou quand il dit aussi : "Pour que le signifié d'un monème soit manifesté, il convient que l'énoncé soit phonologiquement différent de ce qu'il serait sans cela". Ce qui alertera n'importe quel locuteur sur le fait que *bêche* et *cruche*, ou même *bêche* et *bâche*, doivent avoir deux signifiés différents, c'est le fait que leurs

signifiants, si semblables soient-ils en partie, différent sur un ou deux points: /b/~/kr/ ou bien /ε /~/α/. Toute la phonologie consiste justement à analyser et à décrire ces différences de signifiants qui sont en français pertinentes parce qu'elles signalent – c'est leur fonction distinctive – des différences de signifiés. Hjelmslev, qui, avant Harris, a essayé de construire une axiomatique linguistique aussi longtemps que possible débarrassée de tout recours au sens (qu'il appelait la "substance du contenu"), décrit cependant l'opération ci-dessus de la même façon que Troubetzkoy ou Martinet: "La commutation, note-t-il, n'est possible que si, avec une différence d'expression [c'est-à-dire d'unités signifiantes], on peut mettre en corrélation une différence de contenu". Et Harris, qui a poussé plus loin que quiconque la tentative de décrire une langue sans recourir à l'analyse du sens des unités, doit cependant faire l'énorme concession suivante: "On notera", écrit-il, "que même quand la signification de deux formes linguistiques est prise en considération pour déterminer l'existence de phonèmes, il n'est nullement besoin d'une formulation détaillée de la signification d'un élément, et encore moins de ce que le locuteur entendait signifier quand il l'a énoncé. Tout ce qui est nécessaire est que nous trouvions une différence régulière entre deux ensembles de situations » : /i/ et /ü/ sont des phonèmes français parce que si je dis : "Donne-moi la biche", on ne m'apportera pas la même chose que si je dis: "Donne-moi la bûche"; tandis que si les milliers de locuteurs français, très différents par leurs voix, disent: "Donne-moi la bûche", ils obtiendront toujours, d'auditeurs en possession du code de la langue française, la même réponse comportementale. Ce postulat fondamental, qui permet à la fois la communication linguistique et l'analyse scientifique de cette communication, Bloomfield l'a formulé ainsi: "Dans des communautés [linguistiques] données, il y a des énoncés linguistiques qui sont les mêmes quant à la forme et quant au sens".

La sémantique résiste au structuralisme

Le lecteur profane pourra s'étonner que les linguistes se donnent tant de peine pour définir ce qui lui semble être une évidence : aucun linguiste, note Martinet, n'a jamais pu décrire, ni même tenté de décrire, une langue "en faisant totale abstraction du sens des unités significatives". Mais le

même profane ne s'étonnera pas moins qu'il n'y ait pas de chapitre intitulé : *Sémantique*, dans les traités de ces linguistes.

Cette absence, jusque vers 1960, était une prudence. Bloomfield avait solidement démontré, depuis 1933, que "la signification d'une forme linguistique [c'est] la situation dans laquelle le locuteur l'énonce, et la réponse [linguistique et/ou comportementale] qu'elle obtient de l'auditeur ». Si on admet cette formule (et il faut l'admettre: c'est ainsi que l'enfant apprenant à communiquer acquiert les signifiés des unités qu'il entend utiliser autour de lui), on aboutit, avec Bloomfield aussi, à reconnaître que "pour donner une définition scientifique de la signification de chaque forme d'une langue, il nous faudrait posséder un savoir scientifiquement exact de tout ce qui forme l'univers du locuteur. L'étendue du savoir humain est très petite en comparaison". Ce qui nous masque la vérité scientifique absolue de cette assertion, ce sont les cas, nombreux à la vérité, comme ceux de *bêche* et *bâche*, ou *biche* et *bûche*, ou *bêche* et *cruche*, où la situation permet *grosso modo* de délimiter le signifié d'un objet par ce que les logiciens appellent une définition **déictique** ou **ostensive**: en le montrant. Mais il suffit de penser aux cas, non moins nombreux, où les caractères qui définissent un objet – même très concret – ne font pas référence à ses seuls traits formels (forme, dimension, poids, couleur, structure), mais à son utilisation ou à son fonctionnement, pour percevoir que la définition ostensive ne règle pas tout. Sapir utilisait à ce propos l'excellent exemple du mot *gourdin* : il ne suffit pas d'avoir vu un gourdin pour employer correctement le terme, sans confondre avec *bâton*, *canne*, *badine*, *matraque*, et même *perche*. Et dès qu'on entre dans le royaume des lexèmes qui n'ont pas de référent concret, comme *concept*, *idée*, ou seulement *épistémologie*, *définir*, etc., on prend conscience du fait que la prudence des linguistes en matière de sémantique, entre 1930 et 1960, n'était pas de la pusillanimité, ni un dogmatisme lié à l'étroitesse d'une théorie historiquement dépassée.

"L'étude du signifié est la partie la plus difficile de la linguistique », écrivait Buysens en 1960. C'est cette attitude d'esprit qui s'exprime encore à travers les multiples avertissements de Martinet, concernant la sémantique, dans les *Éléments* ou dans *La Linguistique synchronique*. Le

sens, dit-il, est un "domaine où l'expérience montre qu'il n'est pas facile d'ordonner [nous ajouterions même : ni de saisir, ni de décrire] les faits". Il faut "se prémunir contre les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde sans précaution le domaine sémantique". Ces dangers, pour le linguiste, sont essentiellement ceux qui résultent du fait qu'une habitude invétérée nous ramène toujours à tenter de cerner le sens par le recours à l'introspection : c'était le danger rencontré par Saussure lorsqu'il essayait d'éclairer sa notion de signifié par celles de "concept", ou d'image mentale". Mais ceux qui parlent aujourd'hui encore, ou "d'empreintes" qu'il y aurait dans notre cerveau, ou plus savamment "d'engrammes", ne disent pas plus, linguistiquement parlant, que Saussure. S'il y a de tels engrammes, et où ils sont localisables, ce n'est pas, dit Martinet, l'affaire du linguiste de résoudre ces problèmes; et vraisemblablement cela ne l'aiderait guère à résoudre les siens. Finalement, comme Bloomfield, Hjelmslev, ou Harris, Martinet s'en tient, quant au sens, au minimum d'assertions indispensables: "Tout ce que je sais du sens du mot *maison*, dit-il, c'est qu'un certain type d'expérience est associé chez moi au signifiant /mezɔ/ ou à son substitut graphique *maison*, et que cette même association existe chez les autres personnes de langue française. La preuve m'en est fournie par leur comportement, y compris leur comportement linguistique, selon lequel le mot *maison* figure exactement dans les contextes où je pourrais le placer moi-même ». Ou encore : "Les mots *chaise* et *lampe* sont, en français, bien distincts: le comportement d'un auditeur ne sera pas le même si je dis: *apportez la chaise* ou *apportez la lampe*, ce qui me confirme dans mon sentiment que *chaise* et *lampe* ne correspondent pas aux mêmes faits d'expérience". Dès qu'on veut aller plus loin on se heurte, dit Martinet, "à la difficulté qu'on éprouve à manipuler la réalité sémantique [les signifiés, ou les éléments plus petits qui construisent un signifié] sans le secours d'une réalité concrète correspondante, phonique ou graphique".

Cette position méthodologique, clairement définie comme *provisoire* chez tous les auteurs cités ci-dessus, pouvait sans doute suffire pour aborder et résoudre, au moins dans un premier temps, les problèmes de la description phonologique, morphologique et syntaxique des langues. Mais

les progrès faits dans ces domaines eux-mêmes devaient inciter les chercheurs à refuser de se résigner à l'impuissance en regard de la sémantique; et, au moins, à chercher pourquoi la sémantique résistait et résiste peut-être encore aux méthodes d'analyse structurale qui réussissaient si triomphalement dans les autres parties de la linguistique. [...]

Georges Mounin

La sémantique. Paris: Éditions Seghers, 1975. P. 8–19.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Comment définit-on la sémantique ?
- 2) Pourquoi est-il important de préciser qu'il s'agit des significations linguistiques ?
- 3) Donnez la définition de la sémiologie.
- 4) Par quoi la sémantique diffère-t-elle de la lexicographie ?
- 5) Formulez l'axiome structuraliste. Comment est-il formulé par A. Martinet ?
- 6) Quelles sont les deux faces du signe linguistique ?
- 7) Comment appelle-t-on ce à quoi le signe linguistique renvoie dans la réalité extralinguistique ?
- 8) Comment le signifiant est-il représenté dans la transcription ?
- 9) Comment transcrit-ton le référent ?
- 10) Pourquoi ne suffit-il pas de donner au signifié d'un objet une définition déictique ou ostensive ?
- 11) Qu'est-ce que le sens selon A. Martinet ?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous et introduisez-les dans le contexte:

Декодувати значення; передавати значення; мовна одиниця; семасіологія; скласти інвентар; ономасіологія; релевантна ознака; мовець; референт; монема; комутація; твердження, висловлювання; субститут.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. La sémantique est définie comme la science ou la théorie des significations
2. Les faits linguistiques *ont pour fonction de*
3. Il est absolument nécessaire de ne pas confondre la sémantique avec la sémiologie, qui est la science
4. La sémiotique, ne désigne souvent qu'un système
5. La a pris maintenant une signification plus restreinte: c'est l'étude des significations, ou des signifiés, ou des concepts, en partant des mots qui les nomment.
6. Faire l'inventaire de toutes les significations qu'on attribue au mot *sémantique* est un problème de
7. L' vise à faire l'inventaire des dénominations diverses qui peuvent être attribuées à un même concept ou signifié.
8. Il est nécessaire de ne pas confondre la sémantique avec la: celle-ci ne s'occupe que de la description de la signification des mots.
9. Une distinction est sur un plan si elle suffit à établir une distinction sur l'autre plan.
10. A une distinction sur le plan des signifiants correspond une distinction sur celui des
11. Un signe linguistique est une entité
12. Le signifiant du signe est une constituée elle-même d'unités phoniques successives ou non successives.
12. On appelle la chose à laquelle renvoie le signe le du signe.

13. Saussure a imaginé de transcrire le réfèrent
14. A chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Se donner l'illusion de; faire un inventaire; faire la lumière sur; s'en tenir à.

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) La confusion devient plus dangereuse encore dans des domaines où il semble bien qu'on ait affaire à des objets chargés, eux aussi, de *transmettre* des significations : un roman, une pièce de théâtre, etc. 2) La sémasiologie c'est l'étude des significations, ou des signifiés, ou des concepts, en partant des mots qui les *nomment*. 3) Faire l'inventaire de toutes les significations qu'on *attribue* au mot *sémantique* est un problème de sémasiologie. 4) Il suffit de *collationner* les définitions des mots *signification, signifier, sens*, dans les dictionnaires, pour apercevoir que longtemps la chose n'a pas été claire. 5) Il suffit de penser aux cas où les caractères qui définissent un objet *ne font pas référence* à ses seuls traits formels mais à son utilisation ou à son fonctionnement, pour percevoir que la définition ostensive ne règle pas tout. 6) Ces dangers, pour le linguiste, sont essentiellement ceux qui résultent du fait qu'une habitude invétérée nous ramène toujours à tenter de *cerner* le sens par le recours à l'introspection.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des

exemples.

4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.

5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.

6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?

7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?

8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?

9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).

10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).

11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 8

Roman JAKOBSON

ASPECTS LINGUISTIQUES DE LA TRADUCTION



Roman JAKOBSON (11 octobre 1896 – 18 juillet 1982) est un linguiste américain d'origine russe, un des linguistes les plus influents du XX^e siècle en posant les premières pierres du développement de l'analyse structurelle du langage, de la poésie et de l'art. Il est l'un des fondateurs de l'École linguistique de Prague. Depuis 1949 il s'installe à l'Université d'Harvard où il enseigne jusqu'à la fin de sa vie. Au début des années 1960, Jakobson élargit ses travaux en une vue plus générale du langage et commence à publier sur l'ensemble des sciences de la communication. Il élabore un modèle linguistique divisé en six fonctions, le "schéma de Jakobson".

Ses propositions sur les deux axes du langage – syntagmatique et paradigmatique – ont profondément influencé l'étude des aphasies, comme celle des figures de rhétorique.

ASPECTS LINGUISTIQUES DE LA TRADUCTION⁹

D'après Bertrand Russell, "personne ne peut comprendre le mot *fromage*, s'il n'a pas d'abord une expérience non linguistique du fromage"¹⁰. Si, cependant, nous suivons le précepte fondamental du même Russell, et mettons "l'accent sur les aspects linguistiques des problèmes philosophiques traditionnels", alors nous sommes obligés de dire que personne ne peut comprendre le mot *fromage* s'il ne connaît pas le sens assigné à ce mot dans le code lexical du français. Tout représentant d'une culture culinaire ignorant le fromage comprendra le mot français *fromage* s'il sait que dans cette langue ce mot signifie "aliment obtenu par la fermentation du lait caillé" et s'il a au moins une connaissance linguistique de "fermentation" et "lait caillé". Nous n'avons jamais bu d'ambrosie ni de nectar et n'avons qu'une expérience linguistique des mots *ambrosie*, *nectar*, et *dieux* – nom des êtres mythiques qui en usaient; néanmoins nous comprenons ces mots et savons dans quels contextes chacun d'eux peut

⁹ Publié en anglais dans R.A. Brower, éd. : On Translation, Harvard University Press, 1959, pp. 232–239.

¹⁰ Bertrand Russell, "Logical Positivism", *Revue Internationale de Philosophie*. IV (1930), 18 ; cf. p. 3.

s'employer.

Le sens des mots français *fromage*, *pomme*, *nectar*, *connaissance*, *mais*, *seulement*, ou de n'importe quel autre mot ou groupe de mots est décidément un fait linguistique – disons, pour être plus précis et moins étroits, un fait sémiotique. Contre ceux qui assignent le sens (le signifié) non au signe, mais à la chose elle-même, le meilleur argument, et le plus simple, serait de dire que personne n'a jamais goûté ni humé le sens de *fromage* ou de *pomme*. Il n'y a pas de signifié sans signe. On ne peut inférer le sens du mot *fromage* d'une connaissance non linguistique du roquefort ou du camembert sans l'assistance du code verbal. Il est nécessaire de recourir à toute une série de signes linguistiques si l'on veut faire comprendre un mot nouveau. Le simple fait de montrer du doigt l'objet que le mot désigne ne nous apprendra pas si *fromage* est le nom du spécimen donné ou de n'importe quelle boîte de camembert, du camembert en général ou de n'importe quel fromage, de n'importe quel produit lacté, nourriture ou rafraîchissement, ou peut-être de n'importe quelle boîte, indépendamment de son contenu. Finalement, le mot désigne-t-il simplement la chose en question, ou implique-t-il l'idée de vente, d'offre, de prohibition ou de malédiction ? (Montrer du doigt peut effectivement avoir le sens d'une malédiction ; dans certaines cultures, particulièrement en Afrique, c'est un geste de mauvaise augure).

Pour le linguiste comme pour l'utilisateur ordinaire du langage, le sens d'un mot n'est rien d'autre que sa traduction par un autre signe qui peut lui être substitué, spécialement par un autre signe, "dans lequel il se trouve plus complètement développé", comme l'enseigne Peirce, le plus profond investigateur de l'essence des signes¹¹. Le terme *célibataire* peut être converti en la désignation plus explicite, *personne non mariée*, chaque fois qu'un plus haut degré de clarté est requis. Nous distinguons trois manières d'interpréter un signe linguistique, selon qu'on le traduit dans d'autres signes de la même langue, dans une autre langue, ou dans un système de symboles non linguistique. Ces trois formes de traduction doivent recevoir des désignations différentes :

¹¹ Cf. John Dewey, "Peirce's Theory of Linguistic Signs, Thought, and Meaning" *The Journal of Philosophy*. XVIII (1946), 91.

1) La traduction intralinguale ou reformulation (*rewording*) consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.

2) La traduction interlinguale ou traduction proprement dite consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue.

3) La traduction intersémiotique ou transmutation consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques.

La traduction intralinguale d'un mot se sert d'un autre mot, plus ou moins synonyme, ou recourt à une circonlocution. Cependant, en règle générale, qui dit synonymie ne dit pas équivalence complète : par exemple, "tout vieux garçon est un célibataire, mais tout célibataire n'est pas un vieux garçon." Un mot ou un groupe de mots idiomatique, bref une unité du code appartenant au plus haut niveau des unités codées, ne peut être pleinement interprétée qu'au moyen d'une combinaison, qui lui est équivalente, d'unités du code, c'est-à-dire au moyen d'un message se référant à cette unité: "tout célibataire est une personne non mariée et toute personne non mariée est un célibataire", ou " tout vieux garçon est un homme qui a vieilli sans se marier, et tout homme qui a vieilli sans se marier est un vieux garçon"

De même, au niveau de la traduction proprement dite, il n'y a ordinairement pas équivalence complète entre les unités codées, cependant que des messages peuvent servir adéquatement d'interprétation des unités ou des messages étrangers. Le mot français *fromage* ne peut être entièrement identifié à son hétéronyme en russe courant, *syr*, parce que le fromage blanc est *un fromage*, mais pas un *syr*. Les Russes disent *prinesi syru i tvorogu*, " apportez du fromage et (sic) du fromage blanc ". En russe courant, l'aliment obtenu à partir de la coagulation du lait ne s'appelle *syr* que si un ferment spécial est utilisé.

Le plus souvent, cependant, en traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des messages entiers de l'autre langue. Cette traduction est une forme de discours indirect; le traducteur recode et retransmet un message reçu d'une autre source. Ainsi la traduction implique deux messages

équivalents dans deux codes différents.

L'équivalence dans la différence est le problème cardinal du langage et le principal objet de la linguistique. Comme tout receveur de messages verbaux, le linguiste se comporte en interprète de ces messages. Aucun spécimen linguistique ne peut être interprété par la science du langage sans une traduction des signes qui le composent en d'autres signes appartenant au même système ou à un autre système. Dès que l'on compare deux langues, se pose la question de la possibilité de traduction de l'une dans l'autre et réciproquement; la pratique étendue de la communication interlinguale, en particulier les activités de traduction, doivent être un objet d'attention constante pour la science du langage. Il est difficile de surestimer le besoin urgent, l'importance théorique et pratique, de dictionnaires bilingues différentiels, qui définiraient soigneusement et comparativement toutes les unités correspondantes, en extension et en compréhension. De même, des grammaires bilingues différentielles devraient définir ce qui rapproche et ce qui différencie deux langues du point de vue de la sélection et de la délimitation des concepts grammaticaux.

La pratique et la théorie de la traduction abondent en problèmes complexes ; aussi, régulièrement, des tentatives sont faites de trancher le nœud gordien, en élevant l'impossibilité de la traduction à la hauteur d'un dogme. " Monsieur Tout-le-Monde, ce logicien naturel ", si vivement imaginé par B. L. Whorf, est supposé tenir le bout de raisonnement suivant: "Les faits sont différents aux yeux de sujets à qui leur arrière-plan linguistique fournit une formulation différente de ces faits"¹². Dans les premières années de la révolution russe, il se trouva des visionnaires fanatiques pour plaider, dans les périodiques soviétiques, en faveur d'une révision radicale du langage traditionnel et en particulier pour réclamer la suppression d'expressions aussi trompeuses que le "lever" ou le "coucher " du soleil. Pourtant, nous continuons à employer cette imagerie ptolémaïque; sans que cela implique le rejet de la doctrine copernicienne, et il nous est aisé de passer de nos conversations courantes sur le soleil levant ou couchant à la représentation de la rotation de la terre, tout

¹² Benjamin Lee Whorf, *Language, Thought, and Reality* (Cambridge, Mass., 1956), p. 235.

simplement parce que tout signe peut se traduire en un autre signe dans lequel il nous apparaît plus pleinement développé et précisé.

La faculté de parler une langue donnée implique celle de parler de cette langue. Ce genre d'opérations "métalinguistiques" permet de réviser et de redéfinir le vocabulaire employé. C'est Niels Bohr qui a mis en évidence la complémentarité des deux niveaux – langage–objet et métalangage – toute donnée expérimentale bien définie doit être exprimée dans le langage ordinaire, " où il existe une relation complémentaire entre l'usage pratique de chaque mot et l'essai de donner une définition précise de ce mot"¹³.

Toute expérience cognitive peut être rendue et classée dans n'importe quelle langue existante. Là où il y a des déficiences, la terminologie sera modifiée et amplifiée par des emprunts, des calques, des néologismes, des déplacements sémantiques, et, finalement, par des circonlocutions. C'est ainsi que, dans la toute jeune langue littéraire des Chukchee du Nord–Est de la Sibérie, "écrou" est rendu par "clou tournant", "acier" par "fer dur", "étain" par "fer mince", "craie" par "savon à écrire", "montre" par "cœur martelant". Même des circonlocutions apparemment contradictoires, telles que *elekiriceskaja konka* ("voiture à cheval électrique"), le premier nom russe du tramway sans chevaux, *ou jena paragot* ("vapeur volant"), le nom koryak de l'aéroplane, désignent simplement l'analogie électrique du tramway à chevaux et l'analogie volant du bateau à vapeur, et ne gênent pas la communication, pas plus qu'il n'y a de trouble ou de " bruit " sémantique dans le double oxymoron: *cold beef-and-pork hot dog* ("un "chien chaud" froid au bœuf et au porc").

L'absence de certains procédés grammaticaux dans le langage de sortie ne rend jamais impossible la traduction littérale de la totalité de l'information conceptuelle contenue dans l'original. Aux conjonctions traditionnelles *and* ("et") et *or* ("ou") est venu s'ajouter en anglais un nouveau connectif, *and/or* ("et/ou"), dont il a été question il y a quelques années dans ce livre spirituel, *Federal Prose, How to Write in and/or for Washington* ("La prose fédérale, comment écrire à et/ou pour

¹³ Niels Bohr, "On the Notions of Causality and Complementarity", *Dialectica*, I (1948), 317 sv.

Washington")¹⁴. De ces trois conjonctions, seule la dernière existe dans l'une des langues samoyèdes. En dépit de ces différences dans l'inventaire des conjonctions, les trois types de messages observés dans la "prose fédérale" peuvent tous se traduire distinctement aussi bien en anglais (ou en français) traditionnel que dans la langue samoyède en question. Soit, en "prose fédérale" : 1) Jean et Pierre viendront ; 2) Jean ou Pierre viendra, 3) Jean et/ou Pierre viendront. En français traditionnel, cela donne: 3) Jean et Pierre viendront, ou bien seulement l'un d'eux. Et, en samoyède, 1) Jean et/ou Pierre viendront tous deux ; 2) Jean et/ou Pierre, l'un des deux viendra.

Si telle catégorie grammaticale n'existe pas dans une langue donnée, son sens peut se traduire dans cette langue à l'aide de moyens lexicaux. Des formes duelles telles que le russe ancien *brata* seront traduites à l'aide de l'adjectif numéral: "deux frères". Il est plus difficile de rester fidèle à l'original quand il s'agit de traduire, dans une langue pourvue d'une certaine catégorie grammaticale, à partir d'une langue qui ignore cette catégorie. Quand on traduit la phrase française "elle a des frères", dans une langue qui distingue le duel et le pluriel, on est obligé, soit de choisir entre deux propositions : "elle a deux frères" – "elle a plus de deux frères", soit de laisser la décision à l'auditeur et de dire : "elle a deux ou plus de deux frères". De même, si on traduit, d'une langue qui ignore le nombre grammatical, en français, on est obligé de choisir l'une des deux possibilités – "frère" ou "frères" – ou de soumettre au receveur du message un choix binaire : "elle a soit un soit plus d'un frère."

Comme l'a finement observé Boas, le système grammatical d'une langue (par opposition à son stock lexical) détermine les aspects de chaque expérience qui doivent obligatoirement être exprimés dans la langue en question : " Il nous faut choisir entre ces aspects, et l'un ou l'autre doit être choisi "¹⁵. Pour traduire correctement la phrase anglaise *I hired a worker* ("J'engageai(s) un ouvrier/une ouvrière"), un Russe a besoin d'informations supplémentaires – l'action a-t-elle été accomplie ou non, l'ouvrier était-il

¹⁴ James R. Masterson and Wendell Brooks Phillips, *Federal Prose* (Chapel Hill, N. C., 1948) p. 40 sv.

¹⁵ Franz Boas, "Language", *General Anthropology*, Boston, 1948, pp. 132 av. Cf. ici-même, ch. X.

un homme ou une femme ? – parce qu'il doit choisir entre aspect complétif ou non complétif du verbe – *nanjal* ou *nanimal* – et entre un nom masculin ou féminin – *rabotnika* ou *rabotnicu*. Si, à un Anglais qui vient d'énoncer cette phrase, je demande si l'ouvrier était un homme ou une femme, il peut juger ma question non pertinente ou indiscreète, tandis que, dans la version russe de cette même phrase, la réponse à cette question est obligatoire. D'autre part, quelles que soient les formes grammaticales russes choisies pour traduire le message anglais en question, la traduction ne donnera pas de réponse à la question de savoir si "*I hired* ou *I have hired a worker*" ou si l'ouvrier (l'ouvrière) était un ouvrier déterminé ou indéterminé (" le " ou "un", *the* ou *a*). Parce que l'information requise par les systèmes grammaticaux du russe et de l'anglais est dissemblable, nous nous trouvons confrontés à des ensembles tout à fait différents de choix binaires; c'est pourquoi une série de traductions successives d'une même phrase isolée, de l'anglais en russe et vice versa, pourrait finir par priver complètement un tel message de son contenu initial. Le linguiste genevois S. Karcevski comparait volontiers une perte graduelle de ce genre à une série circulaire d'opérations de change défavorables. Mais évidemment, plus le contexte d'un message est riche et plus la perte d'information est limitée.

Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer. Dans une langue donnée, chaque verbe implique nécessairement un ensemble de choix binaires spécifiques: le procès de l'énoncé est-il conçu avec ou sans référence à son accomplissement? Le procès de l'énoncé est-il présenté ou non comme antérieur au procès de l'énonciation? Naturellement, l'attention des locuteurs et auditeurs indigènes sera constamment concentrée sur les rubriques qui sont obligatoires dans leur code.

Dans sa fonction cognitive, le langage dépend très peu du système grammatical" parce que la définition de notre expérience est dans une relation complémentaire avec les opérations métalinguistiques – l'aspect cognitif du langage, non seulement admet mais requiert, l'interprétation au moyen d'autres codes, par recodage, c'est-à-dire la traduction. L'hypothèse de données cognitives ineffables ou intraduisibles serait une contradiction dans les termes. Mais, dans les plaisanteries, les rêves, la magie, bref dans

ce qu'on peut appeler la mythologie linguistique de tous les jours et par dessus tout dans la poésie, les catégories grammaticales ont une teneur sémantique élevée. Dans ces conditions la question de la traduction se complique et prête à beaucoup plus de discussions.

Même une catégorie comme celle du genre grammatical, que l'on a souvent tenue pour purement formelle, joue un grand rôle dans les attitudes mythologiques d'une communauté linguistique. En russe, le féminin ne peut désigner une personne de sexe masculin, et le masculin ne peut caractériser une personne comme appartenant spécifiquement au sexe féminin. La manière de personnifier ou d'interpréter métaphoriquement les noms inanimés est influencée par leur genre. A l'Institut Psychologique de Moscou, en 1915, un test montra que des Russes, enclins à personnifier les jours de la semaine, représentaient systématiquement le lundi, le mardi et le jeudi comme des êtres masculins, et le mercredi, le vendredi et le samedi comme des êtres féminins, sans se rendre compte que cette distribution était due au genre masculin des trois premiers noms (*ponedel'nik, vtornik, cetverg*) qui s'oppose au genre féminin des trois autres (*sreda, pjatnica, subбота*). Le fait que le mot désignant le vendredi est masculin dans certaines langues slaves et féminin dans d'autres se reflète dans les traditions populaires des peuples correspondants, qui diffèrent dans leur rituel du vendredi. La superstition, répandue en Russie, d'après laquelle un couteau tombé présage un invité et une fourchette tombée une invitée, est déterminée par le genre masculin de *noz* ("couteau") et le genre féminin de *vilka* ("fourchette") en russe. Dans les langues slaves, et dans d'autres langues encore, où "jour" est masculin et "nuit" féminin, le jour est représenté par les poètes comme l'amant de la nuit. Le peintre russe Repin était déconcerté de voir le péché dépeint comme une femme par les artistes allemands : il ne se rendait pas compte que "péché" est féminin en allemand (*die Sunde*), mais masculin en russe (*gřex*). De même un enfant russe, lisant des contes allemands en traduction, fut stupéfait de découvrir que la Mort, de toute évidence une femme (russe *smert'*, féminin), était représentée comme un vieil homme (allemand *der Tod*, masculin). *Ma sœur la vie*, titre d'un recueil de poèmes de Boris Pasternak, est tout naturel en russe, où "vie" est féminin (*zizn'*), mais c'était

assez pour réduire au désespoir le poète tchèque Josef Hora, qui a essayé de traduire ces poèmes, car en tchèque ce nom est masculin (*zivot*).

Il est très curieux que la toute première question qui fut soulevée dans la littérature slave à ses débuts fut précisément celle de la difficulté éprouvée par le traducteur à rendre le symbolisme des genres, et de l'absence de pertinence de cette difficulté du point de vue cognitif : c'est là en effet le sujet principal de la plus ancienne œuvre slave originale, la préface à la première traduction de *l'Évangélique*, faite peu après 860 par le fondateur des lettres et de la liturgie slave, Constantin le Philosophe, et qui a été récemment restituée et interprétée par André Vaillant¹⁶. " Le grec, traduit dans une autre langue, ne peut pas toujours être reproduit identiquement, et c'est ce qui arrive à chaque langue quand on la traduit " dit l'apôtre slave. " Des noms tels que *potamos*, " fleuve " et *aster*, " étoile ", masculins en grec, sont féminins dans une autre langue, comme *reka* et *vezda* en slave. " D'après le commentaire de Vaillant, cette divergence efface l'identification symbolique des fleuves aux démons et des étoiles aux anges dans la traduction slave de deux versets de Matthieu (7:25 et 2:9). Mais à cet obstacle poétique, saint Constantin oppose résolument le précepte de Denys l'Aréopagite, selon lequel il faut être d'abord attentif aux valeurs cognitives (*sile razumu*), et non aux mots eux-mêmes.

En poésie, les équations verbales sont promues au rang de principe constructif du texte. Les catégories syntaxiques et morphologiques, les racines, les affixes, les phonèmes et leurs composants (les traits distinctifs) – bref, tous les constituants du code linguistique – sont confrontés, juxtaposés, mis en relation de contiguïté selon le principe de similarité et de contraste, et véhiculent ainsi une signification propre. La similitude phonologique est sentie comme une parenté sémantique. Le jeu de mot, ou, pour employer un terme plus érudit et à ce qu'il me semble plus précis, la paronomase, règne sur l'art poétique; que cette domination soit absolue ou limitée, la poésie, par définition, est intraduisible. Seule est possible la transposition créatrice ; transposition à l'intérieur d'une langue – d'une forme poétique, à une autre, transposition d'une langue à une autre, ou,

¹⁶ André Vaillant, "La. Préface de l'Évangélique vieux slave", Revue des *Études Slaves*, XXIV (1948), p. 5 sv.

finalement transposition intersémiotique – d'un système de signes à un autre, par exemple de l'art du langage à la musique, à la danse, au cinéma ou à la peinture.

S'il nous fallait traduire en français la formule traditionnelle *Traduttore, traditore*, par "le traducteur est un traître", nous priverions l'épigramme italienne de sa valeur paronomastique. D'où une attitude cognitive qui nous obligerait à changer cet aphorisme en une proposition plus explicite, et à répondre aux questions : traducteur de quels messages ? traître à quelles valeurs ?

Roman Jakobson

Essai de linguistique générale.
Paris: Éditions de Minuit, 1963.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions?
- 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Pourquoi l'affirmation que pour comprendre le sens d'un mot il faut avoir une expérience non linguistique de la chose désignée par ce mot est erronée?
- 2) Pour faire comprendre le sens du mot nouveau est-il suffisant de montrer du doigt l'objet que ce mot désigne? Pourquoi?
- 3) Quelles formes de traduction existe-t-il selon Roman Jakobson?
- 4) Par quoi est conditionnée l'importance des dictionnaires et grammaires bilingues différentiels?
- 5) Quels problèmes de traduction sont traités dans le texte?
- 6) Expliquez l'affirmation: "Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer".
- 7) Citez les exemples des difficultés de traduction liées aux différences dans les systèmes grammaticaux des langues.

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Приписувати значення; мовний досвід; немовний досвід; словесний код; внутрішньомовний переклад; переформулювання; міжмовний переклад; трансмутація; описовий вираз (парафраза); гетеронім; контрастивна граматики; семантичний зсув; вихідна мова; самодійські мови; подвійна форма; подвійний вибір; гра слів; парномастична цінність.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. Contre ceux qui le sens (le signifié) non au signe, mais à la chose elle-même, le meilleur argument, et le plus simple, serait de dire que personne n'a jamais goûté ni humé le sens de *fromage* ou de *pomme*.
2. Pour le linguiste comme pour l'utilisateur ordinaire du langage, le sens d'un mot n'est rien d'autre que sa par un autre signe qui peut lui être substitué.
3. Nous distinguons trois manières d'interpréter un signe linguistique, selon qu'on le traduit dans d'autres signes de la même langue, dans une autre langue, ou dans
4. La traduction ou reformulation consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.
5. La traduction ou traduction proprement dite consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue.
6. La traduction ou transmutation consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques.
7. Cependant, en règle générale, qui dit synonymie ne dit pas
8. Le plus souvent en traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des

- entiers de l'autre langue.
9. Comme tout receveur de messages verbaux, le linguiste se comporte en de ces messages.
10. Des grammaires bilingues devraient définir ce qui rapproche et ce qui différencie deux langues du point de vue de la sélection et de la délimitation des concepts grammaticaux.
11. Toute expérience peut être rendue et classée dans n'importe quelle langue existante.
12. Évidemment, plus le contexte d'un message est riche et plus la perte d'information est
13. Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer.
14. L'hypothèse de données cognitives ineffables ou intraduisibles serait une dans les termes.
15. La toute première question qui fut soulevée dans la littérature slave à ses débuts fut précisément celle de la difficulté éprouvée par le traducteur à rendre le
16. Les catégories syntaxiques et morphologiques, les racines, les affixes, les phonèmes et leurs composants sont confrontés, juxtaposés, mis en relation de contiguïté selon le principe de et de, et véhiculent ainsi une signification propre.
17. La poésie, par définition, est

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Une mauvaise augure ; trancher le nœud gordien ; être fidèle à l'original;

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) Le *terme* "célibataire" peut être converti en la désignation plus explicite, "personne non mariée". 2) La traduction intralinguale d'un mot se sert d'un autre mot, plus ou moins synonyme, ou recourt à une *circonlocution*. 3) Un mot ou un groupe de mots idiomatique, bref une *unité du code* appartenant au plus haut niveau des unités codées, ne peut

être pleinement interprétée qu'au moyen d'une combinaison, qui lui est équivalente. 4) De même, au niveau de la traduction proprement dite, il n'y a ordinairement pas d'équivalence complète entre les unités *codées*. 5) Ainsi la traduction *implique* deux messages équivalents dans deux codes différents. 6) La pratique étendue de la communication interlinguale, en particulier les activités de traduction, doivent être un objet d'attention constante pour *la science du langage*. 7) Ce genre d'opérations "métalinguistiques" permet de réviser et de redéfinir le *vocabulaire* employé. 8) L'absence de certains procédés grammaticaux dans *le langage de sortie* ne rend jamais impossible la traduction littérale de la totalité de l'information conceptuelle contenue dans l'original. 9) Si telle catégorie grammaticale n'existe pas dans une langue donnée, son sens peut *se traduire* dans cette langue à l'aide de moyens lexicaux. 10) L'aspect cognitif du langage, non seulement admet mais *requiert*, l'interprétation au moyen d'autres codes.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?

9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).

10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).

11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métonymies, comparaisons, ...)?

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 9
Jean DARBELNET
BILINGUISME ET TRADUCTION

Jean DARBELNET (14 novembre 1904 – 12 mars 1990). Professeur émérite de l'Université Laval, Docteur honoris causa de l'Université d'Ottawa, Jean Darbelnet a consacré sa vie à l'étude comparée du français et de l'anglais. Auteur de plusieurs ouvrages et de très nombreux articles dans ce domaine, co-auteur de la célèbre *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, il a jeté les bases d'un champ de recherches et de réflexions théoriques et pratiques utiles à tous les traducteurs.



BILINGUISME ET TRADUCTION

On se propose dans le présent article d'étudier l'incidence du bilinguisme sur l'opération traduisante, c'est-à-dire d'examiner dans quelle mesure la conception et la pratique de la traduction se présentent différemment dans un pays bilingue, en l'occurrence le Canada, et dans un pays unilingue, par exemple la France.

Il n'est pas inutile de rappeler, au départ, des distinctions fondamentales. Quand on parle de pays bilingues, il ne faut pas oublier que les habitants ne sont pas tous bilingues. Mais le fait que le pays l'est, crée un climat qui englobe tous les membres de la communauté, qu'ils soient bilingues ou non. Le bilinguisme, lorsqu'il caractérise un pays, crée des habitudes de pensée et d'expression qui ne sont pas limitées aux personnes bilingues. Ainsi au Canada, les interférences de l'anglais en français se remarquent chez les personnes qui savent mal l'anglais et s'en servent rarement. En outre le bilinguisme engendre une conception particulière de la traduction et de sa pratique qui s'accompagne de certaines servitudes. D'une façon générale, on peut dire qu'un pays bilingue n'a pas le même comportement qu'un pays non bilingue. Superficiellement, cela se révèle à certains détails sans grande importance. Par exemple, il est courant de lire dans les petites annonces des journaux belges qu'on demande une

secrétaire bilingue (donc sachant le français et le néerlandais). En France, on dira plutôt qu'on cherche quelqu'un sachant, possédant, maîtrisant l'anglais ou l'allemand, ou les deux. C'est le propre du pays unilingue de préciser les langues demandées. Le terme technique *bilingue* est remplacé par les modalités du discours¹⁷.

L'opposition pays bilingues et pays unilingues ne rend pas compte de toute la réalité, car il faut aussi noter la différence qu'ils présentent en matière de territorialité. Sur le plan de la langue et de la culture, le phénomène varie d'intensité suivant que chaque langue a son propre territoire, comme en Suisse et en Belgique, ou que, au contraire, elles s'enchevêtrent sur un seul territoire, comme c'est le cas au Canada et en particulier à Montréal, malgré un sérieux effort de refrancisation. On comprend sans peine que dans le second cas le bilinguisme soit plus évident et modifie d'une façon plus marquée l'équilibre des langues en présence. A Lausanne et à Liège on oublie que l'on est dans un pays classé comme bilingue. A Montréal, la présence de l'anglais est plus discrète qu'il y a dix ans mais ne se fait pas encore oublier. De plus, la territorialité n'est pas la seule dimension à considérer. Pour le ressourcement de la langue minoritaire et de sa culture, il n'est pas indifférent que son territoire soit d'un seul tenant avec celui de la patrie culturelle (comme en Suisse et en Belgique) au lieu d'être enclavé sur un vaste continent où l'on parle une seule autre langue, ce qui est la situation du Québec en Amérique du Nord. Là où les deux langues ne sont pas séparées territorialement, il y a affrontement de la langue dominante et de la langue dominée.

Le contact des langues en milieu bilingue et les interférences qui en résultent pour la langue dominée ne doivent pas nous faire perdre de vue que depuis fort longtemps les langues empruntent les unes aux autres sans que leurs territoires soient nécessairement contigus, et d'ailleurs la proximité n'est pas le facteur déterminant de l'emprunt, comme le montre l'imperméabilité du français à l'allemand pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ici intervient la nature des emprunts de langue à langue. Les plus

¹⁷ Voir J. DARBELNET. Réflexions sur le bilinguisme, illusions et réalité. *La banque des mots*. 1979. n° 16. P. 131-140.

visibles sont les emprunts de mots étrangers avec un de leurs sens. Moins évidents sont l'annexion d'un sens d'un mot étranger par son paronyme indigène et la traduction littérale d'un syntagme. Dans le cas qui nous occupe, le français en contact avec l'anglais acquiert des anglicismes lexicaux (*leadership*, *bumper* pour pare-choc), des anglicismes sémantiques (*réaliser*, *contrôler*), et des anglicismes syntagmatiques ("au-delà de notre contrôle"). Les emprunts lexicaux sont généralement conscients, tandis que les emprunts de sens et de syntagmes sont inconscients. Ces deux dernières catégories constituent les interférences. Traditionnellement, le Français de France pratique l'emprunt lexical (un mot, un sens). Le Franco-Canadien refuse l'emprunt lexical, sauf au niveau populaire ("watcher", "checker", "clairer") où il francise généralement ce qu'il emprunte. Par contre il absorbe inconsciemment de nombreux sens et syntagmes en provenance de l'anglais. Il est à noter que nos répertoires d'anglicismes (le dictionnaire d'Edouard Bonnaffé (1920) et l'ouvrage de Fraser Mackenzie (1939) ne donnent guère que des emprunts lexicaux, ce qui semble indiquer que pendant très longtemps l'anglicisme en France a été presque toujours un emprunt lexical, ou du moins a été considéré comme tel.

La place faite dans cette typologie aux emprunts de sens et de syntagme, c'est-à-dire aux interférences, nous amène tout naturellement à examiner maintenant le bilinguisme comme préparation à la traduction. Dans quelle mesure le bon bilingue est-il avantagé par rapport à un non-bilingue pour devenir traducteur?

La conception qu'on se fait de la traduction est, bien entendu, un facteur à considérer. Tout le monde est d'accord, que ce soit en pays bilingue ou non bilingue, pour dire que la possession des deux langues est essentielle. Soit dit en passant, il est rarement fait état de cette vérité première dans les colloques sur la traduction, et il est exact qu'elle peut être considérée comme acquise. On peut se demander néanmoins si l'engouement pour les recherches théoriques n'est pas, plus ou moins consciemment chez certains, un moyen de suppléer à l'insuffisance langagière, le recours aux critères fournis par la théorie, devant remplacer l'approche intuitive, par exemple dans la façon de déterminer les unités de

pensée.

De toute façon, il est bien évident qu'on ne peut connaître intégralement sa langue maternelle, ni, à plus forte raison, une langue seconde. Mais là où le domaine d'application est restreint, le cas extrême étant celui du portier d'hôtel qui n'a besoin que d'un très petit effectif d'idées et de mots pour satisfaire ses clients, il est facile de réaliser ce qu'on appelle en anglais "switching facility". Il s'agit en effet, dans ce genre de situation, d'un échange verbal qui n'exige aucune recherche d'élégance ou de précision dans le choix et l'agencement des mots.

A l'autre bout de la chaîne, nous avons le bilingue qui passe d'une langue à l'autre avec aisance et correction et cela sur une grande variété de sujets. Le fait que le plus souvent on peut, à l'entendre, deviner, s'il n'est pas parfait bilingue, quelle est sa langue seconde, ne diminue en rien, dans la perspective où nous nous plaçons, la valeur de sa performance. Un tel bilingue a une excellente base de départ pour devenir un traducteur très compétent. Disons qu'il a pour lui des avantages de situation que lui envie les non-bilingues, qui, eux, ont dû beaucoup travailler pour mettre leur langue seconde presque au niveau de leur langue maternelle. Et cependant il n'en résulte pas que notre bilingue ait nécessairement une vocation pour la traduction. Outre la motivation, qui peut fort bien lui manquer, il faut que mentalement il ait mis ses deux langues en rapport, qu'il ait réfléchi aux équivalences qui s'établissent automatiquement, si l'on a les ressources nécessaires, à l'appel d'une situation, en somme qu'il ait réalisé en lui le "dictionnaire latent" dont parle Michel Bréal, cité par Valéry Larbaud. En d'autres termes, il faut qu'il soit passé de l'imitation instinctive à l'imitation réfléchie. On peut donc dire qu'a priori il n'y a pas de lien étroit de cause à effet entre le bilinguisme, même très poussé, et la compétence en matière de traduction.

D'une façon générale, il convient de distinguer entre la compréhension de l'original et la qualité idiomatique de la langue d'arrivée. On peut en effet avoir l'une sans l'autre. Une traduction peut rendre le sens dans une langue barbare, ou, inversement, se lire très facilement tout en trahissant l'original. C'est d'ailleurs pourquoi il est dangereux, au stade de la révision, de lire sans se reporter à l'original, mais le réviseur ne dispose

pas toujours du temps nécessaire à cette double vérification du sens et de la forme.

Dans un pays bilingue, la traduction devient vite une entreprise industrielle, et la quantité tend à prendre le pas sur la qualité. Or une traduction littérale, qui épouse les contours du texte, exige moins de temps qu'une traduction idiomatique pour laquelle le traducteur a dû repenser en langue d'arrivée les éléments de sens identifiés dans la langue de départ. En outre, le réviseur, si réviseur il y a, préfère avoir affaire à une traduction littérale, plus facile à contrôler. Le destinataire — dont on tient de plus en plus compte — est lui aussi pour la littéralité, surtout s'il est en même temps donneur d'ouvrage et veut à ce titre contrôler à son tour le produit qu'on lui livre. En somme, la littéralité fait l'affaire de tout le monde. N'oublions pas que l'homme se laisse plus facilement guider par les apparences ou par les formes que par la réalité qu'elles représentent. Le problème des faux amis est un bon exemple de cette tyrannie de la forme. L'usager est convaincu que le mot à mot est forcément exact. Et c'est un point à faire valoir dans l'enseignement de la traduction qu'une traduction littérale peut être un contresens (He has been in Paris two years/il a été à Paris deux ans). Il faut savoir quand le littéral, l'exact et l'idiomatique ne vont pas ensemble.

On ne sera donc pas surpris de constater que la norme adoptée par un pays unilingue, où en principe les interférences sont moins nombreuses, ne vaut pas nécessairement pour un pays bilingue, où la langue d'arrivée, du fait des interférences, n'est pas tout à fait la même et où les schèmes mentaux sous-jacents aux énoncés ne sont pas ceux des unilingues vivant en pays unilingue. Cela explique qu'en pays bilingue on ne soit pas surpris d'entendre cette remarque d'un Canadien français bilingue et traducteur, qu'il faut de préférence choisir le mot français qui est le plus proche par la forme du mot anglais à traduire. Beaucoup estimeront que c'est une parfaite absurdité, mais c'est une caractéristique du bilinguisme, quand il n'est pas contrôlé, que ce rapprochement des formes aux dépens du sens.

Il semble opportun maintenant de donner quelques exemples de la double tendance à rejeter l'emprunt lexical et à être sujet aux interférences. Au titre de la première tendance, on notera *débardeur* pour *docker*, *casse-*

croûte pour *snack*, *roulotte* pour *caravane*, *salle de quilles* pour *bowling*. La tendance opposée apparaît dans *consistant* pour *conséquent*, *délai* pour *retard*, *compléter* pour *achever*, *entraînement* pour *formation*. Il peut arriver qu'au lieu de faire simplement tache, l'anglicisme de sens crée une ambiguïté. Certains traducteurs se sont donné pour règle d'éviter *éventuel* parce qu'ils ne peuvent prévoir si ce mot sera pris au sens anglais d'ultérieur ou au sens français de possible dans l'avenir.

Dans certains cas, il n'y a pas annexion d'un sens, mais perte d'un sens français par alignement de l'aire sémantique du mot français sur celle de son homologue anglais. Ainsi *oriental* ne se disant en anglais que de l'Extrême-Orient, son homologue français n'a que rarement au Canada le sens de partie est d'un pays occidental, comme par exemple dans *Flandre orientale*.

Il y a aussi une sous-catégorie d'anglicismes sémantiques qu'on peut appeler anglicismes de maintien ou de fréquence. Le mot est sorti de l'usage en France, mais s'est maintenu au Canada, vraisemblablement au contact de son homologue anglais. La fréquence du mot *vessel* en anglais moderne n'a pu qu'aider à maintenir *vaisseau* dans l'usage québécois. Ainsi *barbier*, soutenu par *barber*, commence tout juste à céder du terrain à *coiffeur* ; *surplus* est beaucoup plus fréquent qu'*excédent* et *manufacturier* est le terme usuel pour *fabricant*. *Prescription*, à la place d'*ordonnance*, permet (mais de moins en moins depuis les lois sur la refrancisation) de composer des annonces bilingues centrées sur le mot essentiel lorsqu'il a la même forme dans les deux langues, du type ICE CUBES DE GLACE.

C'est surtout avec les calques d'expression que la traduction littérale apparaît dans toute sa nocivité. "Chambre d'assemblée" pour *House of Assembly* remonte au début du régime anglais. Plus récent est "en lettres moulées" qui se rapporte non à la calligraphie mais à la façon de remplir un imprimé. Lors de la correction d'un examen subi par des traducteurs professionnels, l'auteur de ces lignes a expliqué que *the Great Depression* devait se rendre par *la crise de 1929*. Dans les deux villes où cette séance de correction a eu lieu cette équivalence a été poliment contestée, si bien que le correcteur s'est demandé si l'objection ne tenait pas à ce que la traduction proposée contenait un millésime, alors que l'original n'en avait pas.

Dans le même ordre d'idées, on a du mal à faire accepter *coffre* (dans une banque) pour "coffret de sûreté" et *chambre à coucher* (au sens de mobilier) pour "set de chambre" ou "ensemble de chambre", cette dernière expression étant présentée comme un progrès dans la voie de la refrancisation. Ici, ce ne sont pas seulement le sens des mots et leur agencement qui sont touchés par l'anglicisation, mais les schèmes mentaux qui font qu'en français l'implicite a une plus grande part qu'en anglais. Il n'y a rien de contraire à la structure du français dans le fait d'associer *sûreté* à *coffret*. Mais outre que *coffret* détonne dans ce contexte par sa joliesse, nous n'éprouvons pas le besoin d'explicitier l'idée de sûreté, qui va de soi dans un contexte bancaire. Le français, dit-on, fait plus long que l'anglais, et c'est souvent vrai, mais son recours à l'implicite lui donne parfois une brièveté que l'anglais n'a pas, cette langue ayant l'habitude, dans son usage juridique ou para-juridique, de mettre les points sur les *i*. A Québec, où les inscriptions en anglais ont à peu près disparu, on trouve l'avis suivant: "Sens unique. N'entrez pas". C'est un pur calque de *ONE WAY DO NOT ENTER*. Notons en passant l'impropriété d'"entrer" dans une rue, mais l'essentiel de cet exemple réside, non dans l'agencement des mots qui est conforme à la structure du français, mais dans le fait qu'à l'origine cet avis a été conçu en anglais. Il suffit au français, en pareil cas, de dire *SENS INTERDIT*.

Cette place faite à l'implicite dans le fonctionnement du français le différencie non seulement de l'anglais, mais des langues germaniques en général, qui sont plus fortement motivées. Dans le canton des Grisons, où le romanche est en contact avec l'allemand, le bilinguisme connaît aussi ce genre d'opposition. Lorsque les linguistes romanches essaient de pourvoir leur idiome en néologismes techniques, ils constatent que le modèle français ou italien dont ils s'inspirent ne satisfait pas pleinement les usagers du romanche dont la langue de grande communication est l'allemand. *Aspirateur* les déçoit parce qu'on ne dit pas ce que cet appareil aspire, alors que le terme allemand *Staubsauger* l'explicité clairement.

Indépendamment de l'anglicisation de la langue et de la pensée en tant que phénomène de bilinguisme, il importe de faire aussi entrer en ligne de compte l'incidence du facteur culturel, c'est-à-dire du mode de vie

et des valeurs qui s'y rattachent. Plus que jamais le Québec a conscience de son ethnie et de son particularisme. Par leur tempérament, par leurs traditions, par la façon de concevoir l'existence, les Québécois considèrent qu'ils se différencient et des Nord-Américains anglophones et des Français de France. Ce sentiment qui est fortement ancré dans leur éthos paraît justifié jusqu'à un certain point. Mais ils n'en partagent pas moins la civilisation matérielle du continent nord-américain, l'industrialisation et l'urbanisation présentant à peu près les mêmes caractères sur tout le continent. Or cette civilisation a été conçue en anglais et l'importation de termes français à l'heure actuelle ne leur permettrait pas d'en désigner tous les aspects spécifiquement américains (et par voie de conséquence anglo-canadiens).

Il est des pays bilingues où le support culturel est le même pour les deux langues en présence. Ce n'est pas tout à fait le cas au Québec, qui doit, néologiquement, se créer des ressources pour rendre compte dans sa propre langue du monde dans lequel il vit. D'où l'importance actuelle de la terminologie dans ce pays et cela dans les domaines les plus divers, celui de la cuisine (Comment dit-on *strawberry short cake* en français?), du travail et des appellations d'emploi (Comment appeler le *parliamentarian* qui aide le président de séance à diriger les débats?), ou encore de la médecine (avec la traduction de *peeling* comme traitement de l'épiderme). Naturellement, il serait plus facile d'accepter les mots anglais, ce que les Français font volontiers, mais nous avons vu que le Québec répugne à l'emprunt lexical. De plus, le Québec étant aux avant-postes de la francophonie et étant touché avant l'Europe par les innovations américaines est souvent livré à ses propres ressources. Il y a dans les universités anglophones des cours sur la *recreology* ou science des loisirs. Ces cours n'existaient pas en France jusqu'à tout récemment et on risque faute de mieux d'adopter de proche en proche "récréologie", qui évoque la récréation des écoliers plutôt que les loisirs.

Mais il y a aussi des faits de culture qui ne relèvent pas de la technologie. Le traducteur qui travaille pour le marché intérieur a la tâche facile dans bien des cas. Il lui suffit de s'en tenir aux expressions du pays. S'il s'agit d'une scène de roman où la serveuse du restaurant prend la

commande du client, rien n'empêche de garder l'expression canadienne "Et comme breuvage?" pour appeler la réponse "du café (ou du thé ou du lait)". Mais la question paraîtra insolite au lecteur français de France pour qui le mot *breuvage* évoque autre chose et qui, de toute façon, n'a pas l'habitude de commander son café en même temps que son repas et qui surtout ne songe pas à le remplacer par du thé ou du lait. Cette habitude est québécoise parce qu'elle est nord-américaine. Il en résulte une réelle difficulté pour le traducteur orienté vers le marché européen et qui devra faire preuve d'ingéniosité et vraisemblablement abandonner le générique *beverage* pour recourir aux ressources du discours.

Nous avons essayé dans les pages qui précèdent de montrer pourquoi l'opération traduisante n'est pas la même en milieu bilingue qu'en pays unilingue et que la nature même du bilinguisme, s'il n'est pas corrigé et orienté, ne produit pas nécessairement les meilleurs traducteurs. Ce faisant, nous avons pu donner l'impression de faire le procès des pays bilingues en insistant sur leur vulnérabilité aux interférences. Telle n'était pas notre intention. Il ne faut pas oublier qu'en ce qui concerne le Canada français, sa situation pendant près de deux siècles, à la fois géographique et historique, ne permettait pas d'éviter la pénétration de sa langue par celle des vainqueurs. Mais c'est un fait qui a certaines conséquences pour la pratique de la traduction, celle-ci s'attachant alors plus aux signifiés qu'au sens des énoncés.

Ajoutons à cela que le contraste entre le modèle français et le modèle canadien en ce qui concerne l'anglicisation est beaucoup moins accusé qu'il y a cinquante ans. D'une part le Québec poursuit une vigoureuse campagne de re francisation et d'autre part le Français de France, tout en continuant à emprunter des mots anglais, s'est rapproché du Canada français en offrant moins de résistance aux anglicismes de sens et de syntagmes. Nous n'en donnerons comme exemples que *approche* (méthode), *admettre* (avouer) et *réhabiliter* (au sens médical ou social) pour les anglicismes de sens, et pour les calques syntagmatiques, le curieux cas de "ports en mers chaudes" qui repose sur une fautive interprétation de *warm* (comme si les ports en question étaient sous les

tropiques), et laisse de côté l'appellation traditionnelle *libre de glace*. Deux langues, deux points de vue, avec en outre la prédilection de l'anglais pour l'allitération.

Jean Darbelnet

Le Français Moderne. Revue de linguistique française. 1980. n° 4. P. 319-326.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) Quand et dans quelle revue a-t-il été publié? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

1. Quels sont l'objet et le but de la recherche présentée dans l'article?
2. Expliquez l'affirmation de l'auteur: "Un pays bilingue n'a pas le même comportement qu'un pays non bilingue".
3. Pourquoi est-ce qu'il est pertinent de prendre en considération la territorialité quand il s'agit des pays bilingues ?
4. Que signifie le terme *interférence* ?
5. Parlez de la typologie des emprunts proposée dans l'article. Lesquels des emprunts étudiés constituent les interférences?
6. Pourquoi faut-il distinguer la compréhension de l'original et la qualité idiomatique de la langue d'arrivée?
7. En quoi consiste la différence entre la traduction littérale et la traduction idiomatique ?
8. Citez des exemples de la double tendance à rejeter l'emprunt lexical et à être sujet aux interférence?
9. Que veut dire *anglicismes de maintien ou de fréquence* ?
10. Citez des exemples des calques d'expression dans la traduction littérale.
11. Quelle est la place de l'implicite dans le fonctionnement du français? Citez des exemples.
12. En quoi consiste l'incidence du facteur culturel sur l'opération

traduisante en général et en l'occurrence dans le cas du Québec?

13. Après avoir lu l'article de J. Darbelnet comment est-ce qu'on pourrait répondre aux questions suivantes:

- pourquoi l'opération traduisante n'est pas la même en milieu bilingue et en pays unilingue?
- le bilinguisme, produit-il nécessairement les meilleurs traducteurs? pourquoi?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Перекладацька діяльність; мовна інтерференція; одномовна країна; двомовна країна; рівновага мов; лексичні запозичення; семантичні запозичення; синтагматичні англіцизми; суміжні території; прихований словник; вихідна мова; мова перекладу; дослівний переклад; ідіоматичний переклад; "фальшиві друзі" перекладача; ментальні схеми; повернення до французької мови; імпліцитне; експліцитне.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. L'auteur se propose d'étudier du bilinguisme sur l'opération traduisante.
2. Au Canada, les de l'anglais en français se remarquent chez les personnes qui savent mal l'anglais.
3. Le bilinguisme une conception particulière de la traduction et de sa pratique.
4. Là où les deux langues ne sont pas séparées territorialement, il y a de la langue dominante et de la langue dominée.
5. Moins évidents sont l'annexion d'un sens d'un mot étranger par son indigène et la traduction littérale d'un syntagme.
6. Les emprunts sont généralement conscients, tandis que les emprunts de sens et de syntagmes sont inconscients.
7. La place faite dans cette typologie aux emprunts de sens et de syntagme, c'est-à-dire aux, nous amène tout naturellement à

examiner maintenant le bilinguisme comme préparation à la traduction.

8. On peut se demander néanmoins si l'engouement pour les recherches théoriques n'est pas un moyen de à l'insuffisance langagière.

9. A l'autre bout de la chaîne, nous avons le qui passe d'une langue à l'autre avec aisance et correction et cela sur une grande variété de sujets.

10. Il faut que le bilingue soit passé de l'imitation instinctive à l'imitation

11. D'une façon générale, il convient de distinguer entre la compréhension de l'original et la qualité idiomatique de la

12. le réviseur ne dispose pas toujours du temps nécessaire à cette double vérification du sens et de la

13. Il faut savoir quand le littéral, l'exact et ne vont pas ensemble.

14. C'est une caractéristique du bilinguisme, quand il n'est pas contrôlé, que ce rapprochement des formes aux dépens du

15. Il y a aussi une sous-catégorie d'anglicismes sémantiques qu'on peut appeler anglicismes de maintien ou de

16. Indépendamment de l'anglicisation de la langue et de la pensée en tant que phénomène de bilinguisme, il importe de faire aussi entrer en ligne de compte l'incidence du facteur, c'est-à-dire du mode de vie et des valeurs qui s'y rattachent.

17. D'où l'importance actuelle de la dans ce pays et cela dans les domaines les plus divers, celui de la cuisine, du travail et des appellations d'emploi.

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Être avantagé par rapport à qn; prendre le pas sur qqch; être d'un seul tenant; être ancré; avoir une vocation pour qqch; faire l'affaire; "switching facility".

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) On se propose dans le présent article d'examiner dans quelle mesure la *conception* et la pratique de la traduction se présentent différemment dans un pays bilingue et dans un pays unilingue. 2) Le bilinguisme engendre une conception particulière de la traduction et de sa pratique qui s'accompagne de certaines *servitudes*. 3) D'une façon générale, on peut dire qu'un pays bilingue n'a pas le même comportement qu'un pays *non bilingue*. 4) C'est *le propre* du pays unilingue de préciser les langues demandées. Le terme technique *bilingue* est remplacé par les modalités du discours. 5) On comprend sans peine que dans le second cas le bilinguisme soit plus évident et modifie d'une façon plus marquée l'équilibre des langues *en présence*. 6) Là où les deux langues ne sont pas séparées territorialement, il y a *affrontement* de la langue dominante et de la langue dominée. 7) Les plus *visibles* sont les emprunts de mots étrangers avec un de leurs sens. 8) Il est dangereux, au stade de la révision, de lire sans *se reporter* à l'original. 9) Dans un pays bilingue, la traduction devient vite une entreprise industrielle, et la quantité *tend à prendre le pas sur* la qualité. 10) Une traduction littérale, qui *épouse les contours* du texte, exige moins de temps qu'une traduction idiomatique. 11) Pour une traduction idiomatique le traducteur doit repenser en langue *d'arrivée* les éléments de sens identifiés dans la langue de départ. 12) L'utilisateur est convaincu que *le mot à mot* est forcément exact. 13) Dans certains cas, il n'y a pas annexion d'un sens, mais perte d'un sens français par alignement de l'aire sémantique du mot français sur celle de son *homologue* anglais. 14) Lorsque les linguistes romanches essaient de pourvoir leur *idiome* en néologismes techniques, ils constatent que le modèle français ou italien dont ils s'inspirent ne satisfait pas pleinement les usagers du romanche. 15) Il importe de *faire aussi entrer en ligne de compte* l'incidence du facteur culturel.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métonymies, comparaisons, ...)?

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

LEÇON 10
Inês OSEKI-DÉPRÉ
THÉORIES ET PRATIQUES DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE

Inês OSEKI-DÉPRÉ, Brésilienne d'origine japonaise, est née à São Paulo et vit en France depuis 1966. Philologue, spécialiste de la littérature lusophone¹⁸, elle est professeur émérite en littérature générale et comparée à l'Université Aix-Marseille, où elle a enseigné la littérature générale et comparée. Agrégée de portugais, elle a traduit une douzaine d'ouvrages brésiliens en français, Jacques Lacan et Jacques Roubaud en portugais. Elle est notamment l'auteur de *Théories et pratiques de la traduction littéraire* (Paris, 1999), *Traduction et Poésie* (Paris, 2004), *De Walter Benjamin à nos jours* (Paris, 2007).



PARTIE I. THEORIES
INTRODUCTION

1. La traduction

L'objet du présent exposé étant essentiellement la question de la traduction littéraire, il nous apparaît toutefois nécessaire de l'introduire par quelques définitions préliminaires concernant la traduction en général. Mais la question n'est pas simple, elle s'étend sur plusieurs domaines du savoir, tels que l'histoire, la critique, la réception esthétique. Pour l'aborder, notre fil conducteur sera l'examen des positions traductives selon les époques. On essaiera, par conséquent, tout en introduisant ce domaine aussi riche que passionnant, de poser sa dualité constitutive, la traduction étant en elle-même une pratique bifide par excellence, le traducteur évoluant au moins entre deux langues, deux cultures, souvent deux époques.

En France, ce terme n'apparaît pour la première fois qu'en 1540, sous la plume d'Etienne Dolet, imprimeur humaniste et traducteur. Rappelons que le XVI^e siècle est le grand siècle de la traduction, le siècle de la découverte des auteurs classiques gréco-latins, dont la diffusion sera largement facilitée par l'imprimerie, qui fait son apparition. L'étymologie du mot *traduction* est

¹⁸ la littérature lusophone rassemble l'ensemble de la littérature écrite en langue portugaise

hésitante. On ne sait pas exactement s'il provient du latin *traducere* (*de transducere* : faire passer à travers) ou de l'italien *tradurre*, étant donné que la pratique de la traduction des classiques était très répandue en Italie. Avant ce terme, l'ancien français employait le terme *translater*, maintenu en anglais, provenant du latin *translatio*¹⁹. Si l'on regarde la définition qu'en donne Jean-René Ladmiral²⁰, la traduction apparaît comme une "activité humaine universelle, rendue nécessaire à toutes les époques et dans toutes les parties du globe " et dont la finalité "consiste à nous dispenser de la lecture du texte original ".

On peut remarquer que dans cette définition, la traduction est une réponse à un besoin, assimilable en cela à une voie de communication, au même titre que les chemins de fer, les routes, les fleuves navigables, les voies aériennes. Elle ne pose pas le problème de la difficulté de son acte. Georges Mounin, dans son article sur la traduction de l'*Encyclopedia Universalis* rappelle son ancienneté : il n'existe, en effet, aucune tribu isolée n'ayant eu besoin un jour ou l'autre d'échanger avec une tribu de langue différente et n'ayant pas eu recours à un locuteur bilingue pour communiquer. Cette pratique est très ancienne : on possède sur ce sujet le texte de traités, datant de plus de trois mille ans, signés entre les Hittites et l'Égypte pharaonique, rédigés en deux langues. Les traducteurs étaient déjà présents dans la cour des pharaons, avec un rang de prince qui se transmettait de père en fils.

Le corollaire de cette définition qui pose la traduction comme un moyen d'accès à une information en langue étrangère, et par conséquent, en tant qu'activité inter-linguistique (entre deux langues) est, chose moins évidente, son aspect intralinguistique. En effet, on traduit dans une même langue lorsqu'on explique, lorsqu'on transforme, lorsqu'on déchiffre²¹. Comme le rappelle Jean Pierre Faye, pour Karl Marx, la pratique du traduire, soit la traduction (en allemand *Übersetzen*) est "le rapport de la connaissance au monde réel"²². En d'autres termes, la connaissance du monde est déjà une

¹⁹ De *transfere*, *fers*, *ferre*, *tuli*, *latum*. Utilisé par Cicéron. Le substantif *translatif*), au sens de *traduction* se trouve chez Quintilien.

²⁰ Jean-René Ladmiral, *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot, coll. Petite Bibliothèque, 1979, p. 11 et 15.

²¹ On peut utiliser aussi le terme, plus sophistiqué, de "transcodage".

²² "Pour Hegel, le mouvement de la pensée [...], l'Idée, est le démiurge de la réalité, laquelle n'est que la forme phénoménale de l'Idée. Pour moi, au contraire, le mouvement de la pensée n'est que la

traduction, le monde n'existe pas sans une pensée qui traduit le monde²³. On pourrait même dire, comme Proust, comme Baudelaire, que nommer, c'est déjà traduire une chose en mots.

Quant à la question de la traduction entre deux langues, elle peut être posée de façon simple même si, comme on le verra par la suite, il s'agit d'une opération assez complexe. Disons, pour commencer, que l'activité traduisante à ce niveau consiste à faire passer quelque chose de non ambigu d'une langue (d'un code) à une autre, ce qui relève également de ce qu'on peut appeler *interprétation* (voir la question de l'*interprétariat*²⁴).

Une précision s'impose ici quant à ce dernier terme. La traduction est différente de l'interprétation dans la mesure où celle-ci est l'activité orale dans laquelle l'interprète part d'un message oral en langue étrangère et le traduit dans une autre langue. Il le fait en général simultanément, donnant l'impression de traduire mot à mot, ce qui est quasi impossible. En réalité, l'interprète, appelé aussi interprète simultané, suit de très près la parole-source, ponctue ses phrases en même temps que dans cette dernière et termine son discours en même temps que le premier interlocuteur, quand ce n'est pas avant. L'interprète peut ne pas être simultané, on le voit dans les films, et traduire par unités de signification. Dans le premier cas, il y a identification entre les deux interlocuteurs (qui diront "je " tous les deux, par exemple, ou qui riront aux mêmes endroits), tandis que dans le second, l'interprète-traducteur parlera à la troisième personne.

2. Le traducteur est l'interprète

Même si l'on se plaît à dire aujourd'hui que le traducteur est l'interprète de la littérature, tout comme le musicien celui de la musique, la profession d'interprète est sans doute tout aussi ancienne, sinon plus, que celle des traducteurs. Les écoles d'interprètes existent en France depuis 1535, plus d'un

réflexion du mouvement réel, transporté et transposé dans le cerveau de l'homme". Marx, *Le Capital*, 1873, postface de la 2^e éd. allemande. Jean Pierre Faye ajoute que l'idée est le matériel traduit ainsi "l'idée n'est rien d'autre que la matière traduite dans la tête de l'homme" (1973), "Notes de Nice", in *Change*, Paris, Seghers, n° 14, p. 66.

²³ On pourrait proposer l'adjectif "traduisante" qui s'insinue de plus en plus dans les travaux de < traductologie », malgré son aspect barbare.

²⁴ L'interprétariat est un apprentissage et un métier, qui vise la traduction *orale* (vocale) simultanée ou non. On distingue donc deux branches : traduction et interprétariat.

siècle avant que Louis XIV ne crée le corps des *drogmans* (1669), des interprètes du turc (du mot araméen, *tourdjman*) installés sur les Échelles du Levant. Comme pour les traducteurs, il s'agissait d'une charge transmise de père en fils, accompagnée de nombreuses gratifications dont des titres de noblesse. C'est de ce terme que provient plus tard le mot français *truchement*.

La traduction, quant à elle, part toujours d'un texte écrit et sa difficulté provient de ce que le traducteur ne peut se limiter à traduire simplement d'une langue à une autre dans la mesure où, surtout pour la traduction littéraire, il doit produire un autre écrit²⁵.

La traduction technique ou scientifique, pour qu'elle soit satisfaisante, exige du traducteur une bonne connaissance des deux langues et un bon dictionnaire technique. Il arrive, toutefois, qu'elle soit chargée d'inaugurer un domaine scientifique inexistant dans la langue dite d'arrivée. Dans ce cas, elle devra forger des concepts ou des notions conceptuelles en prenant soin de bien les choisir puisqu'ils entraînent une responsabilité. Ce fait peut se produire également dans le domaine des sciences dites humaines²⁶.

Il va sans dire que, comme toutes les distinctions catégoriques, celle-ci comporte une marge de flottement. Ainsi, la définition du texte scientifique exclura tout naturellement des écrits de psychanalyse, aussi difficiles soient-ils, tels *Les Écrits*, de Jacques Lacan, considérés, par leur haut degré de polysémie, comme un texte littéraire... La situation est assez paradoxale si l'on songe que certains textes à prétention littéraire ne présentent aucune difficulté pour la traduction, en vertu de leur caractère biographique, documentaire (discours d'hommes politiques, de vedettes de variétés, de joueurs de football). Ces derniers pourraient souvent, de par l'absence d'intention stylistique, être traduits par des moyens informatiques (voir la traduction automatique).

²⁵ Il est vrai que ce problème est assez facile à résoudre dans le cas de traductions d'ouvrages ou documents dits techniques ou scientifiques, ce qui nous amène à poser une deuxième distinction entre, d'un côté, la traduction technique ou scientifique et, de l'autre, la traduction littéraire qui comprend tous les textes de littérature quels qu'ils soient (de Chester Himes à Joyce, mais aussi tout ce qui est perçu comme une création individuelle)

²⁶ La distinction entre traduction technico-scientifique et traduction littéraire est assez connue dans les milieux de la traduction, ne serait-ce que par la différence de tarif à la page, bien supérieur pour la première, alors que c'est la seconde qui rencontre le plus de difficultés, problèmes d'ambiguïté, connotations, etc. La raison de cette disparité tient à la plus grande rentabilité de la première, liée en général au monde productif (industriel, par exemple)

L'on a dit plus haut que la question était simple pour le traducteur quasi bilingue, celui qui maîtrise les deux langues en présence. Or, il est à remarquer qu'en France, nombre de traducteurs connaissent bien mieux le français que la langue dite de départ. Cela provient de l'ancienne distinction scolaire entre ce qu'on appelait le "thème " et la "version ". Cette distinction, si elle a disparu de l'Enseignement secondaire (où l'on ne traduit plus), est maintenue à l'Université et est à l'origine d'une troisième opposition.

Jean-René Ladmiral rappelle²⁷, en effet, la différence fondamentale qui distingue le "fort en thème", sorte de mathématicien de la langue, du "doué pour la version", l'élève sensible, littéraire, imaginatif, capable de mettre en "bon français " n'importe quel auteur étranger. La traduction qui nous intéresse ici est la *version*, avec tout ce que cela comporte comme apprentissage et pratique scolaires. On verra plus tard quelles en sont les conséquences.

On pourrait introduire ici, à l'intérieur de la traduction littéraire, une nouvelle distinction, sur laquelle on aura l'occasion de revenir, cette fois entre la traduction de la prose (littéraire ou philosophique) et la traduction de la poésie. En effet, alors que les traducteurs de poésie sont toujours des poètes, même si, comme Baudelaire pour Edgar Allan Poe, ils traduisent le vers rimé en vers libre ou dans une sorte de prose poétique, les traducteurs de prose sont en revanche très exceptionnellement des prosateurs²⁸.

La traduction poétique, par ailleurs, fait partie du processus esthétique créatif et si, d'une certaine façon, les poètes n'ont pas cessé de traduire à travers les langues et les temps, parallèlement, les poètes ont toujours été traduits par des poètes. La liste des poètes traducteurs traduits est longue et l'on peut citer, parmi les plus modernes et les plus connus, Goethe, Hölderlin, Mallarmé, Baudelaire, Pasternak, Ungaretti, Haroldo de Campos, Augusto de Campos, Aragon, Klossowski, Ezra Pound, Jacques Roubaud, Michel Deguy, sans parler de Du Bellay, Ronsard et d'autres.

La raison de cette dichotomie peut s'expliquer par la différence de nature entre poésie et prose, exprimée par cette définition de Jakobson

²⁷ Jean-René Ladmiral. Traduire: Théorèmes pour la traduction.- Paris: Payot, 1979.-P. 40.

²⁸ On remarque ainsi que, contrairement à la poésie, le texte de prose est en général traduit par des "traducteurs" (professionnels)

(*Essais de linguistique générale*, p. 220): "Le texte poétique est celui où la fonction poétique prédomine sur les autres fonctions du langage, la fonction poétique étant celle qui se caractérise par la projection de l'axe paradigmatique (associations sonores et/ou sémantiques, rythmiques, allitérations, accents) sur l'axe de la contiguïté, ou du syntagme. " En d'autres termes, la poésie est une forme pour laquelle il est nécessaire de trouver une forme équivalente lors du processus traduisant.

On voit qu'il est question ici d'enrichir la poésie moderne non seulement par l'apport de ce qui est *vivant* dans la poésie du passé (tradition), mais aussi par la découverte des étapes de l'écriture du poème traduit, étapes qui, comme le signale le poète Octavio Paz, sont mises forcément en évidence dans l'opération de la traduction. On enrichit la poésie moderne aussi au moyen de nouvelles formes en combinant par exemple, comme le fait Pound, poésie médiévale et poésie chinoise.

C'est ici que le binôme *traduttore-tradittore* (traducteur-traître), loin de montrer une contradiction, occulte une complémentarité. Le traducteur-*traduttore* est celui qui traduit (*trans-ducere*), fait passer *quelque chose d'une écriture* à travers deux langues, le traître-*tradittore* est celui qui rapporte, livre le *quelque chose de vivant*, le passé dans le présent, ravivant la *tradizione*, étant entendu que trahison et tradition ont la même origine étymologique, toutes les deux provenant de *tradere*. S'il est d'une quelconque manière infidèle, le traducteur n'est jamais traître.

On voit se déployer petit à petit un vaste domaine de réflexion qui englobe pour ainsi dire toute la production humaine. Par ailleurs, à partir de la définition simple et immédiate de la traduction comme pratique et résultat, s'ouvre un énorme champ que l'on peut distribuer sur plusieurs axes: traduction scientifique/traduction littéraire, traduction de prose/traduction de poésie, traduction écrite/traduction orale.

Par conséquent, on ne peut évoquer la question de la traduction séparément de celle qui concerne d'un côté le traducteur, de l'autre l'œuvre à traduire. Ainsi, au cours des époques, des traducteurs ont contribué par leurs propres commentaires et analyses, et pas seulement au moyen de leurs seules traductions, à enrichir le domaine qui nous occupe. On peut citer, parmi les grands noms, ceux de Cicéron, saint Jérôme, Maimonide, Dante, Oresme,

Rivarol, Leopardi, Goethe, Pope, Chateaubriand, Gogol, Leconte de Lisle, Gide parmi d'autres.

De même, à l'époque moderne, dans chaque discipline, la traduction a été examinée comme pratique et comme objet, comme dans la psychanalyse, par exemple où les textes de Freud continuent d'être réinterprétés et traduits à nouveau ainsi que ceux de Lacan. En philosophie, la question a été primordiale et, de nos jours, des philosophes comme Derrida l'évoquent comme matière à réflexion. Et si dans les domaines politique et culturel, elle a permis l'élargissement des frontières, dans le domaine littéraire, elle a permis l'élargissement des limites linguistiques et poétiques. Aujourd'hui on est en mesure d'analyser cette pratique, d'examiner les diverses théories qui ont été élaborées dans le domaine qui s'appelle la *traductologie* (critique des théories et pratiques du traduire).

Aussi bien est-on à même de distinguer deux aspects de la traduction d'un côté, l'aspect synchronique que l'on analyse par un travail de type poétique correspondant à l'analyse comparative des textes en présence. De l'autre, l'aspect diachronique que l'on analyse par une critique de la traduction comme moyen de réception dans et à travers les temps. Cette étude permet de comprendre que tout ne va pas de soi en traduction, que tous les textes ne se laissent pas traduire n'importe quand. Chaque texte a un temps pour être traduit, à certains moments on peut se trouver devant ce que J.-R. Ladmiral nomme "l'intraduction", à distinguer de ce que les classiques ont appelé "l'intraduisible"²⁹.

Inès Oseki-Dépré

Théories et pratiques de la traduction littéraire. Paris: Armand Colin, 1999. P. 12–16.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions?
- 5) Caractérissez la structure du texte.

²⁹ En effet on peut postuler qu'à l'instar de la *réception* esthétique les textes ne sont pas toujours recevables au moment de leur apparition pour des raisons différentes (culturelles esthétiques morales) Ainsi, Flaubert par exemple qui a été l'objet d'un procès pour immoralité pour *Madame Bovary*

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Que veut dire la dualité constitutive de la traduction?
- 2) Quelle est l'étymologie du terme "traduction"?
- 3) En quoi consiste l'universalité de la pratique traduisante?
- 4) Comment différencie-t-on la traduction et l'interprétation?
- 5) Par quoi l'interprétation simultanée diffère-t-elle de l'interprétation consécutive?
- 6) Depuis quand les écoles d'interprètes existent-elles en France ? Qui étaient les drogmans ?
- 7) D'où provient la difficulté de la traduction écrite ?
- 8) Caractérisez les distinctions existant au sein de la traduction:
 - a) traduction littéraire / traduction technique (ou scientifique);
 - b) traduction de prose / traduction de poésie;
 - c) thème / version.
- 9) Que signifie le terme *la traductologie* ?
- 10) En quoi consistent les aspects synchronique et diachronique de la traduction?
- 11) Trouvez des renseignements sur sur les linguistes, traducteurs, philosophes, écrivains mentionnés dans le texte.

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Естетичне сприйняття; провідна нитка; неминучий наслідок; міжмовна діяльність; внутрішньомовний аспект; недвозначний; зробити дослівний переклад; усний перекладач; письмовий перекладач; синхронний перекладач; технічний переклад; літературний переклад; машинний переклад; перекладознавство; неперекладність.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. La traduction est en elle-même une pratique par excellence, le traducteur évoluant au moins entre deux langues, deux cultures, souvent deux époques.
2. Avant le terme *traduction*, l'ancien français employait le terme

....., maintenu en anglais, provenant du latin *translatio*

3. La traduction est une réponse à un besoin, assimilable en cela à une

4) La connaissance du monde est déjà une

5) La traduction est différente de dans la mesure où celle-ci est l'activité orale dans laquelle l'interprète part d'un message oral en langue étrangère et le traduit dans une autre langue.

6) La traduction part toujours d'un texte

7) La traduction technique ou scientifique exige du traducteur une bonne connaissance des deux langues et un

8) Alors que les traducteurs de poésie sont toujours des poètes les traducteurs de prose sont en revanche très exceptionnellement des

9) Aujourd'hui on est en mesure d'analyser la pratique de la traduction, d'examiner les diverses théories qui ont été élaborées dans le domaine qui s'appelle la (critique des théories et pratiques du traduire).

10) On distingue deux aspects de la traduction d'un côté, l'aspect synchronique, de l'autre, l'aspect

4. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Le fil conducteur ; traduire par unités de signification; les Échelles du Levant ; une marge de flottement ;

5. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) On essaiera de *poser* la dualité constitutive de la traduction. 2) Nommer, c'est déjà *traduire* une chose en mots. 3) L'activité traduisante consiste à faire passer quelque chose de non ambigu d'*une langue* à une autre. 4) Il le fait en général simultanément, donnant l'impression de *traduire mot à mot*, ce qui est quasi impossible. 5) La difficulté de la traduction provient de ce que le traducteur ne peut se limiter à traduire simplement d'une langue à une autre dans la mesure où, surtout pour la traduction littéraire, il doit produire un autre *écrit*. 6) Il arrive, toutefois, qu'elle soit chargée d'inaugurer un domaine scientifique inexistant dans la *langue d'arrivée*. 7) La raison de cette *dichotomie* peut s'expliquer par la différence de nature entre poésie et prose. 8) On voit se déployer petit à petit un vaste

domaine de réflexion qui *englobe* pour ainsi dire toute la production humaine.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbess et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

UNITÉ 3 TRAVAIL PERSONNEL

Texte 1. Rapports syntagmatiques et rapports associatifs

§ 1. Définitions

Ainsi, dans un état de langue, tout repose sur des rapports; comment fonctionnent-ils?

Les rapports et les différences entre termes linguistiques se déroulent dans deux sphères distinctes dont chacune est génératrice d'un certain ordre de valeurs; l'opposition entre ces deux ordres fait mieux comprendre la nature de chacun d'eux. Ils correspondent à deux formes de notre activité mentale, toutes deux indispensables à la vie de la langue.

D'une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois. Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes*. Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives (par exemple: *re-lire; contre tous; la vie humaine; Dieu est bon; s'il fait beau temps, nous sortirons*, etc.). Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux.

D'autre part, en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner*, etc., ou bien *armement, changement*, etc., ou bien *éducation, apprentissage*); par un côté ou un autre, tous ont quelque chose de commun entre eux.

On voit que ces coordinations sont d'une tout autre espèce que les premières. Elles n'ont pas pour support l'étendue; leur siège est dans le cerveau; elles font partie de ce trésor intérieur qui constitue la langue chez chaque individu. Nous les appellerons *rapports associatifs*.

Le rapport syntagmatique est *in praesentia*; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire

le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle.

A ce double point de vue, une unité linguistique est comparable à une partie déterminée d'un édifice, une colonne par exemple; celle-ci se trouve, d'une part, dans un certain rapport avec l'architrave qu'elle supporte; cet agencement de deux unités également présentes dans l'espace fait penser au rapport syntagmatique; d'autre part, si cette colonne est d'ordre dorique, elle évoque la comparaison mentale avec les autres ordres (ionique, corinthien, etc.), qui sont des éléments non présents dans l'espace: le rapport est associatif.

Chacun de ces deux ordres de coordination appelle quelques remarques particulières.

§ 2. Les rapports syntagmatiques

Nos exemples de la page 260 donnent déjà à entendre que la notion de syntagme s'applique non seulement aux mots, mais aux groupes de mots, aux unités complexes de toute dimension et de toute espèce (mots composés, dérivés, membres de phrase, phrases entières).

Il ne suffit pas de considérer le rapport qui unit les diverses parties d'un syntagme entre elles (par exemple, *contre* et *tous* dans *contre tous*, *contre* et *maître* dans *contremaître*); il faut tenir compte aussi de celui qui relie le tout à ses parties (par exemple, *contre tous* opposé d'une part à *contre*, de l'autre à *tous*, ou *contremaître* opposé à *contre* et à *maître*).

On pourrait faire ici une objection. La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue; ne s'ensuit-il pas que le syntagme relève de la parole? Nous ne le pensons pas. Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons; il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres.

On rencontre d'abord un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue; ce sont les locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer, même si l'on peut y distinguer, à la réflexion, des parties significatives (cf. à *quoi bon? allons donc!* etc.). Il en est de même, bien qu'à un moindre degré, d'expressions telles que *prendre la mouche*, *forcer la main à quelqu'un*, *rompre une lance*, ou encore, *avoir mal à (la tête, etc.)*, à *force de (soins, etc.)*, *que vous*

ensemble? pas n'est besoin de ..., etc., dont le caractère usuel ressort des particularités de leur signification ou de leur syntaxe. Ces tours ne peuvent pas être improvisés, ils sont fournis par la tradition. On peut citer aussi les mots qui, tout en se prêtant parfaitement à l'analyse, sont caractérisés par quelque anomalie morphologique maintenue par la seule force de l'usage (cf. *difficulté vis-à-vis de facilité*, etc., *mourrai* en face de *dormirai*, etc.).

Mais ce n'est pas tout; il faut attribuer à la langue, non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières. En effet, comme il n'y a rien d'abstrait dans la langue, ces types n'existent que si elle en a enregistré des spécimens suffisamment nombreux. Quand un mot comme *indécorable* surgit dans la parole, il suppose un type déterminé, et celui-ci à son tour n'est possible que par le souvenir d'un nombre suffisant de mots semblables appartenant à la langue (*impardonnable, intolérable, infatigable*, etc.). Il en est exactement de même des phrases et des groupes de mots établis sur des patrons réguliers; des combinaisons comme *la terre tourne, que vous dit-il?*, etc., répondent à des types généraux, qui ont à leur tour leur support dans la langue sous forme de souvenirs concrets.

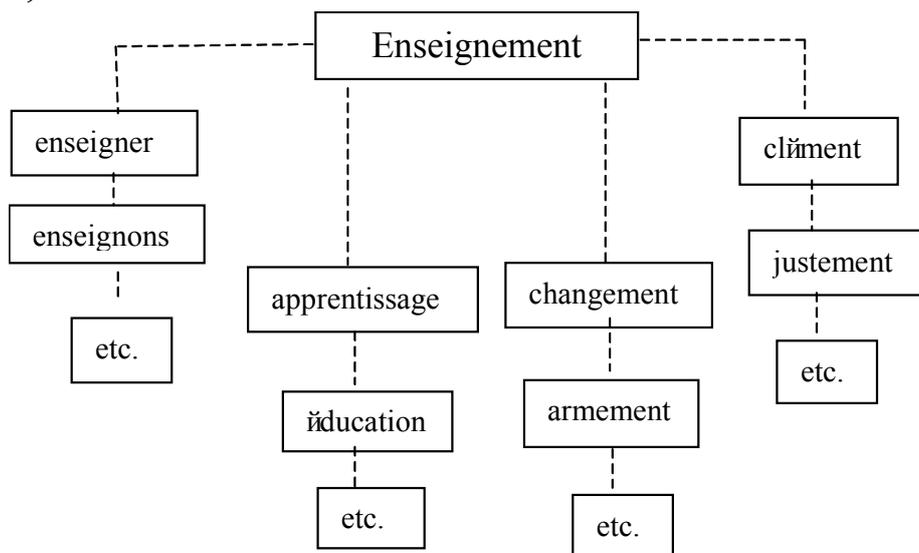
Mais il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle. Dans une foule de cas, il est difficile de classer une combinaison d'unités, parce que l'un et l'autre facteurs ont concouru à la produire, et dans des proportions qu'il est impossible de déterminer.

§ 3. Les rapports associatifs

Les groupes formés par association mentale ne se bornent pas à rapprocher les termes qui présentent quelque chose de commun; l'esprit saisit aussi la nature des rapports qui les relie dans chaque cas et crée par là autant de séries associatives qu'il y a des rapports divers. Ainsi dans *enseignement, enseigner, enseignons*, etc., il y a un élément commun à tous les termes, le radical, mais le mot *enseignement* peut se trouver impliqué dans une série basée sur un autre élément commun, le suffixe (cf. *enseignement, armement, changement*, etc.); l'association peut

reposer aussi sur la seule analogie des signifiés (*enseignement, instruction, apprentissage, éducation, etc.*), ou au contraire, sur la simple communauté des images acoustiques (par exemple, *enseignement* et *justement*). Donc il y a tantôt communauté double du sens et de la forme, tantôt communauté de forme ou de sens seulement. Un mot quelconque peut toujours évoquer tout ce qui est susceptible de lui être associé d'une manière ou d'une autre.

Tandis qu'un syntagme appelle tout de suite l'idée d'un ordre de succession et d'un nombre déterminé d'éléments, les termes d'une famille associative ne se présentent ni en nombre défini, ni dans un ordre déterminé. Si on associe *désir-eux, chaleur-eux, peur-eux, etc.*, on ne saurait dire d'avance quel sera le nombre des mots suggérés par la mémoire, ni dans quel ordre ils apparaîtront. Un terme donné est comme le centre d'une constellation, le point où convergent d'autres termes coordonnés, dont la somme est indéfinie.



Cependant, de ces deux caractères de la série associative, ordre indéterminé et nombre indéfini, seul le premier se vérifie toujours; le second peut manquer. C'est ce qui arrive dans un type caractéristique de ce genre de groupements, les paradigmes de flexion. En latin, dans *dominus, domini, domino, etc.*, nous avons bien un groupe associatif formé par un élément commun, le thème nominal *domin-*, mais la série n'est pas indéfinie comme celle de *enseignement, changement, etc.*; le nombre des cas est déterminé; par contre leur succession n'est pas ordonnée spatialement, et c'est par un acte purement arbitraire que le grammairien

les groupe d'une façon plutôt que d'une autre; pour la conscience des sujets parlants le nominatif n'est nullement le premier cas de la déclinaison, et les termes pourront surgir dans tel ou tel ordre selon l'occasion.

Ferdinand de Saussure

Cours de linguistique générale / préf. et éd. de Ch. Bally
et A. Sechehaye. Paris: Payot, 1972. P. 97–103.
(1^{re} édition Lausanne – Paris: Payot, 1916)

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Sur quel caractère de la langue les rapports entre les mots formant un syntagme sont-ils fondés ?
- 2) Pourquoi le mot dans un syntagme acquiert-il sa valeur ?
- 3) Où les rapports associatifs entre les unités linguistiques si-gent-ils ?
- 4) Que veut dire l'affirmation "le rapport syntagmatique est *in praesentia*" ?
- 5) Que veut dire l'affirmation "le rapport associatif unit des termes *in absentia*" ?
- 6) Avec quelle partie d'un édifice une unité linguistique est-t-elle comparable ? Pourquoi ?
- 7) Le syntagme relève-t-il de la parole ou bien de la langue ?
- 8) Par quelles associations les groupes associatifs sont-ils formés ?
- 9) En quoi consiste la différence entre les syntagmes et groupes associatifs quant à la quantité des termes qui les forment et l'ordre de leur succession ?

2. Faites une traduction écrite du texte.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

Texte 2. La translation

CHAPITRE 151. — Théorie de la transition

1. — La translation est, avec la jonction, mais beaucoup plus que celle-ci, un des phénomènes qui contribuent à compliquer la phrase simple.

2. — Soit un groupe de mots comme fr. *le livre de Pierre*, la grammaire traditionnelle en étudie la structure à la syntaxe de la préposition, parce que le rapport de possession entre *Pierre* et *le livre* est exprimé par la préposition *de*. Soit maintenant la tournure latine correspondante *liber Petri*, la grammaire latine en rend compte à la syntaxe des cas, parce que *Petri* est au génitif. Soit enfin la phrase anglaise *Peter's book*, la structure en est cette fois étudiée à propos du génitif saxon en *s*. L'étude de cette tournure ressortit ainsi à trois rubriques différentes, selon qu'il s'agit de latin, de français ou d'anglais.

3. — Or, dans les trois cas, il est question d'un même exprimende syntaxique, et, en bonne syntaxe il y aurait évidemment intérêt après en avoir reconnu la nature exacte, à l'étudier partout et toujours à la même place au lieu d'en disperser l'étude entre trois chapitres différents de la morphologie.

4. — En effet, ceux qui apprennent les langues étrangères, au lieu de se voir contraints à aller chercher, l'exposé de faits syntaxiquement semblables à des endroits différents de la grammaire et souvent même sous des noms différents, selon la langue dont il s'agit, verraient leur étude facilitée, s'ils pouvaient retrouver les mêmes faits aux mêmes endroits que dans la grammaire de leur langue maternelle, quelle que soit la langue étudiée.

5. — D'autre part, le rapprochement des faits qui, sous la diversité de leur apparence morphologique, sont de même nature syntaxique, faciliterait l'édification d'une **syntaxe générale**, car il permettrait d'établir ces faits sur une base vraiment syntaxique, au lieu d'être toujours en porte à faux sur le plan morphologique, lequel ne peut avoir pour effet que d'en fausser la compréhension et le classement.

6. — Libéré de cette irritante servitude, le syntacticien, qui trouverait toujours et partout, son bien à la même place, ne serait plus obligé d'aller le

quêter aux quatre coins de l'horizon. Le classement en serait plus aisé, l'examen comparé plus fructueux, et l'interprétation plus pénétrante. La constitution d'une doctrine solide réagirait à son tour avantageusement sur le classement des faits.

7. — Pour nous conformer à ce programme, commençons donc par analyser en français la tournure qui nous intéresse. Soit l'expression *le livre de Pierre*, les grammaires en rendent généralement compte, ou croient en rendre compte, en expliquant que la préposition *de* y exprime un rapport de possession entre *le livre* et *Pierre*, c'est-à-dire un rapport d'appartenance entre un possédé (*le livre*) et un possesseur (*Pierre*). Et la chose n'est pas inexacte, puisqu'il est de fait qu'on dit *le chien du maître* quand on veut désigner le chien qui appartient au maître.

8. — Mais on se rend vite compte que c'est là une explication superficielle, si on veut bien prendre la peine de constater que l'expression peut être retournée et qu'on dira tout aussi bien *le maître du chien*, ce qui ne signifie nullement que le *maître* appartient au *chien*. Il est donc évident que l'on a envisagé le phénomène d'un point de vue trop étroit, que la réalité syntaxique a tôt fait de déborder.

9. — Soit maintenant l'expression *le train de Paris*, celui qui, surtout s'il est étranger, cherche à y analyser la valeur de la préposition *de*, arrive le plus souvent à cette conclusion qu'elle exprime le lieu d'origine du train. Pour lui, on dit *le train de Paris*, parce qu'il s'agit du train qui vient de Paris.

10. — Mais il est facile, surtout pour un francophone, de se rendre compte, à la réflexion, que cette explication est tout aussi superficielle que la précédente, car *le train de Paris* est aussi bien celui qui va à Paris que celui qui en vient. Certes, le contexte évite le plus souvent toute ambiguïté. Mais il ne faut pas en être dupe. Lorsque le voyageur demande au chef de gare *A quelle heure arrive le train de Paris ?* ou bien *A quelle heure part le train de Paris ?*, ce n'est pas la préposition *de* qui exprime la direction du train, puisqu'elle sert aussi bien dans les deux cas, c'est l'emploi du verbe *arrive* dans un cas et du verbe *part* dans l'autre.

11. — Mais, en l'absence d'un contexte qui indique de quel train il s'agit, il y a bel et bien ambiguïté. Et si, à une heure où arrive à la fois un

train venant de Paris, cependant qu'un autre train est en partance pour Paris, un voyageur demande au chef de gare *Où est le train de Paris ?* celui-ci ne manquera pas de lui faire préciser sa question. "Est-ce le train qui va à Paris que vous demandez ou celui qui en vient ? "

12. — Soit encore l'union des mots *la gare de Sceaux*, elle implique également une ambiguïté, puisque à Paris on désigne couramment sous ce nom tout aussi bien la gare qui est à Sceaux, que la gare du Luxembourg où l'on prend le train pour Sceaux. L'auteur conserve le souvenir de l'expérience grammaticale instructive qu'il fit le jour où, ayant donné rendez-vous à quelques amis étrangers à la gare de Sceaux, pour les emmener dîner dans un restaurant du quartier latin, il ne les trouva point au rendez-vous et dut faire appel à l'amabilité du chef de gare de la gare du Luxembourg pour décrocher téléphoniquement et faire renvoyer à Paris ses invités, qui l'attendaient tout placidement à Sceaux.

13. — Enfin, on a pu voir, sur un bulletin de vote de 1946, le même parti politique désigner aux suffrages des électeurs deux candidats qu'il patronnait, en les qualifiant l'un *d'interné de la Résistance*, et l'autre *d'interné de la Gestapo*. Or, *la Résistance* s'opposant à *la Gestapo*, il est évident que la préposition *de* prend dans les deux formules des significations totalement dissemblables. Dans le premier cas, il s'agit de quelqu'un qui a été interné "parce qu'il appartenait à la Résistance" dans le second cas, de quelqu'un qui a été interné "par la Gestapo".

14. — Si, dans les différents exemples, la préposition *de* peut exprimer à la fois un rapport et le rapport inverse, c'est que la valeur de cette préposition doit être plus large que celle qu'on lui attribue communément.

15. — C'est qu'on s'entête à vouloir lui prêter une valeur **séman-tique** définie, alors qu'elle n'a en fait qu'une valeur **structurale** beaucoup plus générale. On constate, en effet, que, tant dans *le livre de Pierre*, que dans *le train de Paris*, dans *la gare de Sceaux*, dans *interné de la Résistance* et dans *interné de la Gestapo*, l'élément introduit par *de* est toujours le subordonné du substantif (ou de l'adjectif substantivé) régissant (cf. St. 32, 277, 278, 279 et 280).

la gare
|
de Paris

Stemma 277

la gare
|
de Sceaux

Stemma 278

Interné
|
de la Résistance

Stemma 279

Interné
|
de la Gestapo

Stemma 280

16. — Or, nous avons vu (chap. 63, § 5) que le subordonné le plus ordinaire du substantif régissant est l'épithète et (chap. 63, § 6) que le rôle d'épithète est en principe tenu par un adjectif.

17. — Il y a donc lieu d'admettre que les groupes *de Pierre, de Paris*, etc., étant subordonnés aux substantifs régissants, ont valeur d'adjectifs, c'est-à-dire que, sans être à proprement parler des adjectifs, ils se comportent néanmoins syntaxiquement comme tels.

18. — Mais les mots devant lesquels est placée la préposition *de* sont des substantifs. Loin d'être une difficulté, cette constatation nous fournit, au contraire, l'explication de la préposition *de*. **Si, *Pierre* étant substantif, le groupe *de Pierre* prend syntaxiquement la valeur d'adjectif, c'est que la préposition *de* en a changé la nature syntaxique. D'un substantif, elle a fait syntaxiquement, un adjectif.**

19. — C'est à ce changement de nature syntaxique que nous donnons le nom de translation.

CHAPITRE 152. — Mécanisme de la translation

1. — Dans son essence, la translation consiste donc à transférer un mot plein d'une **catégorie** grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c'est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot.

2. — Dans le groupe *le livre de Pierre*, le substantif *Pierre* devient syntaxiquement un adjectif épithète au même titre que dans *le livre rouge*. Bien que non adjectif morphologiquement, il acquiert ainsi les caractéristiques syntaxiques de l'adjectif, c'est-à-dire la valeur adjectivale. Le subordonné *de Pierre* joue dans cette union de mots un rôle en tous points similaire au subordonné *rouge*.

3. — Effectivement, rien ne distingue structurellement le syntagme *le livre de Pierre* du syntagme *le livre rouge*. Dans les deux cas, le

subordonné joue le même rôle d'épithète du mot *livre*. Qu'il s'agisse du *livre de Pierre* ou du *livre rouge*, on a affaire à l'expression d'une des qualités du livre considéré qui est destinée à le distinguer des autres livres.

4. — A son tour, le changement de catégorie a pour effet d'entraîner, ou tout au moins de permettre, un changement de fonction, la fonction des différents mots étant attachée à leur catégorie.

5. — C'est ainsi que la translation *de Pierre* en adjectif dans ce qu'on appelle traditionnellement le complément déterminatif, permet à ce substantif *Pierre* de jouer le rôle d'épithète d'un autre substantif, tout comme s'il était devenu lui-même un adjectif. Il ne se comporte donc plus comme un actant, mais comme une épithète.

6. — Mais cet effet structural n'est pas ce qui caractérise la translation. Ce n'en est que la conséquence, immédiate d'ailleurs, mais de nature différente, parce que structurale et non catégorique.

7. — Il y a donc lieu de distinguer soigneusement les deux opérations. La première est le **changement de catégorie** qui constitue la translation. Elle commande la seconde. La seconde est le **changement de fonction** qui en résulte, et qui commande à son tour toutes les possibilités structurales.

8. — La translation est donc la condition préalable de certaines connexions, mais elle n'est pas la cause directe de la connexion. La connexion est le fait de base sur lequel repose la structure de la phrase simple. Elle s'établit automatiquement entre certaines catégories de mots, et elle n'est marquée par rien. Elle est si naturelle qu'il suffit qu'elle soit possible pour qu'elle se réalise.

9. — Le translatif ne connecte donc pas. Il se borne à transférer, c'est-à-dire à changer la catégorie du transférend. Dès que celui-ci appartient à la nouvelle catégorie, dans laquelle il est versé par le phénomène de la translation, la connexion s'établit d'elle-même.

10. — Pour bien comprendre la nature de la translation, il importe de ne pas perdre de vue que c'est un phénomène **syntaxique** et qui, par conséquent, dépasse les données morphologiques avec lesquelles nous avons la mauvaise habitude de raisonner en syntaxe. C'est pourquoi ceux qui persistent à ne voir dans les mots que des entités morphologiques se

condamnent à n'y rien comprendre.

11. — En effet, morphologiquement, le mot transféré conserve les caractéristiques de la catégorie à laquelle il ressortissait avant d'être transféré. Aussi certains esprits, incapables de s'affranchir du plan morphologique, et par conséquent rebelles à la syntaxe; ne peuvent-ils se résoudre à considérer qu'un substantif devienne par translation un adjectif. Pour eux, *Pierre* est un substantif, non seulement morphologiquement, mais syntaxiquement, et irrévocablement condamné à le demeurer envers et contre tout de façon immuable, quelle que soit la fonction dans laquelle on l'emploie, car, à leurs yeux, il n'y a que la forme qui compte.

CHAPITRE 153. — **Rôle et importance de la translation**

1. — La translation a pour effet, sinon pour but, de résoudre la **difficulté** qui surgit pour le sujet parlant lorsqu'il s'est engagé dans une phrase de structure donnée et qu'il se voit obligé, en* cours d'élocution, d'employer à l'improviste un mot relevant d'une catégorie qui n'est pas directement **connectable** avec un des mots de la fraction de phrase déjà énoncée.

2. — Du point de vue de son rôle et de son utilité dans la phrase, la translation est donc le phénomène qui **rachète** les différences de catégories et qui permet de mettre sur pied n'importe quelle phrase en transformant n'importe quelle espèce de mot en n'importe quelle autre.

3. — Il est de fait qu'on ne voit jamais dans aucune langue un sujet parlant normal se trouver brusquement empêché d'achever une phrase commencée et demeurer court faute de pouvoir y faire entrer un mot donné, parce que ce mot appartient à une catégorie dont les possibilités connexionnelles ne concordent pas avec celles de mots qu'il a déjà prononcés.

4. — C'est que, quelle que soit la phrase dans laquelle il est engagé, le sujet parlant trouvera toujours moyen de s'en sortir en faisant appel, au moment opportun, à la translation qui lui permettra de transformer la catégorie du mot qui lui monte aux lèvres en une catégorie **connectable** avec ce qui précède.

5. — La translation est ainsi le phénomène qui permet de réaliser n'importe quelle structure de phrase en se jouant des catégories de base, c'est-à-dire des espèces de mots fondamentales. C'est grâce à elle que le sujet parlant **ne reste jamais bouche bée**, sans pouvoir achever sa phrase. C'est assez dire combien elle est non seulement utile, mais encore nécessaire et même indispensable.

6. — La translation peut être comparée au subterfuge des sacripants que Prosper Mérimée met en scène dans la *Chronique du règne de Charles IX* (chap. 23), et qui, envahissant le cabaret de Beaugency un vendredi, alors qu'ils ont la dent longue, et désireux de pouvoir faire maigre tout en mangeant de la viande, y obligent un moine alsacien à transformer des poulets en poissons en leur administrant le baptême : "Je te baptise carpe". C'est, en effet, par un subterfuge analogue, que le sujet parlant prête inconsciemment à un substantif la qualité d'adjectif avec l'acquiescement complice et tacite de ses interlocuteurs.

7. — La translation est ainsi un des principaux mécanismes par lesquels se réalise **l'indépendance du structural et du sémantique**, qui a déjà été signalée ci-dessus (v. chap. 20, § 17).

8. — Le procédé est si simple et si naturel, qu'il constitue un des phénomènes les plus courants du langage humain.

9. — Une expérience, qui a été tentée par l'auteur au cours de l'audition d'une causerie, lui a permis de constater que, pour 200 mots que l'orateur employait, il ne faisait pas moins de 47 translations, soit environ une translation tous les 4 mots.

10. — Or, si l'on considère qu'un débit quelque peu rapide peut facilement atteindre 400 mots à la minute, il est facile de calculer que cela représente environ 100 translations à la minute, soit près de 2 translations à la seconde.

11. — On est émerveillé quand on songe à la rapidité avec laquelle se succèdent les translations et à la souplesse qu'elles supposent dans l'instrument, qui nous permet de faire fonctionner ce mécanisme subtil à une telle allure, inconsciemment et sans même nous en rendre compte.

12. — Cette impression vient confirmer le jugement que nous avons déjà porté (v. chap. 144, § 18), à propos de la jonction, sur la **puissance**

intellectuelle considérable que confère à notre esprit le merveilleux outil dont il est doté avec le langage.

13. — On voit par là l'importance qu'il y a à reconnaître le phénomène de la translation, qui émaille nos discours à un pareil rythme, et qui se révèle par là comme une des caractéristiques essentielles du langage humain.

CHAPITRE 154. — Terminologie de la translation

1. — L'importance de la translation dans le mécanisme de la syntaxe structurale nous contraint à établir et à adopter une terminologie précise.

2. — Nous réserverons à l'ensemble de l'opération qui vient d'être décrite le nom de **translation**, terme qui a l'avantage, non négligeable en pareil cas, de n'être pas encore utilisé pour désigner un phénomène grammatical. De plus, il peut être introduit tel quel dans la plupart des langues étrangères, à l'exception toutefois de l'anglais, pour lequel il faudrait lui chercher un autre équivalent peut-être **transference**, car le mot **translation** y a déjà le sens de "traduction".

3. — Le mot tel qu'il se présente avant d'avoir subi l'opération de la translation recevra le nom de **transférende**. Le transférende est donc le nucléus appelé à être soumis à la translation.

4. — Au contraire, le mot qui a déjà subi la translation recevra le nom de **transféré**. Le transféré est donc le même nucléus après que la translation l'a fait passer dans sa nouvelle catégorie. C'est le mot ou le groupe de mots résultant de la translation.

5. — Enfin, lorsqu'il y a un marquant morphologique pour marquer la translation, cet outil grammatical recevra le nom de **translatif**.

6. — Transférende, transféré et translatif sont ainsi les trois facteurs essentiels de la translation.

7. — D'autre part, il est important de pouvoir indiquer de quelle catégorie à quelle catégorie s'opère la translation. Nous avons vu (chap. 32, § 21) qu'il y a quatre espèces de mots fondamentaux, qui forment le quadrilatère de base, sur lequel s'édifie toute la syntaxe structurale : le substantif, l'adjectif, l'adverbe et le verbe. Par conséquent la translation

peut enlever le transférende à chacune de ces catégories et le verser dans chacune de ces catégories.

8. — Nous appellerons translation **substantivale, adjectivale, adverbiale** ou **verbale**, celle qui a pour effet de verser le transférende dans la catégorie du substantif, de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe.

9. — Inversement nous désignerons par les termes de **désubstantivale, déadjectivale, déadverbiale** et **déverbale** toute translation qui aura pour objet de transférer le transférende à partir d'une de ces catégories de départ.

Lucien Tesnière

Éléments de syntaxe structurale.
Paris: Klincksieck, 1959. P. 52–59.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

1) Pourquoi est-ce qu'on ne doit pas prêter aux mots outils, notamment à la préposition *de* une valeur sémantique ? Quels exemples l'auteur cite-t-il pour nous le prouver ?

2) Quelle est la fonction de la préposition *de* dans les groupes de mots cités dans le texte en guise d'exemple ?

3) En quoi consiste le mécanisme de la translation ?

4) Qu'est-ce que le changement de catégorie a pour effet ?

5) Quelles sont les variétés de la translation ?

6) En quoi consiste le rôle de la translation dans la langue ?

7) Quel terme Lucien Tesnière propose-t-il pour désigner le mot tel qu'il se présente avant d'avoir subi l'opération de la translation ? le mot qui a déjà subi la translation ? l'outil grammatical marquant la translation ?

8) A quel terme introduit pas Charles Bally correspond le terme *translation* ? le terme *transférende* ? le terme *translatif* ?

2. Expliquez le sens des expressions suivantes:

Porter à faux ; quêter aux quatre coins de l'horizon ; avoir tôt fait de ; mettre sur pied ; demeurer court ; avoir la dent longue ; rester bouche bée ; faire maigre

3. Traduisez par écrit le Chapitre 152.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métonymies, comparaisons, ...)?

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le

texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

Texte 3. L'emprunt linguistique. Les degrés de la pénétration

L'emprunt est un intrus. Il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. Sa pénétration est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre, selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe. Aussi faut-il distinguer, sous l'unique étiquette conventionnelle d'emprunt, des catégories très diverses, depuis la citation étrangère jusqu'à l'emprunt insoupçonné. Vice ou vertu du langage, l'emprunt a naturellement ses degrés. Je vais tâcher d'en décrire les principaux.

L'influence la moins perceptible qu'une langue exerce sur une autre, se trouve sans doute dans l'emprunt de sens. Comme il n'y a pas de forme nouvelle, le locuteur non averti croit aisément qu'il n'y a rien d'autre qu'une évolution sémantique régulière. Encore que la signification puisse être très importante, l'emprunt de sens n'affecte que superficiellement le système linguistique.

Une façon adoucie et également peu perceptible d'adopter un mot ou un tour étranger, c'est de la décalquer, c'est-à-dire de créer un équivalent indigène sur la base d'une correspondance lexicale antérieure. Ainsi, il y a un calque quand le grec $\sigma\upsilon\nu\epsilon\iota\delta\eta\omicron\iota\varsigma$ est rendu par le latin *conscientia* sur la base d'une correspondance $\sigma\upsilon\nu$ = con- et $\omicron\iota\delta\alpha$ = sciô. Il y a aussi un calque quand le flamand de Belgique dit *hij komt van te zeggen* d'après le modèle du français *il vient de dire*. Le calque est donc un "emprunt par traduction". Il importe de noter que le calque lexical se distingue de l'emprunt de sens parce qu'il produit un mot nouveau. [...]

Ce qui est emprunté par le moyen du calque, ce n'est pas la forme externe du mot, ni le sens seul, mais cet élément immatériel que les linguistes appellent parfois la "forme interne". Il faut donc que l'emprunteur perçoive dans le mot étranger une forme interne qui corresponde à une étymologie

vraie ou fausse. L'étymologie populaire, qui n'est autre chose que l'attribution arbitraire d'une forme interne à un mot qui n'en avait pas, suffit à rendre le mot susceptible d'être calqué.

Le calque suppose donc toujours un bilinguisme plus ou moins parfait. Si le bilinguisme est limité aux classes cultivées de la société, les calques ont généralement un caractère savant ou littéraire. Là où le bilinguisme est populaire, les calques le sont aussi. Le calque de syntagme ou calque phraséologique se trouve tant au degré populaire qu'au degré cultivé. Au contraire, le calque lexical, qui comporte une création de mot toujours plus ou moins artificielle, c'est l'apanage des gens savants et ne se produit qu'exceptionnellement dans la langue du peuple. Toutefois les traductions d'œuvres étrangères aident beaucoup de calques à se vulgariser.

Que les mots composés soient le plus souvent calqués, cela se comprend sans peine: c'est là que la forme interne est le plus clairement perceptible.

Mais le bilinguisme ne suffit pas à expliquer que l'on ait préféré au simple emprunt, ce raffinement qu'est le calque. Il n'en est que la condition. La cause de ce choix se trouve dans le désir d'éviter la forme étrangère par purisme ou, comme ce fut le cas notamment à l'époque romantique, par nationalisme. C'est la langue savante qui fournit les exemples les plus nombreux: *essentia* a été imité de ουσία, *passio* de παθος, etc.

[...] Les emprunts dans les langues modernes ont pris souvent aussi la forme adoucie du calque. De nombreux exemples ont été fréquemment cités, parmi lesquels il est embarrassant de choisir:

- français *bescuit*, puis *biscuit*: italien *biscotto*, espagnol *bizcocho*, néerlandais *beschuit*, anglais *biscuit*, allemand *Zwieback*, hongrois *ketszersult*, serbe *dvopek*;
- français *demi-monde*: allemand *Halbwelt*, russe *polusvet*;
- anglo-américain *skyscraper*: français *gratte-ciel*, allemand *Wolkenkratzer*. [...]

Il n'y a pas que des calques de mots. Des expressions plus ou moins longues ont été souvent aussi transposées d'une langue à l'autre. Ainsi, c'est l'ancien français. *Comment le faites-vous?* qui est à l'origine du hollandais *Hoe maakt U net?* et de l'anglais *How do you fare*, devenu ultérieurement

How do you do? Inversement notre expression *vers blanc* remonte à l'anglais *blank verse*, et *l'homme de la rue* à *the man in the street*.

On ne sait pas sûrement si la formule littéraire française *couleur locale* est calquée de l'anglais *local colour*, ou si c'est l'inverse qui est vrai. Mais il y a certainement un calque des précédents dans le néerlandais *ptaatselijke kleur*, l'allemand *Lokalfarbe*, l'italien *colore locale*, comme dans le japonais *chino shoku*. [...]

Comparé au calque et à l'emprunt de sens, qui sont des emprunts partiels, l'emprunt de mot est un emprunt total. Mais, au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente lui-même, paradoxalement, avec de multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories: les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers et en quelque sorte cités (les Fremdwörter des linguistes allemands) et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés (les Lehnwörter). A la rigueur et théoriquement, les pérégrinismes pourraient être exclus d'une étude des emprunts.

Pratiquement, ce serait irréalisable, car il n'est pas possible de tracer une limite précise entre les deux catégories. Non seulement l'usage varie selon les époques, mais à tout moment il comporte un certain flou, que ne supprime même la tyrannie de la grammaire normative.

Le pérégrinisme appartient souvent à la langue cultivée, savante, écrite. Mais ce n'est évidemment pas une règle; il suffit de songer au vocabulaire des sports. En réalité, le pérégrinisme appartient surtout aux langues, spéciales et il ne devient un emprunt proprement dit que s'il est employé non plus occasionnellement, mais couramment dans la langue commune. A ce dernier stade, il se confond avec les mots héréditaires et seul le linguiste ou le locuteur cultivé, connaissant la langue étrangère, est capable de le déceler.

Nous ne manquons pas en français de ces xénismes depuis longtemps revêches à toute assimilation populaire. Il y a d'abord et avant tout les latinismes: *alter ego*, *atrium*, *crescendo*, *de cujus*, *de facto*, *de jure*, [...] Il y a aussi les anglicismes qui désignent des objets ou des notions demeurées anglaises ou américaines: *attorney*, *bill*, *board*, *chairman*,

lord, pale-ale, ranch, sherif, squire, tomahawk, Yankee.

Bien des pérégrinismes vivent en marge de la langue courante. Qu'il suffise de rappeler les fameuses pages rouges du *Nouveau Petit Larousse Illustré*. Et il va naturellement de même dans les autres langues.

Parfois le pérégrinisme est associé à son équivalent autochtone dans un seul mot composé. Ainsi, en anglais, *grey-hound* est, en réalité de l'islandais *grey* 'chien' et de l'anglais équivalent *hound*; *peajacket* 'vareuse' comporte un premier élément emprunté au hollandais *pij* 'bure' et le terme anglais *jacket* en guise de déterminatif. [...]

Mais ce sont là des formations exceptionnellement figées. Plus fréquemment, les mots étrangers et indigènes coexistent pendant un certain temps, puis le doublet se réduit soit par élimination d'un des deux termes, soit par différenciation progressive des sens. Actuellement, dans l'allemand des Etats-Unis, on observe une hésitation dans l'emploi de *geld* et de *money*, de *disch* et de *table*, de *schulmeeschter* et de *teacher*. On ne peut prédire ce qu'il en adviendra.

Dans certains cas historiques, un des deux synonymes temporaires a été éliminé. Quelquefois, c'est le pérégrinisme qui n'a pas réussi à s'imposer. Ainsi, en français, *épée* (du latin *spatha*) et *lard* (du latin *laridum*) se sont maintenus malgré la concurrence momentanée, en ancien français, des germanismes *brant* et *bacon*. Parmi tant de termes courtois empruntés au français par l'allemand médiéval, peu se sont à ce point naturalisés qu'ils aient subsisté depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours.

D'autres fois – et ce sont les cas auxquels nous nous intéressons ici – , le pérégrinisme a finalement pris la place du mot autochtone. Ainsi, en français, les germanismes *haie*, *banc*, *danser* ont éliminé respectivement *soif* (latin *saepem*), *eschame* (latin *scamnum*), et *baller* (latin *ballare*). Pas mal de latinismes savants, empruntés au temps de la Renaissance ou un peu plus tard, ont éliminé des termes vieux-français issus par tradition régulière des mêmes mots latins: ainsi *amateur* l'a emporté, sur *ameour*, *abhorrer* sur *avorir*, *bref* sur *brief*, *collecte* sur *colloite*, *débiteur* sur *detteur*, *interroger* sur *interver*, *légume* sur *leun*, *subtil* sur *soutil*, *chirurgien* sur *surgien*.

La synonymie entre un terme indigène et un pérégrinisme peut aussi

se réduire par différenciation des sens: le mot étranger trouve par là sa raison de subsister dans la langue emprunteuse. En français, *soudard*, concurrencé par l'italianisme *soldat*, est devenu péjoratif. L'emprunt savant des latinismes *naviguer* et *séparer* a entraîné le rétrécissement et la spécialisation des vieux verbes traditionnels *nager et sevrer*. *Mastiquer* s'est maintenu à côté de *mâcher* parce qu'il a pris une valeur peu médical.

Si les doublets découvrent bien certains aspects de l'adoption progressive des mots étrangers dans une langue, il faut ajouter tout de suite que cela ne s'applique qu'à une partie des emprunts. Les degrés de la pénétration peuvent se présenter tout autrement. Sans vouloir épuiser les aspects multiples de la question, je signalerai seulement quelques autres cas importants.

Tandis que certains emprunts sont employés par tous les locuteurs d'une langue, d'autres "restent à la surface et ne sont en usage que dans des groupes ethniques ou sociaux plus ou moins "étendus"³⁰. Tous les Français, certes, ne se servent pas de l'américanisme *best-seller* et toutes les Françaises n'emploient pas couramment le mot *tea-gown*. "Il faut, écrivait Karsten, tenir compte des différentes couches sociales d'une population tout comme on fait la distinction entre les divers styles d'une langue littéraire".

La pénétration peut être aussi géographiquement limitée. Du moyen-haut-allemand *hûbe* (moderne *Haube*) procède le vieux-français *hobe* 'cabane, maisonnette' et, par là, le diminutif *hobette* attesté à Lille depuis 1941. Le mot n'a jamais été emprunté en français commun. Il se trouve dialectalement en lorrain (*hobette*) et en wallon liégeois (*houbette*). [...] Au XVIII^e siècle, *haubette* et *aubette* se trouvaient dans le français régional du Nord et de l'Est de la France. Aujourd'hui, *aubette* subsiste dans le français de Belgique, où il est très vivant dans le sens de 'kiosque' (à journaux) et de 'petit abri sur la voie publique'.

Pareillement de nombreux anglicismes sont entrés dans le français au Canada, alors qu'ils demeurent inconnus en France: par exemple, *commodités* avec le sens de 'denrées alimentaires'. Dans d'autres cas, l'anglicisme est bien assimilé en franco-canadien, tandis qu'en France, il

³⁰ Voir F. Brunot. *La pensée et la langue*. Paris, 1922. P. 48.

est un xénisme encore senti: p. ex., *lunch* désigne couramment le repas de midi au Canada, mais en France, c'est le nom à l'anglaise donné à un repas froid servi avant une cérémonie, particulièrement avant des noces.

Les degrés de la pénétration se marquent naturellement dans les variations de la prononciation et de graphie des mots. Théoriquement, les xénismes gardent le plus souvent leur forme étrangère; les emprunts communément employés tendent à s'adapter aux habitudes articulatoires et graphiques de la langue emprunteuse, pour autant – et c'est vrai surtout à l'époque actuelle – que l'orthographe étrangère ne soit pas déjà trop ancrée dans l'usage par l'action de publications spéciales.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, on a entrepris d'appeler à l'anglaise *season*, la période caractérisée habituellement par une activité donnée. Puis, la notion étant devenue familière, on a écrit simplement *saison*, ce qui réduit l'ancien emprunt de mot à un emprunt de sens.

L'adaptation va plus loin quand l'anglicisme *back*, d'abord repris tel quel pour désigner le joueur d'arrière dans une équipe de football, a été ensuite remplacé en France (mais pas en Belgique) par la traduction *arrière*.

Notons que parfois l'adaptation graphique est inversée. L'anglais *roastbeef* a été noté *rôt-de-bif* en 1698, avant de recevoir en 1798 la graphie plus proche de l'anglais *rosbif*, qui lui est restée. Aujourd'hui, par une réaction qui ne vient pas seulement des snobs, mais des gens de plus en plus nombreux qui apprennent l'anglais, on tend à substituer à la forme française *bifteck*, la graphie anglaise authentique *beefsteak*.

On en conclura qu'il est dangereux de tirer de la seule forme, plus ou moins adaptée, d'un emprunt, un argument touchant sa pénétration dans l'usage.

Mais une fois qu'un mot d'emprunt a été adopté dans une langue au point que le locuteur non averti n'en sent plus du tout l'origine étrangère, il est de règle que désormais il évolue phonétiquement comme les mots de l'ancien fonds. [...]

Comme les mots indigènes, les mots parfaitement empruntés sont aussi parfois abrégés par commodité. Bon nombre d'anglicismes ont subi ce traitement en français: *box-calf* a été réduit à *box*, *boy-scout* à *scout*,

câblogram-me à *câble*, *cargo-boat* à *cargo*, *catch as catch can* à *catch*, *cocktail-party* à *cocktail*, etc.

On peut dire qu'un emprunt est tout à fait entré dans l'usage quand il se prête à la dérivation ou à la composition au même titre qu'un mot autochtone. Beaucoup d'anglicismes ont ainsi fructifié en français: *amateurisme*, *boycottage*, *catcheur*, *clownesque*, *clownerie*, *coctailiser*, *cokerie*, *footballeur*, *handicaper*, etc.

Quand un mot étranger présente, dans la langue emprunteuse, de telles marques de vitalité et de productivité, il n'est évidemment plus hôte ou le voyageur que l'on reçoit par occasion; il est un membre définitivement adopté de la famille. C'est le dernier et suprême degré de l'emprunt.

Louis Deroy

L'emprunt linguistique. Paris: Les Belles Lettres, 1956. 425 p.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Par quoi le calque diffère-t-il de l'emprunt de sens ?
- 2) Que veut dire "l'étymologie populaire" ?
- 3) Comment le calque est-il lié au bilinguisme ?
- 4) Quelle est la cause du choix d'un calque comme emprunt ?
- 5) Citez des exemples des calques dans différentes langues.
- 6) Les calques sont-ils toujours des mots ?
- 7) Quels types d'emprunts de mot distingue-t-on ? Citez-en des exemples.
- 8) Dans quels sens est-ce que les rapports entre un emprunt et un terme équivalent indigène synonymique peuvent se développer ?
- 9) Par quels facteurs la pénétration des emprunts se trouve-t-elle limitée ?
- 10) Quelles sont les marques du plus haut degré d'adaptation définitive d'un emprunt ?

2. Faites une traduction écrite du texte.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

Texte 4. Le genre grammatical

Les Français sont tellement accoutumés à distinguer dans leur langue deux genres, le masculin et le féminin, et ils répartissent tous les substantifs en masculins et en féminins si machinalement qu'ils ne se demandent plus ce que signifie le genre grammatical, s'il rend des services à l'expression ou si, au contraire, il est une entrave.

Pourtant, il suffit d'entendre parler un locuteur quelconque pour constater sans peine que l'observation de la distinction du genre ne va pas sans difficultés. En effet, le substantif doit être accordé en genre, d'une part, avec les déterminatifs dont il est affecté et, d'autre part, avec les épithètes qu'on lui associe. Cela exige une préconstruction d'une partie au moins de la phrase avant qu'elle soit émise. Comme les déterminatifs précèdent, il faut d'abord savoir le genre du substantif à venir avant d'énoncer le déterminatif. Constamment nous entendons dans ce cas des "ratés" tels que: *Cette... ce problème* (le locuteur avait d'abord eu à l'esprit le mot *question*), *un... une surprise...* (ici, il avait pensé d'abord à *étonnement*), etc. Il en est de même quand nous construisons l'épithète avant le mot qu'elle détermine. Si cette épithète est constituée par un adjectif variable en genre, il arrive qu'on forme la variante qu'il ne faut pas employer en l'occurrence : *la conférence a abouti à d'importantes... d'importants résultats* (le mot *décisions* avait d'abord sollicité l'esprit du locuteur), etc. C'est ainsi qu'on pouvait entendre (France II): ... TOUTES *les problèmes envisagés* (erreur d'aiguillage due à la confusion avec le mot *questions*).

L'indication du genre est partielle. Cela veut dire que l'accord en genre ne se fait pas dans un grand nombre de cas pour la simple raison que la langue ne dispose d'aucun moyen formel pour le réaliser: *Un homme illustre, une femme illustre, des hommes illustres, des femmes illustres*, etc. Dès que le déterminatif fait défaut ou bien se présente sous une forme indifférenciée, la distinction de genre se trouve abolie:

cet ami / cette amie

mon ami / mon amie

des élèves, des artistes

ces employé(e)s

notre délégué(e), etc.

A chaque pas nous sommes gênés par l'impossibilité de définir le genre, en particulier dans des mots comme *ami / amie, élève, employé(e)*, etc. Le genre est une notion accessoire qui adhère à tout substantif, quel qu'il soit. Certains de ces substantifs sont masculins par tradition, d'autres sont féminins, mais il arrive que rien dans leur forme, leur prononciation ou même parfois leur graphie ne permette de savoir leur genre. Aussi des erreurs se commettent. Il y a des mots dont le genre est pratiquement incertain: *orbite, hémisphère, effluve*, etc. Des erreurs de genre sont commises même dans d'autres cas. Ainsi, nous avons lu : ... La *lignite* y domine... (*Le Figaro*). Pourquoi? Parce qu'inconsciemment le sujet parlant est amené à classer les substantifs en les répartissant d'après leur forme. Il se trouve que beaucoup de mots en *-ite* sont effectivement des féminins, d'où le glissement de *lignite* dans cette catégorie, etc.

On enseigne souvent que les mots terminés en *-e* (dans l'orthographe) sont des féminins. Rien n'est plus erroné : *père, maire, frère*, etc., sont là pour démentir une pareille assertion. En réalité, rien ne peut guider le locuteur. Il faut qu'il sache par cœur que tel substantif est masculin ou féminin. A partir de ce moment, il sait qu'il doit l'accorder, si faire se peut, avec la forme féminine du déterminatif ou de l'épithète, quand il y a lieu. Ce qui complique encore les choses, c'est qu'un certain nombre de substantifs sont indifférents. Ils peuvent se construire en masculins comme aussi en féminins : *une grande artiste, un grand artiste*, etc. Cette division de toutes les dénominations en deux genres devient obsédante au point que des fautes sont commises, qui semblent à première vue inattendues. Nous avons ainsi entendu : *Les voies de communication ont particulièrement soufferte* (France II).

L'emploi du genre suscite une autre difficulté, qui est d'accord grammatical. Quand deux ou plusieurs substantifs sont affectés d'une même épithète, il est naturellement nécessaire de choisir la forme que l'on retient quand ces substantifs sont de genre différent. La règle veut alors que "le masculin l'emporte sur le féminin": *On a traite des questions et problèmes importants*. Tout se passe bien quand, comme dans l'exemple ci-dessus, le substantif masculin est immédiatement en contact avec l'épithète au masculin, mais l'usager répugne à construire au masculin

l'épithète quand celle-ci suit ou précède immédiatement un substantif féminin. On se rappelle le fameux exemple cité dans les grammaires : *Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle*. On préfère alors ce qu'on est convenu d'appeler l'"attraction" pour échapper au choc d'un substantif féminin avec la forme masculine de l'épithète : *Le sinistre se solde par des dégâts et des perles très lourdes* (à la place de *lourds*).

Le locuteur éprouve également de l'embarras dans un autre cas: celui où il est manifestement impossible de déterminer un genre quel qu'il soit. C'est que le genre grammatical veut correspondre tant bien que mal à la distinction du sexe. Cette correspondance est loin d'être parfaite, puisque des substantifs féminins désignent des hommes, tels que, par exemple, *ordonnance, sentinelle*, etc., alors qu'on se trouve dans la nécessité d'appliquer à des femmes des appellations masculines : *professeur, assesseur, intercesseur*, etc. Le sujet parlant recourt alors à divers expédients : *une femme professeur, une femme peintre*, etc., à côté d'une *institutrice*, d'une *monitrice* et même d'une *factrice*. Personnellement, j'ai même entendu une locutrice dire: *la chef*, ce qui revient à féminiser un substantif masculin en le flanquant d'un déterminatif féminin, phénomène d'autant plus curieux en l'occurrence qu'on entend dire par ailleurs : *la cheffesse de rayon* (d'un grand magasin), etc. Des considérations étrangères à la linguistique ont provoqué la création de tournures aussi cocasses que *Madame le Député, Madame le Sénateur, Madame le Maire, Madame le Conseiller municipal*, etc. Ce n'est pas tout, l'embarras croît encore si possible quand il s'agit de signaler un phénomène auquel il est vraiment par trop absurde d'attribuer un genre. Cela s'applique surtout aux phénomènes de la nature indiqués au moyen de verbes dits "impersonnels". On dit: *il pleut, il neige, il vente, il fait du vent, il fait froid, il fait chaud*. Le pronom employé est celui du masculin singulier. Il est clair qu'il ne se rapporte pas à une entité qui pourrait être affublée du genre masculin. Nos grammaires enseignent qu'il s'agit du pronom "neutre", mais ce même *il* apparaît dans des constructions plus ou moins stéréotypées, telles que: *il faut que..., il paraît que..., il surprendrait que..., il me souvient que...*, etc. Dans ces dernières constructions, il fait office d'un pronom sujet relais qui tient la place de la proposition sujet. Celle-ci, venant en second lieu, doit

être indiquée au moyen d'un élément pronominal faisant fonction de sujet à sa place devant le verbe, puisque le verbe ne peut guère venir en tête d'une énonciation.

Comme on le voit, la fonction de cet *il* est double et n'a rien à voir avec l'expression du genre grammatical. C'est ce que la langue parlée de tenue négligée reflète en remplaçant *il* par *ça* dans : *ça pleut (ça flotte), ça tombe, ça va, ça colle, ça dégringole, ça grouille*, etc. Le français ne fait en cela que procéder comme ont déjà fait des langues telles que le suédois ou le danois. On entend donc partout dire : *ça se peut (= il se peut), si ça se trouve, ça m'étonnerait*, etc.

La distinction de genre a-t-elle au moins quelques avantages en certaines occasions? Il ne saurait être question de le nier. Un premier avantage, tout lexical mais d'extension réduite, est de distinguer par le genre des mots qui ont même prononciation: *la tour / le tour, le père, le pair / la paire, le maire / la mère, le bar / la barre*, etc., mais il existe parallèlement un grand nombre d'homophones qui sont de même genre: *ère / aire, corps / cor, poids / pois, seau / saut / sot, faim / fin*, etc. Le rendement de la distinction de genre est donc relativement mince dans ce domaine.

Un deuxième avantage, c'est celui de rendre mobile l'épithète par rapport au mot qu'elle détermine: *une preuve de dévouement étonnante, un projet de résolution écrit*. Ces constructions demeurent parfaitement claires tant que l'accord en genre est possible. Dans le cas contraires, elles prêtent à des erreurs d'interprétation: Une manifestation de mauvaise volonté inattendue, etc.

Indirectement, la distinction de genre apporte dans certains cas des précisions qui éclairent sur d'autres aspects de l'énonciation. Ainsi, on ne sait pas le nombre du mot *peuple* dans une expression: *je m'adresse au(x) peuple(s)*, mais il n'y a aucune hésitation dans le cas de: *je m'adresse aux populations*. La forme *aux*, construite avec un substantif féminin, ne peut se rapporter qu'à un pluriel.

Il est encore un cas où le genre apporte quelque facilité, c'est quand il s'agit d'employer une épithète en fonction pronominale: *Elle a hésité entre les deux robes, finalement, elle a acheté la rouge*. Parallèlement, il est

loisible de distinguer *le grand / la grande, le petit / la petite*, et le masculin a été spécialisé dans la fonction de transformer un adjectif en substantif: *le froid, le chaud, le sublime*, etc. Il suffit de considérer les expédients auxquels sont astreintes plusieurs autres langues, telles que l'anglais, les langues scandinaves ou surtout les langues sans genre (finnois, hongrois, turk, etc.) pour apprécier les services que nous rend ici la distinction de genre. Il est vrai qu'elle repose surtout sur la distinction des formes masculines et féminines des déterminatifs, et bien moins sur les formes distinctes du genre des adjectifs: *De toutes les solutions, il a choisi la plus risquée*.

La distinction du genre a été retenue dans la langue écrite en ce qui concerne le participe passé employé dans certaines constructions (lorsqu'il vient après le complément direct du verbe). On doit écrire, et l'on devrait dire: *Il n'a pas reçu la lettre que je lui ai écrite, les lettres que je lui ai écrites*, etc. Mais cet accord n'est possible qu'autant que le participe passé possède une forme particulière de féminin, nous voulons dire une forme indiquée par la prononciation et non pas uniquement par l'orthographe. *Il a pris connaissance de la lettre que je lui ai communiquée*, etc.

Quand c'est une femme qui s'exprime, le participe passé devrait s'accorder au féminin avec le complément d'objet implicite (représenté par un pronom personnel): *Son arrivée m'a surprise, les a surprises*, etc. Mais dans trop de cas, l'accord est purement graphique: *son arrivée l'a bouleversée, les a bouleversée*, etc., aussi, comme c'est le cas de le dire, il demeure lettre morte. Pour cette raison et d'autre encore sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter ici, l'accord du participe passé a fait son temps. Il ne s'entend pratiquement plus dans la langue parlée, même celle des personnes cultivées, et il donne lieu à d'innombrables fautes d'orthographe. En épluchant les colonnes des quotidiens, par exemple, on peut faire tous les jours une ample moisson de ces fautes d'orthographe et même parfois de prononciation qui ne choquent plus personne parce qu'elles sont devenues universelles.

Tels sont les traits essentiels qui marquent l'emploi de la distinction en français. Cette distinction tend à s'estomper du point de vue formel par suite de l'action de trois facteurs: 1° une partie importante des mots de la

langue ne porte pas de signe différenciatif du genre, même parmi les adjectifs, ce qui met en cause l'accord en genre entre le substantif et l'épithète; 2° une bonne partie des substantifs et tous les adjectifs sont susceptibles de prendre tour à tour les deux genres, selon la nature du déterminatif avec lequel on les construit; 3° une partie des déterminatifs eux-mêmes est indifférente au genre.

Dans ces conditions, la distinction du genre grammatical exige des efforts de la part du sujet parlant qui sont hors de proportion avec son rendement véritable. Le genre grammatical est pour le français un fardeau. Mais il est impossible de s'en débarrasser, et tout ce qui peut être fait, c'est de l'alléger. Cet allègement sera obtenu en utilisant de plus en plus de substantifs indifféremment au masculin et au féminin (*un, une élève; un, une enfant; un, une gosse*, etc.), et en renonçant à l'accord obligatoire du participe passé avec le complément d'objet direct. C'est dans ce sens que la langue évolue d'ores et déjà, et il n'y a pas lieu de contrarier ce développement. Tout ce qui peut être fait, c'est de tirer le meilleur parti possible d'un héritage qui comporte à la fois un grand passif et un peu d'actif.

Aurélien Sauvageot

Français écrit, français parlé. Paris: Larousse, 1962. P. 82–88.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions? 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) En quoi consistent les difficultés de l'observation de la distinction du genre en français (dans le sens général)?
- 2) Que veut dire: "l'indication du genre est partielle"?
- 3) Pourquoi est-ce que les erreurs de genre sont souvent commises?
- 4) Quelles difficultés sont suscitées par l'emploi du genre?
- 5) Citez les avantages que la distinction de genre possède en français.
- 6) Quels sont les cas où il n'est pas question de distinguer le genre?

Pourquoi?

7) Par suite de l'action de quels facteurs la distinction de genre grammatical tend à s'effacer ?

8) Comment peut-on alléger le fardeau qu'est le genre grammatical pour le français ?

2. Trouvez dans le texte les équivalents des mots et des groupes de mots ci-dessous:

Мовець (2 терміни); додаткове, допоміжне поняття; недиференційована форма – носій мови; атракція; засіб; супроводжуватися детермінативом; перевага обмеженого поширення; імпліцитний додаток; висловлення; стиратся; тягар; граматичне узгодження.

3. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. Les Français ne se demandent plus ce que signifie le genre grammatical, s'il rend des services à l'expression ou si, au contraire, il est

2. Dès que le déterminatifs la distinction de genre se trouve abolie.

3. Inconsciemment le sujet parlant est amené à classer les substantifs en les répartissant

4. Cette division de toutes les dénominations en deux genres devient au point que des fautes sont commises, qui semblentinattendues.

5. Quand deux ou plusieurs substantifs sont affectés d'une même épithète, la règle veut que

6. Le verbe ne peut guère venir

7. Un premier avantage de la distinction de genre est de

8. Le deuxième avantage de la distinction de genre, c'est celui de

9. La distinction du genre grammatical exige des efforts de la part du sujet parlant qui sont hors de proportion avec

10. C'est dans ce sens que la langue évolue, et il n'est pas lieu de

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte (répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).
3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

Texte 5. La linguistique, le langage et la langue

1-1. La linguistique, discipline non prescriptive

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. "Scientifique" s'oppose donc à "prescriptif". Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude: l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire. La difficulté qu'il y a à dégager la linguistique scientifique de la grammaire normative rappelle celle qu'il y a à dégager de la morale une véritable science des mœurs. L'histoire nous montre que jusqu'à une date fort récente la plupart de ceux qui se sont occupés du langage ou des langues l'ont fait avec des intentions prescriptives, proclamées ou évidentes. Aujourd'hui encore, le public français, même cultivé, ignore à peu près l'existence d'une science du langage distincte de la grammaire scolaire et de l'activité normative des chroniqueurs mondains.

Mais le linguiste contemporain, en face de *la lettre que j'ai écrit, occasion à profiter, la femme que je lui ai parlé*, se refuse aussi bien à la vertueuse indignation du puriste qu'à l'exultation de l'iconoclaste. Il voit là simplement des faits qu'il lui faut noter et expliquer dans le cadre des usages où ils apparaissent. Il ne sortira pas de son rôle s'il relève les protestations ou les railleries de certains auditeurs et l'indifférence des autres; mais il s'abstiendra, pour sa part, de prendre parti.

1-2. Caractère vocal du langage

Le langage qu'étudie le linguiste est celui de l'homme. On pourrait s'abstenir de le préciser, car les autres emplois que l'on fait du mot "langage" sont presque toujours métaphoriques : le "langage des animaux" est une invention des fabulistes; le "langage des fourmis" représente plutôt une hypothèse qu'une donnée de l'observation; le "langage des fleurs" est

un code comme bien d'autres. Dans le parler ordinaire, "le langage" désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux. Ce caractère vocal du langage mérite qu'on s'y arrête : dans les pays civilisés, depuis quelques millénaires, on fait assez souvent usage de signes picturaux ou graphiques correspondant aux signes vocaux du langage. C'est ce qu'on nomme l'écriture. Jusqu'à l'invention du phonographe, tout signe vocal émis était perçu immédiatement ou à jamais perdu. Au contraire, un signe écrit durait aussi longtemps que son support, pierre, parchemin ou papier, et les traces laissées sur ce support par le burin, le stylet ou la plume. C'est ce qu'on résumait au moyen du dicton *verba volant, scripta manent*. Ce caractère définitif de la chose écrite lui a donné un prestige considérable. C'est sous la forme écrite que se transmettent jusqu'à nos jours les œuvres littéraires (ainsi nommées d'ailleurs précisément du fait de cette forme écrite) qui sont encore à la base de notre culture. Les écritures alphabétiques offrent pour chaque signe une succession de lettres, bien séparées dans les textes imprimés, et que l'école a appris à reconnaître: n'importe quel Français instruit sait quels sont les composants du signe écrit *temps*, mais serait en peine de distinguer les composants du signe vocal correspondant. Tout concourt, en fait, à identifier, dans l'esprit des gens instruits, le signe vocal et son équivalent graphique et à imposer ce dernier comme le seul représentant valable du complexe.

Ceci ne doit pas faire oublier que les signes du langage humain sont en priorité vocaux, que, pendant des centaines de milliers d'années, ces signes ont été exclusivement vocaux, et qu'aujourd'hui encore les êtres humains en majorité savent parler sans savoir lire. On apprend à parler avant d'apprendre à lire : la lecture vient doubler la parole, jamais l'inverse. L'étude de l'écriture représente une discipline distincte de la linguistique, encore que, pratiquement, une de ses annexes. Le linguiste fait donc par principe abstraction des faits de graphie. Il ne les considère que dans la mesure, au total restreinte, où les faits de graphie influencent la forme des signes vocaux.

1-3. Le langage, institution humaine

On parle souvent du langage comme d'une faculté de l'homme. Nous avons nous-mêmes employé ce terme ci-dessus, mais sans lui accorder une

valeur rigoureuse. Il est probable que les rapports de l'homme et de son langage sont de nature trop particulière pour qu'on puisse délibérément ranger celui-ci dans un type plus vaste de fonctions définies. Ce qu'on ne saurait affirmer, c'est que le langage résulte de l'exercice naturel de quelque organe, comme la respiration ou la marche qui sont, pour ainsi dire, la raison d'être des poumons et des jambes. On parle, certes, d'organes de la parole, mais on ajoute en général que la fonction première de chacun d'eux est tout autre chose : la bouche sert à l'ingestion des aliments, les fosses nasales à la respiration, et ainsi de suite. La circonvolution du cerveau où l'on a voulu voir le siège de la parole parce que ses lésions étaient fréquemment liées à l'aphasie, a probablement quelque chose à voir avec l'exercice du langage. Mais rien ne prouve que ce soit là sa fonction première et essentielle. On est tenté, dans ces conditions, de placer le langage parmi les institutions humaines, et cette façon de voir présente des avantages incontestables : les institutions humaines résultent de la vie en société; c'est bien le cas du langage qui se conçoit essentiellement comme un instrument de communication. Les institutions humaines supposent l'exercice des facultés les plus diverses: elles peuvent être très répandues et même, comme le langage, universelles, sans être identiques d'une communauté à une autre : la famille, par exemple, caractérise peut-être tous les groupements humains, mais elle se présente, ici et là, sous des formes diverses ; de même le langage, identique dans ses fonctions, diffère d'une communauté à une autre de telle sorte qu'il ne saurait fonctionner qu'entre les sujets d'un groupe donné. Les institutions, n'étant point des données premières, mais des produits de la vie en société, ne sont pas immuables; elles sont susceptibles de changer sous la pression de besoins divers et sous l'influence d'autres communautés. Or, nous verrons qu'il n'en va pas autrement pour ces différentes modalités du langage que sont les langues.

1-4. Les fonctions du langage

Toutefois, dire que le langage est une institution ne renseigne qu'imparfaitement sur la nature de ce phénomène. Bien que métaphorique, la désignation d'une langue comme un instrument ou un outil attire très

utilement l'attention sur ce qui distingue le langage de beaucoup d'autres institutions. La fonction essentielle de cet instrument qu'est une langue est celle de communication : le français, par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens "de langue française" d'entrer en rapport les uns avec les autres. Nous verrons que, si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle.

On se gardera cependant d'oublier que le langage exerce d'autres fonctions que celle d'assurer la compréhension mutuelle. En premier lieu le langage sert, pour ainsi dire, de support à la pensée, au point qu'on peut se demander si une activité mentale à qui manquerait le cadre d'une langue mériterait proprement le nom de pensée. Mais c'est au psychologue, non au linguiste, de se prononcer sur ce point. D'autre part, l'homme emploie souvent sa langue pour s'exprimer, c'est-à-dire pour analyser ce qu'il ressent sans s'occuper outre mesure des réactions d'auditeurs éventuels. Il y trouve, par la même occasion, le moyen de s'affirmer à ses yeux et à ceux d'autrui sans qu'il y ait véritablement désir de rien communiquer. On pourrait également parler d'une fonction esthétique du langage qu'il serait difficile d'analyser, tant elle s'entremêle étroitement aux fonctions de communication et d'expression. En dernière analyse, c'est bien la communication c'est-à-dire la compréhension mutuelle, qu'il faut retenir comme la fonction centrale de cet instrument qu'est la langue. Il est, à cet égard, remarquable que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi du langage à des fins purement expressives. Celui qui veut s'exprimer sans crainte de censure doit se trouver un public devant lequel il jouera la comédie de l'échange linguistique. Tout indique d'ailleurs que la langue de chacun se corromprait vite, n'était la nécessité de se faire comprendre. C'est cette nécessité permanente qui maintient l'outil en bon état de marche.

André Martinet

Éléments de linguistique générale.
Paris: Armand Colin, 1991. P. 6–11.

I. Présenter le texte

Repérez le paratexte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Quel est le titre du texte? 2) Qui est l'auteur du texte? 3) De quel ouvrage est-il tiré? 4) Quand et où a-t-il été publié, dans quelles Éditions?
- 5) Caractérissez la structure du texte.

II. Lire et comprendre

1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

- 1) Pourquoi est-ce que la linguistique n'est pas une discipline prescriptive?
- 2) A quoi est-ce que la difficulté qu'il y a à dégager la linguistique scientifique de la grammaire normative est comparable?
- 3) Quelle est la preuve de la priorité du caractère vocal du langage?
- 4) Pourquoi ne saurait-on affirmer que le langage résulte de l'exercice naturel de quelque organe humain?
- 5) Quels sont des traits spécifiques de la langue en tant qu'institution humaine?
- 6) Quelles sont les fonction du langage?

2. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots du texte:

1. La linguistique est l'étude du langage humain.
2. "Scientifique" s'oppose donc à ".....".
3. La difficulté qu'il y a à dégager la de la rappelle celle qu'il y a à dégager de la morale une véritable science des mœurs.
4. Dans le parler ordinaire, "le langage" désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de
5. Les signes du langage humain sont en priorité
6. les faits de influencent la forme des signes vocaux.
7. On est tenté, dans ces conditions, de placer le langage parmi les humaines.
8. Les institutions humaines résultent de la vie en société; c'est bien le cas du langage qui se conçoit essentiellement comme un
9. Les institutions, n'étant point des données premières, mais des produits de la vie en société, ne sont pas

10. La fonction essentielle de la langue est celle de
11. En premier lieu le langage sert de support à la
12. C'est bien la communication c'est-à-dire la, qu'il faut retenir comme la fonction centrale de cet instrument qu'est la langue.

3. Expliquez le sens des groupes de mots et expressions suivants:

Une discipline prescriptive ; prendre parti ; verba volant, scripta manent.

4. Remplacez les mots et groupes de mots en italique par leurs synonymes:

1) L'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation *impartiale* pour recommander un certain comportement. 2) Dans le parler ordinaire, "le langage" désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre *au moyen de* signes vocaux. 3) les signes du langage humain sont *en priorité* vocaux. 4) La circonvolution du cerveau où l'on a voulu voir le siège de la parole parce que ses lésions étaient fréquemment liées à l'aphasie, *a* probablement *quelque chose à voir avec* l'exercice du langage. 5) les institutions humaines résultent de la vie en société; c'est bien le cas du langage qui *se conçoit* essentiellement comme un instrument de communication. 6) Les institutions, n'étant point des données premières, mais des produits de la vie en société, sont susceptibles de changer sous *la pression* de besoins divers. 7) C'est bien la communication c'est-à-dire la compréhension mutuelle, qu'il faut *retenir* comme la fonction centrale de cet instrument qu'est la langue. 8) Tout indique d'ailleurs que la langue de chacun se *corromprait* vite, n'était la nécessité de se faire comprendre.

5. Traduisez le paragraphe I-1 du texte.

III. Faire une analyse linguistique du texte

Rédigez une analyse linguistique détaillée du texte, suivant les consignes et répondant aux questions ci-dessous:

1. Dégagez le thème et les sous-thèmes traités par l'auteur.
2. Relevez les moyens linguistiques assurant l'isotopie sémantique du texte

(répétition lexicale, synonymes (y compris contextuels), antonymes, périphrases).

3. Par quels pronoms l'auteur s'annonce-t-il (on, nous, je?). Citez des exemples.
4. Relevez les connecteurs logiques utilisés par l'auteur et définissez leurs fonctions.
5. Caractérissez le système temporel du texte en citant des exemples du texte.
6. Quels modes sont-ils utilisés dans le texte. Quelles sont leurs fonctions?
7. Quels types communicatifs de phrases, outre les phrases déclaratives retrouve-t-on dans le texte?
8. Au cas de présence des mises en relief expliquez leur fonction?
9. Relevez les moyens graphiques contribuant à la cohésion du texte (parenthèses, guillemets, gras, italique, etc.).
10. Relevez les moyens à travers lesquels se manifestent la présence et le positionnement de l'auteur dans le texte (pronoms personnels, verbes d'opinion, adverbes et adjectifs à valeur appréciative).
11. Quels moyens linguistiques contribuent-ils à l'expressivité du texte (métaphores, comparaisons,...).

IV. Produire un texte écrit

Rédigez un compte rendu informatif du texte étudié, en 500 mots environ. Pour cela, vous présenterez les idées essentielles que contient le texte avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Il est recommandé de respecter les règles générales du compte rendu exposées au paragraphe 1.4 de l'Unité I du manuel.

Exemple d'une analyse de texte

L'objet d'analyse est la première partie de l'ouvrage de F. de Saussure "Cours de linguistique générale" intitulée "Principes généraux". La première édition du "Cours de linguistique générale" date de 1916 (aux Éditions Payot). Il a été préparé pour édition par deux disciples de F. de Saussure – Ch. Bally et A. Sechehaye.

Le premier chapitre "Nature du signe linguistique" se compose de 3 paragraphes ayant chacun son numéro et son propre titre³¹. Le premier paragraphe "Signe, signifié, signifiant" introduit le sujet, le thème principal de l'extrait. C'est le signe linguistique qui est présenté par F. de Saussure comme une entité psychique à deux faces, ces deux faces, ce sont le concept et l'image acoustique. Ces deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre.

F. de Saussure propose de nommer le total par le terme *signe* et de remplacer *concept* et *image acoustique* par *signifié* et *signifiant*, respectivement, pour éviter toute ambiguïté terminologique. Ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie.

Les deux autres paragraphes qui sont aussi mis en relief graphiquement abordent les sous-thèmes suivants:

§ 2. "Premier principe: l'arbitraire du signe". Dans ce paragraphe F. de Saussure affirme que le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié. Pour le prouver l'auteur cite des exemples. Ainsi l'idée de *'sœur'* n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ö-r* qui lui sert de signifiant. Saussure précise que le signifiant est arbitraire par rapport au signifié, il ne dépend pas du libre choix du sujet parlant. Dans ce sens il convient de dire qu'il est immotivé.

L'auteur signale deux objections qu'on pourrait faire à l'établissement de ce premier principe: ce sont les onomatopées et les exclamations. Selon

³¹ Par souci de simplicité et d'allégement rédactionnel on présente une analyse abrégée de texte

F. de Saussure ces unités linguistiques ne peuvent pas démentir le caractère arbitraire du signe linguistique car elles sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique est contestable.

§ 3. "Second principe: caractère linéaire du signifiant". Dans ce paragraphe F. de Saussure constate que le second principe est évident mais on néglige normalement de l'énoncer: le signifiant étant de nature auditive se déroule dans le temps et a les caractères qu'il emprunte au temps: a) il représente une étendue et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension: c'est une ligne.

L'isotopie sémantique du texte analysé est assurée par:

La répétition lexicale: p. ex. le mot *signe* est répété 22 fois, fréquents sont les termes *signifié* et *signifiant*.

Les synonymes : on trouve dans le texte les synonymes (y compris contextuels) du mot *signe*, tels que: *unité, entité, mot, nom, terme, total*. Les synonymes du mot *signifiant* dans le texte sont: *terme, image, élément, nom, mot*. Les synonymes du mot *signifié* sont: *concept, sens, élément, terme, objet, chose, idée*. Dans les cas où les synonymes désignant les mêmes notions coïncident il convient de les désigner comme *signe, signifiant, signifié*. F. de Saussure utilise beaucoup d'autres synonymes pour faire mieux comprendre le sujet essentiel: *arbitraire, libre, spontané; attache, lien, combinaison, unité, total; principe, thèse, règle; procédé, moyen; remplacer, substituer; primordial, fondamental, important; innombrable, incalculable*.

Les périphrases: *unité linguistique, une entité psychique, la combinaison du concept et de l'image acoustique, l'association d'un signifiant et d'un signifié*.

On trouve dans le texte analysé beaucoup **d'antonymes logiques** qui représentent l'opposition du sens: *signifiant – signifié, visuel – acoustique, opposition – lien, évidence – illusion, concret – abstrait, psychique – matériel, complexe – simple*.

Tous les procédés cités, en se répétant plusieurs fois, relient ce texte en un tout indivisible.

Parmi **les moyens de cohésion lexicaux** signalons ceux qui créent la prospection et lient la rétrospection au présent. Ce sont:

1. Les adverbes: *enfin, en effet, plutôt, en outre, aussi, sans doute, exactement, seulement, ainsi*, parmi lesquels les adverbes d'opposition: *non seulement, mais, en outre, d'ailleurs, cependant*.
2. Mots et propositions intercalés: *ce n'est qu'en tant que, c'est-à-dire, il est clair, il est vrai, d'ailleurs, nous voulons dire, pour ainsi dire*.
3. Les verbes à l'impératif: *insistons, comparez, citons, signalons, proposons*. Par l'intermédiaire de ces verbes est marquée la présence de l'auteur qui propose au lecteur de suivre sa pensée.
4. Les mots déictiques: *ce, celle, y, où, voici, voilà*.

Les moyens linguistiques qui soulignent la présence de l'auteur sont :

- Le pronom personnel de la 1^e personne du singulier **je** et les pronoms personnels conjoints, par ex: "**j'**accentue une syllabe", "il **me** semble qu'on ait..." .
- Le pronom personnel de la 1^e personne du pluriel **nous**: *nous pouvons nous parler, nous proposons, nous nous en contentons, nous ne savons pas, etc.*
- Le pronom indéfini **on** qui prédomine dans le texte: *on pourrait, on verra, on oublie, on peut donc dire, on désigne, on s'est servi, on est tenté, on sait, on a vu*.
- Les déterminatifs possessifs du singulier et du pluriel: *nos images acoustiques, nos sens, notre propre pensée*.
- Les pronoms personnels conjoints: "*nous* donne le témoignage", "ne *nous* dit pas, sont pour *nous*".

Parmi les moyens grammaticaux de cohésion citons avant tout le système temporel. Dans le texte sont utilisés : le Présent de l'indicatif: *il n'est pas... ; les éléments sont unis ; font partie ; on oublie, on sait ;* le Passé composé: *on s'est servi ; les exclamations ont commencé*. Le système temporel exprime les rapports de la simultanéité, l'antériorité, la postériorité.

Quant aux modes, dans le texte sont employés l'Impératif (exemples cités plus haut), le Conditionnel: *l'ambiguïté disparaîtrait, on pourrait s'appuyer*, le présent du subjonctif: *qu'on se souvienne, que nous cherchions, la langue ne soit qu'un système*.

F. de Saussure utilise la mise en relief pour mettre accent sur quelque

idée: p. ex. *c'est après bien des détours qu'on les découvre; c'est cette règle qui oblige; c'est seulement dans ce sens... .*

La cohésion du texte analysé est assurée également par les moyens graphiques:

L'auteur cite des exemples qui sont écrits entre parenthèses: (*arbor*), (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre).

F. de Saussure utilise les parenthèses quand il veut expliquer sa pensée ou donner une information plus développée: (*on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique*).

Outre les parenthèses on trouve dans le texte les guillemets: p. ex. *il faut éviter de parler des "phonèmes"; s'il nous arrive de parler "matérielle"*. Il y a également les guillemets dans les parenthèses: (*fouet dérivé de fagus "hêtre"*).

Les titres des paragraphes et du chapitre sont imprimés en caractère gras. Les exemples (*arbor, fouet, glas, pipio*) et les notions clés (*signifié, signifiant, signe, les onomatopées, les exclamations*) sont imprimés en italique.

Le texte contient aussi des images et des schémas pour illustrer les idées de l'auteur.

Pour que ses idées soient plus claires l'auteur mentionne l'habitude des Chinois de saluer leur empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre (habitude fixée par une règle) pour, par comparaison, expliquer le caractère conventionnel du signe linguistique. Outre cela, en expliquant la différence entre le signe linguistique et le symbole F. de Saussure cite l'exemple du symbole de la justice, la balance, qui ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi à cause d'un lien naturel existant entre le signifiant et le signifié.

Tableau des connecteurs logiques

Nature du lien entre les idées	Exemples de connecteurs logiques
La succession	D'abord..., Ensuite..., Enfin En premier lieu..., en second lieu... D'une part..., d'autre part...
La gradation (on ajoute un argument qui va dans le même sens que l'argument précédent)	Par ailleurs, De surcroît, En outre, Puis, Également Non seulement..., mais encore...
L'opposition (on développe un argument qui va dans un sens opposé au précédent argument)	Au contraire, En revanche Or, A l'inverse, Inversement
La restriction ou la nuance (on nuance ce qu'on vient de développer)	Cependant, Néanmoins, Pourtant, Toutefois, Mais
L'alternative	Soit..., soit... Ou bien..., ou bien... ; Ou..., ou...
La concession (on fait une concession sur un point mineur de l'argumentation, mais cela ne remet pas en cause l'idée développée)	S'il est vrai que..., Il n'en reste pas moins que Certes..., mais... Bien que, Quoique Même si, En dépit de, Malgré (que)
La causalité (on explicite la cause du phénomène évoqué)	Car, Parce que, En raison de, Du fait que, Puisque, C'est-à-dire En effet, Effectivement
La conséquence (on explicite la conséquence du phénomène évoqué)	Donc, Ainsi, Aussi, C'est pourquoi, Si bien que, Dès lors, D'où De ce fait, Afin de, Dans le but de, Par conséquent. En conséquence, Par suite, C'est dire que
L'analogie (on fait se succéder deux phrases ou deux paragraphes qui développent des arguments similaires ou proches)	De même, Ainsi que, Comme, Parallèlement, Simultanément.
Le paradoxe	Paradoxalement, Contre toute attente
Conclusion de raisonnement	En fin de compte, Finalement, En définitive,

Verbes exprimant la prise de position de l'auteur

Présentation d'une idée ou d'une thèse:	Déclarer, aborder (telle question, tel point, tel problème), envisager, constater, indiquer, exprimer, dénoter, exposer...
Mise en valeur d'une thèse:	Faire ressortir, mettre en relief (en valeur), appeler l'attention sur, préciser, spécifier, souligner
Défense d'un point de vue, d'une thèse, d'une idée:	Affirmer, certifier, assurer, dire, estimer, expliquer, montrer, démontrer, penser, prouver, soutenir, considérer, avancer, démentir...
Approbation:	Admettre, accorder, accepter, consentir, approuver, convenir, reconnaître, remarquer...
Refus d'une thèse:	Contester, contredire, critiquer, désapprouver, s'élever contre, s'opposer à, nier, objecter que, refuser, rejeter...

Exemples d'un compte rendu d'ouvrage

Compte rendu 1

Fernand CARTON, Denise POULET, *Le parler du Nord – Pas-de-Calais*, 3e éd. revue et augmentée, Christine Bonneton Éd., avril 2008, 157 p.

Compte rendu par Georgette BENSIMON-CHOUKROUN.

La collection du savoureux *Dictionnaire du français régional* vient de rééditer un de ses titres sur les régionalismes picards. Intitulé *Le parler du Nord - Pas-de-Calais*, l'ouvrage présente en effet les usages linguistiques de deux des départements – Nord et Pas-de-Calais – qui appartiennent, avec la Somme, l'Aisne et l'Oise, au domaine dialectal picard.

La réunion des deux départements retenus s'explique, selon les auteurs, par des rapprochements d'ordre administratif, économique et culturel. Le dictionnaire proprement dit, qui compte 850 entrées, est introduit par un *Avant-propos* dans lequel les auteurs explicitent leurs points de vue dialectologiques, et est suivi d'*Annexes* tout aussi édifiantes. Le corpus qui a donné lieu à l'élaboration du dictionnaire a été recueilli entre 1960 et 1990 auprès de locuteurs répartis sur neuf terroirs : Artois, Avesnois, Boulonnais, Calaisis, Cambrésis, Flandre maritime, Flandre wallonne, Hainaut, Ternois, chacune de ces sous-régions ayant une " cohérence historique, folklorique et linguistique ". Des cartes, p. 7 et 9 et leurs légendes illustrent et explicitent les répartitions géographiques adoptées.

Les auteurs, Fernand Carton, qui est directeur de l'Atlas linguistique et ethnographique picard, et Denise Poulet, professeur émérite de dialectologie picarde, posent les questions pertinentes concernant la désignation de " langue régionale " : – À propos de lexique, serait-ce un mot technique local ? – À propos de grammaire, s'agirait-il d'un particularisme grammatical ou d'une faute de français ? – Les mots intégrés au français courant, ex. "*estaminet*", seraient-ils encore considérés comme régionaux ? – Et faudrait-il pouvoir évaluer la vitalité du lexique recueilli ?... Entre les mots sans équivalent français, dont les uns disparaissent (ex. "*gaffut*" : *objet détérioré*) alors que d'autres perdurent (ex. "*flamique*" : *sorte de tarte*), et ceux qui se maintiennent malgré l'équivalent national, ex. "*chicon*" pour *endive* ou

"wassingue" pour *serpillière*, il y a ceux qui se nationalisent, comme le tout dernier "chti"...

À propos de ce terme, de notoriété très récente, Fernand Carton nous apprend ce qu'il faut retenir en définitive de l'histoire du mot " *chtimi* " dont " *chti* " est l'abréviation, p. 147. À partir des attestations écrites sous des formes variées " *timi, s'timi, chetimi, ch'ti mie, ch tismis* " depuis 1915, dont celle de Roland Dorgelès (*Les Croix de Bois*), en 1919 " *le gars de ch'Nord, ch'timi aux yeux d'enfant* " ainsi que d'attestations orales diverses, on retiendra qu'il serait le mot-valise à base de *che* "ce, le", *ti* " toi ", *mi* " moi ", et que " l'emploi de ce terme est aujourd'hui général pour désigner familièrement les variétés de picard parlé et écrit dans le Nord - Pas-de-Calais" (p. 149).

Conscients de la difficulté à départager parfois les items entre français régional et patois et au-delà de cette problématique, les auteurs semblent vouloir d'abord faire plaisir et se faire plaisir en faisant vivre, à travers le parler, un passé riche en images et en sensations, qui se perpétue dans les expressions idiomatiques : une serpillière se dit aussi *duelle* : issu du francique *thwahlia* par l'intermédiaire du flamand ; en ancien français, *touaille* "serviette". " Le bébé *tute* son pouce. " *On ramone le querpion* pour " On balaie le trottoir ". La langue courante du Nord - Pas-de-Calais possède un système analogue à celui du français commun, déclarent-ils, et les mots répertoriés dans le dictionnaire sont bien en usage actuel, quoiqu'il y figure quelques items "sentis comme patois ou chtimi".

D'autres pages d'annexes comportent, l'une, un texte humoristique, *Jour de Chance*, de Fernand Carton, qui rassemble les traits grammaticaux (ex. *On va au boutique acheter...*) et lexicaux courants du parler du Nord (*Il m'en est arrivé des ruses* (au sens de "misères")... *Je me suis fait une élançure, j'ai du mal tout partout*), et les suivantes, des listes d'expressions langagières, d'événements festifs (ex. *la ducasse*: "fête foraine"), de figures emblématiques ou de spécialités culinaires : *bêtises de Cambrai* ; *boulettes d'Avesnes* "fromage très odorant de forme conique"; *flamique aux porions* "tarte aux poireaux", etc.

Les auteurs ont bien précisé qu'ils se conformaient à la graphie déjà en usage localement quand il en existait des attestations ; sinon, ils "ont cherché le plus simple" (p. 7). <...>

On n'aura certes pas de difficulté à prononcer les mots bien connus " *riqui* " ou " *roudoudou* " dont on découvre la provenance dans l'ouvrage. Et on sera sensible à la poésie " *drève* ", allée bordée d'arbres, dont on conviendra avec les auteurs qu'elle est "complice du rêve jusqu'à la rime inclusivement".

<...>

Disponible sur:

<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2008-2-page-137.htm#re2no2>

Compte rendu 2

Aurélien Sauvageot. *Français écrit, français parlé*. Paris: Larousse, 1962.

L'ouvrage d'Aurélien Sauvageot, *Français écrit, français parlé* sera pour les professeurs d'un secours précieux, dans la mesure où l'auteur réussit sans effort apparent à s'installer dans une problématique largement ouverte à toutes les données du français contemporain tel qu'il s'inscrit dans la pratique réelle, écrite et orale, de la civilisation française d'aujourd'hui, sans pour autant imposer à ses lecteurs un méta-langage dont ils pourraient ne pas être familiers, sans non plus céder aux facilités de la vulgarisation. "Les remarques et réflexions qui suivent... visent à préciser quel est l'état actuel de notre langue, quels sont ses points vulnérables et quelles sont ses ressources nouvelles en voie de développement... ". La justification d'un tel projet se trouve dans l'affirmation préalable selon laquelle, par suite d'un enseignement du français qui repose presque exclusivement sur les textes littéraires et débouche au mieux sur la stylistique, "un français cultivé ne sait pas en réalité ce qu'il fait quand il s'exprime dans sa langue maternelle". D'où le danger d'une totale absence de contrôle par les usagers d'une langue en état d'évolution accélérée depuis quelques décennies. "Alors qu'il y a encore un demi-siècle la langue parlée ne faisait pas concurrence à la langue écrite, il n'en est plus de même aujourd'hui. Mais comme les missions prises en charge par la langue parlée exigent des moyens d'expression équivalents à ceux qui sont utilisés

par la langue écrite, on en est venu à transposer de l'écrit en parlé". Une telle transposition entraîne des réaménagements de la structure profonde de la langue, un divorce de plus en plus sensible entre le français ^{canonique} des grammaires scolaires en usage et la réalité.

L'examen de cet ensemble de phénomènes fait l'objet de *Français écrit, français parlé*. L'inventaire auquel il procède est révélateur des modifications en cours comme des ressources nouvelles que la langue française parvient à mettre en oeuvre. Il n'est pas question, dans le cadre d'une note aussi brève, d'accompagner Au. Sauvageot dans cette patiente et précise investigation. Tout au plus pourra-t-on souligner deux caractéristiques de son travail.

L'appel constant à l'expérience directe des sujets parlants/écrivains. Le livre fourmille de références à la presse, à la radiodiffusion, à l'enregistrement sur bande magnétique. C'est à partir de là que sont mis en évidence les ébranlements et les réaménagements des structures de la langue. On montrera par exemple comment le français moderne parvient à se libérer de la servitude que lui imposait l'ordre des mots par la mise en oeuvre d'une gamme variée de procédures de rattrapage, libérant davantage "l'inspiration" du locuteur; ou encore on dégagera la tendance à la substitution dans l'articulation du discours parlé des moyens modulatoires aux moyens grammaticaux.

Le souci d'être résolument pédagogique en évitant le recours à une terminologie très spécialisée ou à des formalisations devant lesquelles des lecteurs non préparés risqueraient de capituler. L'auteur n'en renonce pas pour autant à des études pénétrantes ouvrant logiquement sur des procédures d'analyse transformationnelle. On citera entre autres une fine "analyse du mot» susceptible de nombreux développements (mise en évidence des "thèmes" vocaliques/consonantiques et de leur utilisation par la langue au niveau de la dérivation ou de la conjugaison).

Aurélien Sauvageot conclut son enquête par un certain nombre de réflexions portant sur la défense et l'illustration de notre langue dans le monde contemporain. Certes, on peut ne pas toujours le suivre, notamment

quand il révèle une certaine nostalgie du rayonnement de la langue appuyé sur la force des armes françaises, mais on partagera son exigence de renouvellement pédagogique et son souci de voir enfin se créer les institutions les plus aptes à veiller sur l'usage du français. En ce sens, son ouvrage constitue une contribution intéressante à cette entreprise dans la mesure où il apparaît comme une propédeutique excellente au renouveau nécessaire de l'étude et de l'enseignement de la langue.

Michel Apel-Muller, Besançon.
Langue française. 1970. n° 6. P. 123-124.

СПИСОК РЕКОМЕНДОВАНОЇ ЛІТЕРАТУРИ

Основна

1. Буре Н. А., Быстрых М. В., Вишнякова С. А. Основы научной речи: учеб. пособие для студ. нефилол. высш. учеб. заведений / под ред. В. В. Химика, Л. Б. Волковой. Санкт-Петербург. Москва : Филологический факультет СПбГУ; Академия, 2003. 272 с.
2. Станіслав О. В. Stylistique française. Cours théorique et pratique: навч. посібник. Луцьк : РВВ "Вежа" Волин. нац. ун-ту імені Лесі Українки, 2010. 130 с.
3. Leclerc J. Le français scientifique: guide de rédaction et de vulgarisation. Brossard : Linguatech, 1999. 377 p.
4. Neveu F. Singularités langagières du discours scientifique: l'exemple du discours linguistique. *Pratiques: linguistique, littérature, didactique*. 2007. n°135–136. Le style en questions. P. 101–118. URL: https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2007_num_135_1_2159.
5. Smouchtchynska I. Stylistique des figures :les figures : Les tropes. Kyiv : Centre d'édition et de polygraphie "Université de Kiev", 2008. 206 p.
6. Smouchtchynska I. Stylistique des figures :les figures non-tropiques. Kyiv : Logos, 2010. 312 p.

Додаткова

7. Алексеев А. Я. Нариси з контрастивної стилістики французької мови (Essai de stylistique contrastive). Вінниця : Нова кн., 2010. 451 с.
8. Котюрова М. П. Стилистика научной речи. 2-е изд., испр. Москва : Издательский центр "Академия", 2012. 240 с.
9. Онуфрієнко Г. С. Науковий стиль української мови: навч. посібник з алгоритмічними приписами. 2-ге вид. перероб. та доп. Київ : Центр учбової літератури, 2009. 392 с.
10. Чернявская В. Е. Интерпретация научного текста. 4-е изд. Москва : Изд-во ЛКИ, 2007. 128 с.
11. Bally Ch. Traité de stylistique française. Paris : Klincksieck, 1959. 332 p.
12. Boure R. Sociologie des revues de sciences sociales et humaines. "Réseaux". 1993. n° 58. P. 91–105. URL: https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1993_num_11_58_2306
13. Ciapuscio G. E. Textes et discours scientifiques. *Manuel des langues de spécialité* / Werner Forner/Britta Thörle (ed.). Berlin/Boston : De Gruyter, 2016. 121–146. URL: <https://books.google.com.ua/>
14. Dupléix D., Mègre D. Production écrite. Paris: Didier, 2007. 115 p.
15. Favart M., Chanquoy L. Les marques de cohésion comme outils privilégiés de la textualisation : une comparaison entre élèves de CM2 et adultes experts. *Langue française*. 2007. n° 155. P. 51–68. URL: <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-3-page-51.htm>
16. Ferhat S. Le discours scientifique et la manipulation de la langue, de la subjectivité au discours objectivé. *Texte de spécialité, texte scientifique à*

- l'université*: Actes du Colloque. Plzen, 2017. P. 5–12.
17. Greimas A.-J. Sémantique structurale. Recherche de méthode. Paris : Larousse, 1966. 262 p.
 18. Khovanskaia Z., Dmitrieva L. La stylistique française. 2-е изд., испр. Москва : Высшая школа, 2004. 415 p.
 19. Lundquist L. L'analyse textuelle: Méthodes, Exercices. Copenhagen : DJOFpublishign 1990. 159 p.
 20. Poudat C. Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres: Thèse de doctorat. Orléans, 2006. *Texto !* [en ligne], septembre-décembre 2006. Vol. XI, n°3-4. URL: <http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Poudat/Etude.html>
 21. Reutner U. Le "bon usage" de l'écriture scientifique. Une enquête menée dans le domaine de la linguistique. *Le style, c'est l'homme. Unité et pluralité du discours scientifique dans les langues romanes*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 2008. P. 249–284.
 22. Schwarze S. Introduction: La notion de 'style' par rapport au discours scientifique. *Le style c'est l'homme ? Unité et diversité du discours scientifique dans les langues romanes*, Frankfurt a.M. : Peter Lang, 2008. P. 1-22.
 23. Tutin A., Grossmann F., Falaise A., Kraif O. Atour du project SCIENTEXT : Étude des marques linguistiques du positionnement de l'auteur dans les écrits scientifiques. *Texte et Corpus*. 2013. n° 4. P. 333–349.

Навчальне видання

Марінашвілі Мальвіна Джангізівна

**ФРАНЦУЗЬКОМОВНИЙ НАУКОВИЙ
ЛІНГВІСТИЧНИЙ ТЕКСТ
НАВЧАЛЬНИЙ ПОСІБНИК**

В авторській редакції

Французькою, українською мовами

Підп. до друку 10.08.2020. Формат 60x84/16.

Умов.-друк. арк. 10,93. Тираж 50 пр.

Зам. № 2119.

**Видавець і виготовлювач
Одеський національний університет
імені І. І. Мечникова**

Україна, 65082, м. Одеса, вул. Єлісаветинська, 12

Тел.: (048) 723 28 39. E-mail: druk@onu.edu.ua

Свідоцтво суб'єкта видавничої справи ДК № 4215 від 22.11.2011 р. Р 51